

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Rapport annuel

> 2019
2020



Table des matières

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications	3	Exigences législatives et gouvernementales	
Message du président-directeur général	4	• Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Musée de la civilisation	60
Présentation du Musée de la civilisation	6	• Principes d'éthique et règles de déontologie applicables aux employés	64
Un musée vivant toute l'année	8	• Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	66
Enjeu 1 - L'innovation dans l'offre aux visiteurs	10	• Accès à l'information et protection des renseignements personnels	66
Orientation 1		• Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	66
Déployer une programmation audacieuse et novatrice	10	• Utilisation des ressources informationnelles	66
Orientation 2		• Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services	68
Offrir une expérience mémorable aux visiteurs	20	• Politique de financement des services publics	68
Enjeu 2 - La performance organisationnelle	24	• Développement durable	70
Orientation 1			
Accroître les revenus commerciaux	24	États financiers	
Orientation 2		• Rapport de la direction	76
Renforcer la capacité organisationnelle	28	• Rapport de l'auditeur indépendant	77
Collections nationales	32	• État des résultats	79
Gouvernance	36	• État des gains et pertes de réévaluation	80
Organigramme au 31 mars 2020	45	• État de l'évolution de l'actif net	80
Situation financière du Musée de la civilisation	46	• État de la situation financière	81
Annexes		• État des flux de trésorerie	82
Expositions présentées en 2019-2020	48	• Notes complémentaires	83
Personnel régulier et occasionnel au 31 mars 2020	52		
Partenaires financiers privés et publics 2019-2020	54		
Partenaires en produits et services 2019-2020	54		
Donateurs et partenaires de la Fondation du Musée de la civilisation 2019-2020	55		
Résultats du plan stratégique 2018-2022	56		
Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	57		

Rédaction
Agnès Dufour
Sylviane Morrier

Graphisme
Chantal Demers
Nathaly Bergeron

Photo couverture
Installation
L'œuvre *L'envoïée* est une création de l'artiste Annabelle Roy

Photographies
Jessy Bernier-
Perspective Photo
Caroline Laberge
Stéphane Audet - Icône
Marie-Josée Marcotte - Icône
Red Méthot - Icône
Marc-Antoine Hallé - Icône
François Ozan - Icône

Dépôt légal -Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Bibliothèque du Canada

ISSN : 1192-5361
ISBN : 978-2-550-87164-4

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications



Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous présente, conformément à la *Loi sur les musées nationaux*, le rapport annuel des activités du Musée de la civilisation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2020, accompagné des états financiers couvrant la même période.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements désirés, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le président du conseil
d'administration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Dallaire', with a stylized flourish at the end.

Michel Dallaire

Message du président-directeur général



Un musée pour un monde meilleur

La vision du Musée de la civilisation est plus que jamais pertinente en cette période troublée où nous nous sommes retrouvés isolés les uns des autres depuis quelques mois : notre Musée suscite la rencontre de soi et de l'autre; il propose une expérience mémorable, émouvante, qui incite à agir.

Créer la rencontre entre l'individu et sa société. Entre la culture et l'humain. Entre nous et les autres peuples, de tous les horizons possibles. Au Musée de la civilisation, nous racontons la grande Histoire et les nombreuses histoires des gens d'ici et d'ailleurs. Nous évoquons les vies d'avant et les possibles de demain. Nous sommes les gardiens d'une mémoire collective, des traces et des legs des générations. Musée de société, nous observons les phénomènes qui jalonnent nos vies et tracent nos routes, soucieux d'en préserver le passage, d'en assurer la pérennité.

À cet égard, l'exercice 2019-2020 du Musée fut encore une fois des plus riches, témoignant de la diversité des intérêts humains, des enjeux de notre planète et de nos aspirations à un monde meilleur.

Il s'est amorcé par l'annonce d'un don extraordinaire de 5 M\$ de l'auteur et homme de théâtre Roland Lepage. Ce don constitue la bougie d'allumage d'un formidable projet de transformation du Musée de l'Amérique francophone en un nouveau complexe muséal à vocation historique et scientifique qui mettra en valeur les précieuses collections du Séminaire de Québec dans un cadre patrimonial exceptionnel et grâce à un concept novateur. Depuis plusieurs mois, notre organisation déploie



tous les efforts nécessaires pour que ce projet majeur et porteur d'avenir se concrétise au cours des prochaines années.

La programmation muséale a, à nouveau, été foisonnante cette année. Nées de collaborations avec deux prestigieux musées, soit le musée des Confluences de Lyon et le Musée d'histoire naturelle de Londres, deux grandes expositions internationales captivantes sous le thème des sciences naturelles : *Venenum, un monde empoisonné* et *Curiosités du monde naturel* ont été offertes à nos visiteurs. Ces derniers ont pu réfléchir à leur conception du monde et à son évolution ainsi qu'aux nombreux impacts des gestes humains sur la biodiversité et la survie de notre planète.

Sujet d'actualité s'il en est un, l'exposition *La Tête dans le nuage* explore la révolution numérique et met en relief son impact sur nos comportements individuel, interpersonnel et collectif, questionnant le présent pour nous projeter dans l'avenir, suscitant par le fait même certaines prises de conscience. Plus présent que jamais dans nos vies, le numérique demeure par ailleurs un vecteur de développement utile aux communautés, aux entreprises et aux individus. L'intérêt pour ces questions se confirme notamment par la popularité de notre laboratoire d'expérimentations numériques, le *MLab Creaform*, qui s'est démarqué par de nombreux prix et mentions au cours de cette année et qui remporte un impressionnant succès auprès de multiples clientèles depuis son ouverture.

Faisant suite à la donation de l'ensemble des décors, des accessoires et des costumes de la pièce de théâtre *Broue* au Musée de la civilisation par les comédiens Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, l'exposition inédite *Broue. L'homme des tavernes*, présente quant à elle le phénomène des tavernes des années 1970, dont la légendaire pièce de théâtre constitue un témoin notoire. Cette exposition est appuyée en parallèle par l'exceptionnelle série de photographies documentaires intitulée *La taverne*, réalisée en 1973 par le photographe Alain Chagnon. Grâce à ces présentations simultanées, les visiteurs plongent au cœur d'un véritable sujet de société : l'homme, sa taverne, sa place dans un Québec en plein changement.

Une autre donation significative a pu être mise en valeur cette année grâce à l'exposition *Jean-Claude Poitras - modes et inspirations* que nous avons présentée en coproduction avec le Musée McCord de Montréal, unissant nos talents et les donations respectives de ce grand designer de mode québécois aux deux institutions.

Toujours dans le domaine des donations d'importance, je ne peux passer sous silence le magnifique geste qu'a posé la succession de Réjean Ducharme en nous offrant l'intégralité du contenu du bureau, de la bibliothèque et de l'atelier de cet immense auteur et artiste visuel, donation complétée par quatre *Trophoux* inachevés offerts par messieurs Charles Forget et Stefan Georgesco.

À cette programmation d'expositions et à ces donations fabuleuses, s'ajoutent évidemment de multiples activités culturelles et éducatives, des centaines d'activités privées ainsi que des événements de financement qui ont capté l'intérêt de la communauté d'affaires de la région et de nombreux donateurs choisissant d'appuyer la Fondation du Musée de la civilisation pour rendre la culture toujours plus accessible au plus grand nombre.

L'ensemble de ces réalisations est rendu possible grâce à des employés dédiés et engagés, créatifs et talentueux, et dont la capacité d'adaptation aura permis de faire face avec brio aux défis qui ont jalonné particulièrement notre fin d'exercice. Je les en remercie chaleureusement.

Mes vifs remerciements vont aussi aux membres des conseils d'administration du Musée et de la Fondation du Musée pour leur soutien de tous les instants.

Sans la culture, pourquoi combattre ?

Cet exercice s'est terminé sur une note inédite alors que, le 14 mars 2020, notre Musée a dû fermer ses portes au public en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. Notre organisation a alors dû se réorganiser à vitesse grand V pour demeurer performante et continuer de remplir sa mission culturelle essentielle.

Nous avons vu, dans les derniers mois, la planète changer. La pandémie a chamboulé nos existences, nous obligeant à redéfinir ce que nous prenions pour acquis, à trouver de nouvelles façons de faire, de partager, d'échanger.

Nous avons pris la mesure de toute l'importance que nos rencontres — entre nous, avec l'art et la culture — peuvent avoir. Soudainement, la culture s'est révélée plus que jamais comme une nécessité pour garder le cap, pour rester ensemble et pour traverser ces temps troubles avec résilience, solidarité et humanité.

En l'espace de quelques jours, l'ensemble des activités planifiées depuis des mois ont été biffées, les espaces publics et administratifs fermés, les employés et les visiteurs de tous âges confinés dans leur foyer, le Musée déserté. Le temps s'est, en quelque sorte, arrêté.

Mais notre Musée ne s'est pas mis sur pause. Au moment où les citoyens avaient encore plus besoin de partager un « vivre ensemble », le Musée de la civilisation a rapidement voulu participer

le plus activement possible au mieux-être de la collectivité. En cette période de confinement, la visite virtuelle des institutions muséales demeure l'alternative par excellence pour se divertir, s'instruire, se documenter, grandir personnellement et collectivement. Nous avons donc offert *Une heure au Musée*, une plateforme conviviale de recension de contenus muséaux, accessible en ligne et destinée à toute la famille, à partir de laquelle nous avons également invité le public à nous aider à documenter la pandémie, mission que nous nous sommes donnée. Initiative du Musée de la civilisation à laquelle une dizaine d'autres collaborateurs des milieux culturel et muséal se sont joints, *Une heure au Musée* résulte d'une volonté d'offrir aux parents, aux enfants et aux citoyens de tous âges une solution pour occuper leurs journées de confinement.

La maxime disant que « la nécessité est la mère de l'invention » n'aura jamais trouvé autant d'illustrations en si peu de temps ! Les technologies numériques nous ont permis d'offrir la culture au plus grand nombre, facilement, rapidement et gratuitement.

À cet égard, le Musée de la civilisation, depuis ses tout débuts, œuvre à la démocratisation de la culture et à favoriser le contact de publics de tous horizons avec celle-ci par des contenus riches, éducatifs, de grande qualité. Notre mission se poursuit par ces gestes novateurs. Le site *Une heure au Musée* est appelé à demeurer actif tout en se transformant au cours des prochains mois afin de suivre l'évolution de notre société et de ses bouleversements.

C'est plus d'un demi-million de visiteurs qui ont franchi les portes de notre institution en 2019-2020. Les prochains mois seront nourris du plaisir que nous aurons de les retrouver, physiquement et virtuellement.

Je ne peux que souhaiter que notre société, notre culture et notre Musée ressortent de cette période exceptionnelle plus forts et résilients, plus créatifs et innovants, plus solidaires et engagés que jamais. Rêvons, qu'ensemble, nous travaillions, chacun à notre façon, à bâtir un monde toujours meilleur. Car, pour reprendre les célèbres mots de Winston Churchill : *Sans la culture, pourquoi nous battons-nous ?*

Le président-directeur général,



Stéphan La Roche

Présentation du Musée de la civilisation



Le Musée de la civilisation fait partie des réseaux québécois et canadien ainsi que du circuit international des grands musées. Ses visiteurs sont appelés à découvrir l'histoire et l'expression de la culture du Québec et celles de sociétés différentes ou de civilisations anciennes. Tenir ouvertes des fenêtres sur le monde est l'un des objectifs prioritaires de l'institution. Le faire grâce au dialogue entre les cultures, tout en privilégiant l'expérience québécoise, tel est aussi un but de première importance que s'est donné le Musée de la civilisation.

Le 19 décembre 1984, le Musée de la civilisation est constitué en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, laquelle établit les grandes fonctions de cette société d'État.

Mission

Diffuser

Faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois, de même que celles qui les ont enrichies.

Conserver

Assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation.

Rayonner

Assurer la présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Vision

Un Musée pour un monde meilleur : le Musée de la civilisation suscite la rencontre de soi et de l'autre; il propose une expérience mémorable, émouvante, qui incite à agir.

Valeurs

Les valeurs organisationnelles du Musée de la civilisation chapeautent, telle une arche solide, l'ensemble des décisions et des actions. Elles animent les employés qui les mettent en pratique quotidiennement, avec le souci constant de bien servir les différentes clientèles de l'institution muséale nationale.

Avant-gardisme

Précurseur, le Musée anticipe les changements et est toujours en mouvement. Il favorise la créativité, l'audace et l'innovation.

Rigueur

Rigoureux dans la réalisation de sa mission et dans tous les gestes posés, le Musée ne néglige aucun détail pour faire vivre une expérience mémorable à ses visiteurs.

Collaboration

Le Musée encourage la multiplicité des points de vue et le travail d'équipe pour atteindre les objectifs communs. Il s'engage dans la communauté pour tisser les liens qui le rendent collectivement plus fort.

Humanisme

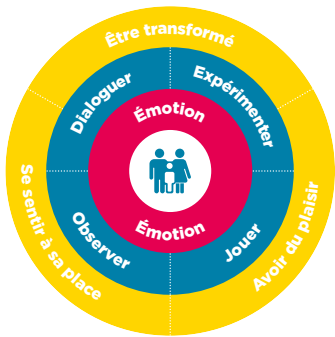
L'être humain est au centre des préoccupations du Musée. Il promeut les savoirs universels, le dialogue et la pensée critique pour un monde plus juste pour tous, dans le respect des différences.

Excellence

Le Musée vise la plus grande qualité dans l'ensemble de ses actions. Il travaille à s'améliorer continuellement, à demeurer agile et performant, à se dépasser.

Pour accomplir sa mission, le Musée s'appuie sur la créativité et l'engagement de 217 employés. Depuis son ouverture en 1988, il a présenté plus de 450 expositions dont les sujets ont été approfondis par des milliers d'activités éducatives et culturelles. Une moyenne de 600 000 visiteurs franchit les portes du Musée annuellement, ce qui en fait le deuxième musée le plus fréquenté au Québec.

L'expérience muséale privilégiée par le Musée de la civilisation passe d'abord par un engagement émotif et s'arrime avec des stratégies qui stimulent une implication du visiteur. Cette expérience participe à la découverte de soi, de la société et du monde et contribue au développement d'êtres humains sensibles et ouverts à l'Autre, critiques et engagés, transformés au contact du Musée, tout en le vivant dans le plaisir et l'émerveillement.



Un ADN plus qu'unique

Accessible, thématique, engagé, audacieux et inspirant, tels sont les marqueurs clés de l'ADN du Musée. Le Musée est engagé socialement, c'est un lieu accueillant, chaleureux, populaire, qui suscite l'interaction et la participation des citoyens. Dans ses murs, on parle de l'être humain et on explore les enjeux contemporains, mais aussi ceux d'hier et de demain, de façon novatrice. Depuis plusieurs années, le Musée intègre dans son approche un volet numérique fort, notamment par la présentation au public d'un laboratoire d'exploration numérique, la réalisation d'applications mobiles pour l'aide à la visite et la présentation de ses collections en ligne. Voilà qui permet d'enrichir l'offre des contenus diffusés et de contribuer à la démocratisation de la culture.

Des collections de renom

Le Musée de la civilisation est le gardien de riches collections composées de plus de 222 300 objets qui rendent compte des milieux de vie, du quotidien, du travail, des savoirs et savoir-faire, des loisirs, des aspirations, des accomplissements et des relations au monde des occupants du territoire québécois.

À ce nombre s'ajoutent 197 426 volumes rares ou anciens et 1,2 km linéaire d'archives historiques d'une valeur inestimable provenant des collections du Séminaire de Québec placées sous la responsabilité du Musée de la civilisation depuis 1995. Ces archives reflètent le Québec dans son histoire et son rapport au monde. Pas moins de 11 172 documents sont inscrits au prestigieux Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO depuis 2007 ainsi qu'au Registre Mémoire du Monde du Canada, depuis 2018, en raison de leur valeur historique, de leur cohérence et de leur unicité. Ces documents témoignent de l'implantation et de la continuité de la culture française en Amérique du Nord et confirment le rôle déterminant de Québec dans les échanges entre l'Ancien et le Nouveau Monde.

Le Musée de l'Amérique francophone

Le Musée de l'Amérique francophone a été intégré au complexe en juin 1995 et son concept a été défini en avril 1996. Circonscrite autour du fait français en Amérique, sa mission s'articulait autour de l'héritage constitué de collections diversifiées importantes et d'un lieu unique, le site du Séminaire de Québec.

Les dernières expositions à y être présentées *Mutations. Les métiers d'art au Québec depuis 1930* et *Partir sur la route des francophones* ont pris fin le 5 janvier 2020 pour laisser la place aux autres projets prévus au plan de transformation du Musée de l'Amérique francophone en un nouveau complexe muséal, ce qui permettra notamment d'offrir à la collectivité un accès aux précieuses collections du Séminaire de Québec dans une mise en valeur exceptionnelle.

Le Centre national de conservation et d'études des collections

Inauguré officiellement en mai 2005, le Centre national de conservation et d'études des collections doit répondre aux besoins de l'ensemble des collections du Musée et contribuer à la conservation du patrimoine d'autres institutions muséales de la capitale nationale, dont le Musée national des beaux-arts du Québec qui y loge une partie de ses collections. Les quelque 222 300 objets qui y sont conservés sont répartis selon leur composition (métaux, bois, œuvres d'art/peintures, textiles, spécimens naturalisés et matériaux composites) dans neuf voûtes. Chacune d'entre elles possède un contrôle strict du taux d'humidité et de la température, relatifs à la composition des objets entreposés, ce qui garantit des conditions de conservation optimales.

Un musée vivant toute l'année

Avril 2019

Don de 5 millions \$ par l'homme de théâtre Roland Lepage pour la mise en valeur des collections du Séminaire de Québec qui prendront place à l'intérieur de l'implantation d'un nouveau Musée du Séminaire.

Inauguration de l'exposition *Venenum, un monde empoisonné*

4

5

6

7

8

9

Juin

Inauguration du *Roof Line Garden* et lancement de la saison estivale

Août

Soirée de réseautage Génération M



Mai

Inauguration de l'exposition *Curiosités du monde naturel*



Juillet

Le Festival d'opéra de Québec fait salle comble à la chapelle du Musée de l'Amérique francophone

Septembre

L'atelier, le bureau et la bibliothèque de l'auteur Réjean Ducharme entrent dans les collections



Octobre

Inauguration de l'exposition
Broue. L'homme des tavernes



Décembre

Programmation du temps des fêtes avec la version hivernale du spectacle *Les aventures d'Evelyn Darwin*



Février

Participation de l'artiste Marc Séguin à la série de conférences *La nature de...*

10

11

12

1

2

3

Novembre

Grand Banquet 2019 de la Fondation du Musée, nouveau record de fonds amassés

Inauguration de l'exposition
La tête dans le nuage

Événement Halloween, première édition



Janvier 2020

Traditionnel déjeuner de la rentrée des employés

Mars

Semaine de Relâche

Fermeture du Musée due à la pandémie de COVID-19 et début du confinement



ENJEU > **1**

L'innovation dans l'offre aux visiteurs

ORIENTATION 1

Déployer une programmation audacieuse et novatrice

Pour se démarquer et offrir à ses visiteurs une expérience inédite et de qualité supérieure, le Musée de la civilisation doit sans cesse se renouveler afin de demeurer à l'avant-garde. Il entend le faire notamment grâce à une programmation audacieuse et innovatrice née de l'imagination, du savoir-faire et des talents de ses employés et de ses partenaires, sur lesquels il veut s'appuyer plus que jamais pour repousser les frontières de l'institution muséale traditionnelle. Ils sont sollicités pour anticiper les tendances, imaginer demain et s'assurer que le Musée incarne l'avenir.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs stratégiques	Cible prévue au plan stratégique	Résultat 2019-2020	Commentaires
Proportion de la fréquentation des 18-34 ans	25 %	32 %	Une augmentation de 9 % p/r à 2018-2019
Projets novateurs et exclusifs réalisés avec des partenaires nationaux et internationaux	2	3	<i>Venenum, un monde empoisonné</i> <i>La tête dans le nuage</i> Appels à projets du MLab Creaform
Projet réalisé avec des partenaires visant le mieux-être des visiteurs ayant des réalités particulières	1	1	Le projet Sésame
Taux d'appréciation des visiteurs du caractère novateur de l'exposition <i>Venenum, un monde empoisonné</i>	72 %	83 %	Le projet a dépassé largement la cible fixée



Le Musée développe constamment des projets attrayants particulièrement pour les visiteurs âgés entre 18 et 34 ans et établit des partenariats porteurs d'échanges avec des grandes institutions culturelles nationales et internationales de même qu'avec les milieux de la recherche et de la santé. Ses efforts ont été couronnés de succès puisque les objectifs ciblés pour 2019-2020 ont tous été atteints ou dépassés.

Sans contredit, la dernière année a été teintée aux couleurs des sciences naturelles au Musée de la civilisation puisque deux expositions d'envergure internationale, touchant ce thème si riche en découvertes, ont été inaugurées à moins d'un mois d'intervalle au printemps 2019.

L'univers méconnu et fascinant des poisons

Après avoir connu un succès fracassant en Europe, l'exposition *Venenum, un monde empoisonné*, conçue par le musée des Confluences à Lyon et adaptée par le Musée de la civilisation, s'ouvrait pour le plus grand plaisir des visiteurs en les entraînant dans l'univers méconnu des poisons. Moyens de défense ou de pouvoir, armes ciblées ou diffuses, menaces environnementales ou espoirs pour la médecine, les poisons suscitent crainte et fascination. Arts visuels, documentaires, dispositifs multimédias ainsi que de nombreuses espèces vivantes en aquarium et en vivarium faisaient écho aux quelque 400 objets et œuvres provenant des collections du musée des Confluences à Lyon, d'une vingtaine de musées français, de prêteurs privés et des collections du Musée de la civilisation. Il faut souligner la grande collaboration et la confiance démontrées par l'Aquarium du Québec qui a prêté des espèces vivantes significatives pour l'exposition et formé des employés du Musée pour qu'ils puissent quotidiennement les nourrir et prendre soin de leur environnement respectif durant toute la durée de l'exposition.

Au canevas de l'exposition originale, deux zones novatrices ont été ajoutées pour la présentation à Québec. La première révélait, dès l'entrée, la place occupée par les poisons au cours de l'histoire grâce à une expérience numérique immersive. Lorsqu'un visiteur s'approchait d'une reproduction d'un tableau évoquant l'utilisation du poison par une figure historique, une animation visuelle et auditive était déclenchée. La seconde zone ajoutée était celle à la toute fin de l'exposition où différentes installations menaient à une réflexion sur les enjeux contemporains liés à l'écotoxicologie environnementale.

La soirée inaugurale fut l'occasion de surprendre les invités en leur offrant une dégustation de grillons, sauterelles et autres insectes apprêtés spécialement à la consommation humaine.



Curiosités du monde naturel

Présentée parallèlement, l'exposition *Curiosités du monde naturel*, conçue et réalisée par le Natural History Museum de Londres et adaptée, elle aussi, par le Musée de la civilisation. Plus de 200 trésors provenant du vaste registre mondial de la nature que forment les immenses collections de cette prestigieuse institution muséale britannique étaient mis en valeur dans une scénographie épurée qui permettait, pour la première fois, de les admirer sous tous leurs angles.

Parmi ces pièces uniques ou rarissimes, sélectionnées pour leurs valeurs historique et scientifique ainsi que pour leur impact sur l'avancée des sciences naturelles, figuraient un squelette d'un tigre à dents de sabre datant de 12 000 ans, une météorite de la planète Mars, une des rares pages manuscrites de Charles Darwin, une améthyste maudite et une griffe de *Baryonyx walkeri*, un dinosaure disparu il y a 120 millions d'années. S'ajoutaient à ces objets fascinants, des trésors canadiens et québécois : un squelette d'ours





polaire (Musée canadien de la nature), des objets ayant appartenu aux scientifiques William Dawson et Léon Provencher, une dent de mammouth laineux (Musée Redpath), un fragment de poisson fossilisé du parc national de Miguasha en Gaspésie ainsi que des minéraux uniques au monde provenant du Mont St-Hilaire. Par le biais de ces merveilles de sciences naturelles étaient dévoilées la passion et la détermination qui animaient de nombreux chercheurs des 18^e et 19^e siècles.

Le thème des sciences naturelles a été décliné dans l'offre pluridisciplinaire du Musée de la civilisation. Lancée de façon festive lors d'une grande fête familiale réunissant plus de 3 000 visiteurs, la saison estivale a enchanté les petits et grands, grâce à des visites commentées baptisées *La grande expédition* pour celles se déroulant dans les deux salles, et *La petite expédition* pour celles explorant une seule des deux expositions. Les visiteurs pouvaient également faire la connaissance d'un personnage téméraire, la pétillante Evelyn Darwin, et de son fidèle « poilpillon » à travers un spectacle musical et théâtral enlevé. Cette réalisation de Bellita Productions a été adaptée pour la fête de l'Halloween, pour la période des fêtes de fin d'année, ainsi que pour la semaine de relâche.

Plusieurs conférences ont abordé les sciences naturelles sous des angles différents. Ainsi, la série d'entretiens *La nature de...* permettait à des spécialistes de tous horizons de mettre en relief les impacts environnementaux sur leur secteur respectif tandis que la série *Décoder le monde*, présentée en partenariat depuis plusieurs années avec les Fonds de recherche du Québec, explorait la révolution génétique et le monde des poisons en compagnie d'experts en la matière. Finalement, les passionnantes activités destinées spécifiquement au milieu scolaire ont ravi les jeunes tant du primaire que du secondaire.

Le Musée de la civilisation a, pour une deuxième année consécutive, affiché son principal thème jusque sur les toits de son bâtiment grâce à l'installation du

Roof Line Garden, réalisée en collaboration avec les Jardins de Métis. Les concepteurs, Coryn Kempster et Julia Jamrozik, se sont inspirés des contrastes de rouge et de jaune des grenouilles toxiques qui se cachent dans le feuillage d'une plante pour colorer les mille et un rubans qui forment cette magnifique structure. Évoquant une canopée agitée par le vent, les visiteurs pouvaient s'y reposer et profiter de l'occasion pour admirer une série de sculptures réalisées dans le cadre d'un concours d'art populaire. Organisé par le Musée et le Rendez-vous des sculpteurs en art populaire du Québec, les *Drôles de bêtes*, constituaient un véritable zoo d'animaux fantastiques créés à partir de matériaux recyclés. Un moment muséal tout à fait inédit.

Ta relâche au Musée, naturellement!

La semaine de relâche figure parmi les événements annuels majeurs de la vie du Musée de la civilisation. C'est une période préparée avec minutie par l'ensemble des équipes afin d'offrir aux jeunes et à leur famille des moments enrichissants et mémorables. Les sciences naturelles étaient un thème tout indiqué pour cette semaine au cours de laquelle 22 900 personnes ont franchi les portes de l'institution. Les activités proposées s'articulaient autour de cinq parcours d'exploration, chacun associé à un animal et à une caractéristique : le lynx artiste, le béluga savant, le harfang des neiges intrépide, le monarque persévérant ou l'abeille curieuse. Une fois associés à leur animal fétiche, les jeunes pouvaient partir à la quête du *Trucmuche*, une étrange créature.

Bravo, vous êtes une source d'activités incroyables, très amusantes et constructives pour mes enfants. Je vous encourage à continuer sur la bonne voie.



Je suis très satisfaite du service et des activités, et le fait de voir les enfants avoir du plaisir est super.



Le Musée de la civilisation, une attraction naturelle

Affichage, pavoisement extérieur, publicités imprimées, électroniques et numériques, maquillage d'autobus et capsules vidéo sont quelques exemples de véhicules publicitaires composant la dynamique campagne pour promouvoir la programmation du Musée de la civilisation particulièrement les deux expositions vedettes. *Venenum, un monde empoisonné* et *Curiosités du monde naturel* avaient chacune leurs propres déclinaisons publicitaires, mais la stratégie prévoyait également de les regrouper sous la bannière *Attraction naturelle* afin de positionner fortement le Musée comme un attrait incontournable, une expérience à vivre en famille et une chance unique de faire des découvertes fascinantes.

De plus, Radio-Canada, partenaire média de l'exposition, a créé un espace publicitaire à vocation informative sur son site où des contenus pertinents et relatifs aux expositions pouvaient être déposés. Aussi, l'animateur bien connu de *Découvertes*, Charles Tisseyre a visité les deux expositions en compagnie d'auditeurs ayant participé à un concours tandis que Boucar Diouf, qui est à la barre de *La nature selon Boucar*, a enregistré deux de ses émissions devant un auditoire captivé et ravi de sa présence.

Une fois que le visiteur a été interpellé par l'un ou l'autre des moyens publicitaires utilisés, il est primordial pour le Musée de la civilisation d'offrir un premier contact visuel fort à l'intérieur de son bâtiment. Cette année, en entrant dans le hall, il était accueilli par une volée d'une centaine d'oiseaux fabriqués de matières recyclées par Annabelle Roy, artiste de Québec. Une belle façon de faire écho à la toxicité environnementale évoquée dans *Venenum, un monde empoisonné*.

Une immense illustration représentant une jungle à la flore luxuriante et à la faune démesurée avait également été installée à l'entrée des groupes. Petits et grands se sont amusés à prendre de multiples autoportraits et photos de groupes inusités pour les diffuser sur leurs réseaux sociaux, offrant ainsi une visibilité élargie au Musée.



.....
C'était vraiment génial de faire beaucoup d'activités. Elles étaient passionnantes, constructives et elles nous faisaient apprendre des nouvelles choses.



Photo : Libby Oliver

Jean-Claude Poitras et Coquilles de soi

Parallèlement à ces expositions, l'été 2019 a également été marqué par un duo d'expositions sur le thème de la mode et du vêtement. *Jean-Claude Poitras - modes et inspirations*, coproduite avec le Musée McCord de Montréal, explorait l'univers du célèbre designer de mode québécois en révélant ses sources d'inspiration à travers une sélection de ses plus belles créations, issues d'importantes donations qu'il avait faites aux deux musées partenaires, entre 2001 et 2017. Dans le cadre de la programmation d'activités culturelles reliées à ce thème, Jean-Claude Poitras a offert des « visites signées » de l'exposition. Elle a ensuite été présentée au Musée McCord, à l'automne 2019.

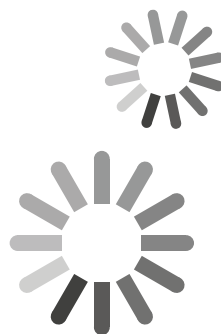
Pour faire écho aux créations de Jean-Claude Poitras, le Musée de la civilisation a saisi l'opportunité de présenter l'exposition *Coquilles de soi*, une réédition du projet *Soft Shells* de l'artiste photographe britanno-colombienne Libby Oliver. Le projet inédit de cette talentueuse créatrice consiste à répertorier des personnes de diverses provenances et de recouvrir chacune d'entre elles de leurs propres vêtements afin de sculpter des « coquilles » autour d'elles. Une fois enseveli sous sa garde-robe, le sujet forme une montagne fascinante et colorée, telle une sculpture vivante où une seule partie de son corps est dévoilée. Les photographies de Libby Oliver suscitent une émotion particulière, questionnent le rôle du vêtement et la surconsommation.

Le phénomène des tavernes exploré

À l'automne, un phénomène sociétal a été mis en lumière avec l'ouverture de l'exposition *Broue. L'homme des tavernes*. Présentée par Molson Export, cette exposition inédite s'articule autour de la taverne des années 1970, dont la légendaire pièce de théâtre *Broue* constitue un témoin notoire. C'est ce sujet dense qui s'expose en deux dimensions : le théâtre et la réalité. On y révèle l'envers de la pièce de théâtre culte, du contexte de sa création à sa représentation, en passant par un accès inédit aux pensées et réflexions de ses artisans. Dans les coulisses, déambulant dans l'ensemble des décors, des accessoires et des costumes originaux ayant fait l'objet d'une donation par les trois comédiens de la pièce, le visiteur s'imprègne complètement de l'univers de *Broue*, en mode immersif, vivant l'expérience théâtrale de l'intérieur. Se juxtapose à ce parcours l'exceptionnelle série d'images documentaires intitulée *La taverne*, réalisée en 1973 par le photographe Alain Chagnon.

L'inauguration ne pouvait s'imaginer sans la présence des auteurs Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel et Louis Saïa ainsi que des trois comédiens qui, pendant 38 ans, ont incarné les nombreux personnages de cette pièce de théâtre : Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier. Une inauguration qui a pris des allures d'une grande fête de famille!

Par ailleurs, l'ambiance de la taverne se ressentait également dans l'aire de restauration du Café 47 qui offrait, dans un décor évocateur, quelques éléments typiques du menu d'un tel endroit.

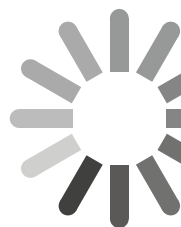


La tête dans le nuage : une prise de conscience

Pour conclure l'année 2019, le Musée a procédé à l'ouverture de *La tête dans le nuage*, une exposition qui suscite une prise de conscience sur l'importance du numérique dans le quotidien. Dans la grande histoire de l'humanité, l'apparition de l'écriture, l'invention de l'imprimerie et la révolution industrielle ont été de puissants moteurs de changements. Aujourd'hui, l'avènement du numérique est encore plus bouleversant, voire un peu effrayant, avec la formation de cet immense « nuage » qui gère des millions de données quotidiennement. L'accélération des innovations technologiques est de plus en plus grande, devançant ainsi la capacité de la société à les assimiler et à les comprendre. Un véritable tourbillon à l'échelle planétaire que le Musée de la civilisation aborde de façon ludique et immersive dans cette exposition dont la scénographie marie harmonieusement les équipements technologiques et les matériaux nobles comme le bois. Un choix judicieux qui apporte à l'univers froid et un peu aride des technologies une atmosphère chaleureuse où plus de 130 objets, dont 50 sont menacés de disparition, sont mis en valeur. Des entreprises de robotisation comme ABB et FANUC ainsi que l'Agence spatiale canadienne ont accepté de prêter des objets extrêmement significatifs pour l'exposition.

Cette exposition s'adresse particulièrement aux adolescents, aux jeunes adultes et à ceux qui ne peuvent vivre sans leur appareils « intelligents ». Sans être moralisateur, le Musée veut susciter une véritable réflexion face à cette dépendance. Pour sortir de la formule traditionnelle des inaugurations, où se succèdent habituellement les discours protocolaires, on a fait appel à l'animateur de l'émission *Moteur de recherche* à Ici Première, Matthieu Dugal. Sous forme d'entrevues radiophoniques, il donnait la parole aux différents intervenants ayant participé à la réalisation de l'exposition. Un tournant novateur très apprécié par la jeune clientèle venue en grand nombre assister à l'événement.

Le sujet a été décliné par le biais d'une gamme d'activités éducatives à la fois pour les groupes scolaires et le grand public : guide pédagogique, ateliers, visites, conférence scientifique, ateliers famille et animation.





Des expositions commémoratives

La programmation des expositions 2019-2020 affichait également des expositions de plus petites dimensions mais très significatives de sens. Après avoir souligné les 175 ans d'existence du Service de police en 2018-2019, la Ville de Québec et le Musée de la civilisation ont commémoré le 250^e anniversaire du Service de protection contre l'incendie par une exposition-vitrine. À travers de beaux objets, l'histoire fascinante du métier de pompier était dévoilée.

Une autre évolution historique a aussi été tracée mais dans un tout autre secteur, celui de la bande dessinée au Québec. En parcourant l'exposition *BD : Moments forts du 9^e art québécois* réalisée dans le cadre du 32^e Festival Québec BD, le visiteur pouvait suivre, de la première parution connue aux succès actuels, des auteurs, des personnages et des éditeurs qui ont façonné la bande dessinée québécoise.

Médiation et collaborations avec la communauté

En plus de proposer des activités pour approfondir les sujets des différentes expositions, la programmation culturelle et éducative du Musée de la civilisation mettait à l'affiche des activités liées à des événements témoignant de son implication dans la communauté ou à des événements partenaires. Ainsi, lors de la Semaine numériQC, élaborée par l'organisme Québec numérique, le Musée a profité de l'occasion pour célébrer le premier anniversaire du *MLab Creaform* en invitant les familles à expérimenter, à jouer et à réfléchir sur l'importance du numérique dans le quotidien. Plus de 2 000 participants ont répondu à l'appel et ont pu découvrir, sous un autre jour, la vie à l'ère du numérique!

Par ailleurs, une série de conférences a été fort appréciée du public dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, tout comme les prestations offertes à la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone lors du Festival d'opéra de Québec.

Malheureusement, à la mi-mars 2020, 12 activités planifiées depuis plusieurs mois ont dû être annulées en raison de la pandémie de COVID-19.

Un rayonnement international prometteur

Au plan international, l'équipe du Musée est demeurée très active au cours de 2019-2020 notamment en participant à des rencontres avec plusieurs grandes institutions muséales européennes en vue d'accueillir des expositions d'envergure en 2020 et 2021. Des ententes ont été conclues avec Universcience à Paris pour l'exposition *Effets spéciaux* et avec le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) situé à Marseille pour l'exposition *Pharaons superstar*.

Les avancées du numérique et son utilisation en contexte muséal comme le *MLab Creaform* ont aussi généré des occasions de faire valoir l'expertise du Musée de la civilisation lors d'événements internationaux, tels *Museum and the Web* et *Annual Conference of NEMA* (New England Museum Association) qui se sont déroulés aux États-Unis, en 2019, ainsi que *Welcome City Lab*, *Hacking* de la ville de Paris et LINCC (Laboratoire des industries numériques, culturelles et créatives) qui ont eu lieu en France au début de l'année 2020. *Welcome City Lab* et LINCC relèvent d'une plateforme d'innovation portée par Paris&Co, l'agence de développement économique et d'innovation de Paris collaboratrice du MT Lab, duquel le Musée est partenaire.

Par ailleurs, le Musée était présent lors de la Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM) ainsi qu'au Comité international pour l'échange d'expositions (ICEE) qui se sont déroulés à Kyoto, au Japon. Profitant de cette présence en Asie, la mission s'est poursuivie à Séoul, en Corée du Sud. Visites de musées, échanges d'expertise, développement d'un réseau de musées partenaires faisaient partie du programme. Ce fut également l'occasion pour le Musée de mettre en valeur ses propres réalisations ayant un potentiel de tournée internationale.

Partenariat avec le milieu de la recherche

Avec la collaboration du Musée de l'Holocauste de Montréal, la huitième édition de l'Université d'été internationale CELAT-MCQ a exploré le collectionnement par le thème *Objets en migration. Récits et expériences*. Les participants se sont attardés à la signification des objets lors de migrations. Le projet éducatif retenu par le jury, *Fais tes valises, on part!*, a pris forme dans le cadre de l'Université populaire de Québec à laquelle le Musée a participé pour la toute première fois.

De plus, pour la deuxième année consécutive, le Musée de la civilisation a poursuivi sa collaboration avec le programme de DESS en muséologie à l'Université Laval. Celui-ci prend en charge le cours *Gouvernance des institutions muséales*, lequel sollicite la participation de différents spécialistes internes.

Finalement, lors du Congrès annuel de la Société des musées du Québec, le Musée a remis le prix Roland-Arpin 2019, premier prix de muséologie au Québec, à María Juliana Angarita Bohorquez, doctorante en muséologie à l'Université du Québec à Montréal. Le jury a souligné la justesse de l'analyse des défis que pose le commissariat de la première exposition d'une institution colombienne.

Accessibilité universelle

L'accès universel est une préoccupation constante au Musée de la civilisation. Cela se concrétise de multiples façons en commençant par une déambulation fluide et une bonne lisibilité des textes dans les expositions, une amélioration continue de l'accessibilité aux personnes handicapées, notamment au comptoir de la billetterie, et une formation spécifique d'accueil de ces clientèles offerte par deux personnes elles-mêmes atteintes d'handicaps physiques. La plateforme *Les Collections en ligne* est également un vecteur d'accessibilité universelle puisqu'elle favorise l'accès à l'ensemble des objets conservés par le Musée.

La politique de gratuité

La politique de gratuité fait également partie des moyens déployés pour favoriser l'accessibilité universelle. Il faut souligner que 4 656 visiteurs ont bénéficié de cette mesure, dont 3 143 étaient en groupe. De ce nombre, 888 personnes étaient issues de groupes provenant d'organismes œuvrant auprès de clientèles ayant un handicap physique ou intellectuel. Au total, 102 organismes différents ont profité de cette politique d'accessibilité.

Le projet Sésame

En référence à la célèbre formule bien connue *Sésame, ouvre-toi*, le projet Sésame du Musée de la civilisation en est un d'accessibilité et d'ouverture à la culture pour les personnes issues des communautés culturelles, des groupes marginalisés ou vivant avec un handicap. En 2019-2020, deux principaux volets ont été développés, l'un visant la communauté en situation d'itinérance de Québec et l'autre des classes d'élèves immigrants en francisation.

Actions axées vers la communauté

Au plan social, d'autres actions tournées vers la communauté ont été posées. Parmi celles-ci, figurent:

- le partenariat avec la Tablée des chefs pour la récupération des restes alimentaires, redistribués vers des organismes locaux;
- les activités de Génération M et le brunch de Pâques Chocolats Favoris de la Fondation, au profit de familles et de groupes scolaires provenant de milieux moins favorisés.

Le Musée souhaite renforcer constamment son engagement social dans la communauté et demeurer un endroit rassembleur, accueillant et représentatif pour tous.





4 AXES DE COMPÉTENCES PRÉCONISÉS

Information

Habilité à identifier, localiser, récupérer, stocker, organiser et analyser ainsi qu'à évaluer la qualité et la pertinence des informations numériques.

Communication

Habilité à utiliser les médias sociaux, le ton et les comportements appropriés. Habilité à communiquer, collaborer, interagir et participer de manière virtuelle en équipe et à l'intérieur de réseaux.

Production

Habilité à créer, configurer, éditer et produire du contenu numérique, à résoudre des problèmes, à explorer de nouvelles manières de tirer parti de la technologie et à innover.

Sécurité

Habilité à utiliser les technologies et les données de manière sécuritaire, éthique et durable et ce, en regard des données, de l'identité, des droits et des responsabilités légales.

La stratégie numérique

Les technologies et les cultures numériques offrent un grand potentiel tant pour la diffusion et le partage de contenus que pour l'engagement citoyen, la création de nouvelles expériences muséales et l'innovation organisationnelle.

La stratégie numérique 2019-2022 a été élaborée en vue d'imprégner de la culture numérique l'ensemble de l'organisation du Musée de la civilisation. Elle identifie les orientations prioritaires pour les réalisations numériques des prochaines années, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan stratégique 2018-2022 du Musée et de son plan d'action. Elle s'applique donc aux réalisations de toutes les unités administratives.

Plan de développement de compétences numériques

Pour participer pleinement au monde actuel et au futur qui pointe à l'horizon, une évolution des compétences numériques de tous les employés du Musée a été planifiée afin de développer une prise de conscience ainsi que des habiletés et des expertises numériques complémentaires au secteur et au rôle de chacun.

Données numériques

Pour développer sa culture des données numériques, le Musée a mené deux grands projets en parallèle. Le premier consistait à créer une ontologie patrimoniale commune afin de faciliter l'interopérabilité et les échanges d'informations liées et accessibles dans les collections en ligne des organisations du milieu culturel participantes, elles-mêmes tirant leurs informations des bases de données institutionnelles. Cette ontologie élabore un ensemble structuré de termes et de concepts formant un réseau sémantique propre à un domaine, dans ce cas-ci le patrimoine lié aux collections des organisations suivantes : le Musée de la civilisation, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Société des musées du Québec.

Le second projet visait à obtenir une meilleure connaissance des métadonnées numériques d'usage des publics du Musée de la civilisation, afin de favoriser une intelligence d'affaire basée sur les usages numériques de nos visiteurs. Une première démarche d'inventaire a été effectuée pour cartographier les systèmes de cueillette de données des publics du Musée et les besoins d'analyse de ces métadonnées (récits utilisateurs). Par la suite, un redéploiement de la cybermétrie a été réalisé tandis qu'une analyse des données a été amorcée.

Le MLab Creaform, un succès retentissant

La deuxième année d'opération du laboratoire d'expérimentation et de création numériques, le *MLab Creaform*, a été extrêmement riche en découvertes et en apprentissages pour ses diverses clientèles. En plus d'offrir de nouvelles activités, les efforts ont été consacrés à la réalisation de plusieurs projets d'innovation muséale.

Qu'elle soit en visite autonome ou en visite scolaire, chaque personne qui entre dans cet espace est invitée à découvrir son potentiel numérique. L'équipe de guides-animateurs mise sur l'empowerment (*empowerment*) des citoyens, quel que soit leur âge ou leur aisance envers le numérique. Les activités sont variées et spécifiques à chaque clientèle.

À la suite d'appels à projets numériques innovants lancés auprès de la communauté entrepreneuriale et d'organismes, trois d'entre eux ont été retenus et les prototypes ont été produits ou sont en cours de réalisation :

- *Le Musée vivant*, avec l'école Marcelle-Mallet, à Lévis
- *Le Parcours du visiteur*, avec l'organisme artistique Génilab
- *Le Racontoir mobile*, avec l'entreprise Maelström créatif

Travailler avec des « startups »

L'odorat est une véritable porte d'entrée vers les souvenirs et les émotions. Dans le cadre du renouvellement de ses expositions permanentes, le Musée a testé auprès du public la diffusion de trois créations olfactives conçues par l'entreprise québécoise Stimulation Déjà Vu, startup du MT Lab, dans la salle d'exposition *Le temps des Québécois*. Une autre création olfactive, développée en collaboration avec l'artiste atikamekw Jacques Newashish, avait pour but de reconstituer l'environnement de l'œuvre de cet artiste, installée dans l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI^e siècle*, en diffusant des odeurs de sapin baumier ainsi que des notes de fumée pour faire ressentir la chaleur et l'humidité des pierres d'une tente de sudation.

Un appel à idées, le MCQmix, a aussi été fait auprès des employés dans le but d'améliorer l'expérience du visiteur. Neuf équipes ont proposé des projets et les ont réalisés avec des spécialistes et des entreprises québécoises. Le Musée utilise de plus en plus le *MLab Creaform* pour développer des produits novateurs comme ceux qui se retrouvent dans l'exposition *La tête dans le nuage* et prochainement, dans *Histoires de pêche*.

Le MLab Creaform se distingue !

Deux prix OCTAS ont souligné l'excellence du *MLab Creaform*, son caractère novateur ainsi que sa contribution exceptionnelle à l'essor de l'industrie des technologies. Ces prix témoignent des nombreux efforts déployés par l'équipe du Musée de la civilisation pour développer et intégrer l'expérience numérique dans l'ensemble des activités publiques et organisationnelles de l'institution, mais également toute l'audace dont elle fait preuve à travers ses différents projets. Les prix OCTAS sont remis par les experts du numérique en reconnaissance au travail exceptionnel d'une organisation pour la réalisation d'un projet numérique.



Fréquentation du MLab Creaform

19 122 personnes
au 8 mars 2020

57 % jeunes

42 % adultes

54 groupes scolaires
(1 756 personnes)

93 %
taux de satisfaction
des visiteurs locaux
(moins de 40 km
de Québec)



Facebook

34 000

abonnés

2 400 000

portée annuelle

Instagram

5 675

abonnés

116 000

portée annuelle

Twitter

15 300

abonnés

464 000

portée annuelle

Site Web

762 848

utilisateurs uniques

2 860 782

pages vues

Collections en ligne

6 000

utilisateurs

20 000

consultations
des albums

Application mobile Mon MCG

5 400

utilisateurs

Réseaux socio-numériques : une nouvelle vision

Depuis l'adoption en 2017 d'une stratégie visant à fidéliser la clientèle jeunes adultes à travers les réseaux sociaux numériques, plusieurs initiatives ont été menées à bien grâce à de nombreuses collaborations. En raison de la constante évolution des réseaux sociaux et de leurs algorithmes, la stratégie adoptée par le Musée se doit cependant d'être régulièrement actualisée.

Une nouvelle vision pour une programmation intégrée et thématique des productions socio-numériques a été élaborée, afin qu'elle soit non seulement cohérente avec l'ADN et la promesse de l'expérience propre au Musée de la civilisation, mais aussi pour qu'elle soit plus pertinente pour les publics cibles des réseaux sociaux. Les contenus proposés sont propices à la réflexion et à l'enchantement, tout en incitant les utilisateurs à agir.

Un service de production vidéo interne

Dans le but de soutenir l'équipe de la programmation et celle des médias sociaux, un service de production et réalisation vidéo interne a été développé, ce qui réduit considérablement les échanciers et les coûts.

Une heure au Musée et Documentez la pandémie

À la mi-mars, dès la mise sur pause complète du Québec par les autorités gouvernementales en raison de la pandémie de COVID-19, toutes les équipes du Musée de la civilisation, particulièrement celles de l'engagement numérique ainsi que de la programmation et de l'innovation, ont été extrêmement proactives à développer de nouveaux contenus culturels en ligne pour la population confinée à la maison. Ainsi est née *Une heure au Musée*, une plateforme conviviale de recension de contenus muséaux accessibles en ligne destinée à toute la famille. À l'invitation du Musée de la civilisation, les institutions muséales québécoises peuvent y déposer leurs offres numériques et ainsi permettre aux Québécois de trouver, à une même adresse, des contenus diversifiés et enrichissants tels des visites virtuelles d'expositions, des entretiens vidéo avec des conservateurs, des activités pour les enfants, des rendez-vous en direct et des balados.

Par ailleurs, comme la situation était inédite et affectait le monde entier, il était fondamental qu'un musée de société comme le Musée de la civilisation la documente. Sur la page *Une heure au Musée*, un espace a rapidement été réservé à un appel aux citoyens, les invitant à engager une véritable conversation sur ce qu'ils vivaient en confinement en répondant à une question hebdomadaire. Les informations et témoignages recueillis permettront de faire un retour sur les événements dans le cadre d'une mise en valeur qui sera définie au cours des prochains mois.



ENJEU > **1**

L'innovation dans l'offre aux visiteurs (suite)

ORIENTATION 2

Offrir une expérience mémorable aux visiteurs

Sollicités de toute part par le marché du divertissement, les visiteurs du Musée ont des attentes diversifiées et recherchent des expériences inédites et génératrices d'émotions. Pour maintenir et renforcer les liens qu'il a créés avec eux, le Musée doit miser sur ce qui le distingue et contribuer à leur bien-être et à leur enchantement en leur offrant une expérience mémorable. Il entend continuer de placer ses visiteurs au cœur de ses préoccupations et de ses actions.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs stratégiques	Cible prévue au plan stratégique	Résultat 2019-2020	Commentaires
Visiteurs enchantés	19 %	23 %	L'enchantement est le plus haut niveau de l'échelle de mesure de satisfaction du Musée. Combiné aux autres niveaux de l'échelle, cet indice révèle que 86 % des visiteurs du Musée sont très satisfaits ou enchantés.
NPS (<i>Net Promoter Score</i>)* Indicateur 2018-2019 : Pourcentage des visiteurs prêts à recommander sans hésiter la visite du Musée	n/d	Référence établie à 64*	Depuis 2019-2020, le Musée utilise le NPS comme indicateur de recommandation de ses visiteurs. Il s'agit d'un indicateur plus fiable que le précédent et permettant une comparaison avec d'autres organisations. Son calcul s'effectue comme suit : NPS = % ambassadeurs (9 et 10) - % détracteurs (0 à 6)
Avancement du projet d'optimisation du Musée de l'Amérique francophone	20 %	30 %	Un premier concept intégrant la Maison des sciences au Musée du Séminaire a été déposé.

* Reconnu internationalement, le *Net Promoter Score* (NPS) mesure le taux de référence d'une entreprise par ses usagers. La question « Recommanderiez-vous notre marque à un ami ? » devient ainsi une mesure indispensable pour se comparer aux autres attraits et lieux culturels reconnus à travers le monde. Le NPS du Musée de la civilisation se situe au nombre des meilleurs résultats.

Les guides-animateurs ont consacré

7 200

heures au milieu scolaire

8 700

heures au grand public

11 000 visiteurs ont bénéficié des visites commentées et activités dirigées dans *Curiosités du monde naturel* et *Venenum, un monde empoisonné*.

Atelier de costumes
Il était une fois

34 063

participants

11 963

groupes scolaires en activités dirigées

41 492

groupes scolaires en visite autonome

50 063

individus ont participé aux produits pour tous (visites commentées, ateliers familles, espace découverte, *MLab Creaform*).

Le visiteur est au cœur des préoccupations du Musée de la civilisation. Que ce soit lors d'échanges téléphoniques pour obtenir des renseignements, faire des réservations de groupes ou encore dès qu'il franchit les portes de l'institution, il est certain d'avoir toute l'attention requise. C'est dans cet esprit que tous les employés ayant un lien direct avec lui sont regroupés au sein de la direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur. Cela assure une cohérence des processus d'accueil, de transmission d'information et d'accompagnement tout au long de son parcours. À cet égard, le Musée s'est doté d'une déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens. Tous les membres du personnel œuvrant à la billetterie, à la sécurité, à la boutique, à la restauration, à la téléphonie, à la régie ainsi que les guides-animateurs sont animés par la même vision : offrir une expérience mémorable aux visiteurs et leur donner envie de revivre l'expérience et de la partager. À ceux-ci, s'ajoutent nos indispensables bénévoles.

Déploiement d'une nouvelle solution de billetterie *in situ*

Trois bornes de libre-service d'achat de billets (POS -Odo) ont été mises en fonction dans le hall du Musée afin d'offrir aux visiteurs la possibilité de se procurer eux-mêmes leurs billets sans passer par la billetterie. Cette solution génère des gains substantiels en regard de l'efficacité en diminuant le temps d'attente tout en implantant une solution flexible et versatile.

La boutique du Musée

En faisant un arrêt à la boutique du Musée, le visiteur est certain de trouver des objets inédits toujours en lien avec les expositions figurant à la programmation. Cette année, cinq nouvelles collections étaient offertes, dont une gamme de produits créée exclusivement pour la présentation de l'exposition *Broue. L'homme des tavernes*. De plus, relativement à *Venenum, un monde empoisonné*, des suçons avec scorpions et criquets intégrés ainsi que des protéines d'insectes ont fait le bonheur des plus audacieux.



L'année 2019-2020 a obtenu une remarquable fréquentation des groupes scolaires en activité dirigée. En mars 2020, au moment où le Québec était mis sur pause, 90 % de la capacité d'accueil totale de l'offre aux groupes scolaires, qui devait se terminer le 22 mai 2020, était atteint.



Merci infiniment à Anne-Marie pour la belle visite guidée et privée de Curiosités et Venenum. Ce fut une très belle aventure et j'ai eu des échanges intéressants et fructueux avec cette merveilleuse guide. Ma visite me fera réfléchir sur les impacts que je peux avoir sur mon environnement et me permettra de modifier encore un peu plus mes habitudes de consommatrice et d'être humain sur cette Terre. Merci encore Anne-Marie et à bientôt j'espère.

Diane Fortier

Des guides-animateurs fort appréciés

La visite commentée fait partie intrinsèque de toute expérience muséale. Les guides-animateurs qui en sont responsables au Musée de la civilisation sont d'une rigueur exemplaire devant la somme d'informations qu'ils doivent absorber pour chaque exposition et les transmettre adéquatement aux différents publics avec lesquels ils travaillent. De nombreux témoignages en font foi :

Grâce à madame Lyne, notre formidable guide, nous avons réalisé un mémorable voyage dans l'univers de Darwin et de l'évolution des espèces. Les enfants ont été tout simplement captivés par ses propos. Cette personne, je la réserverais pour les mille prochaines années! Que c'est beau de voir un adulte savoir si bien s'adresser aux enfants et garder leur intérêt... Pour cela, il faut se montrer humble et écouter et questionner à partir des propos des jeunes. Il faut beaucoup de sensibilité et de savoir-être pour travailler avec les petits et favoriser leur développement. Madame Lyne possède ces grandes qualités. Merci vraiment!

Nathalie Doré
École oraliste de Québec

En faisant l'activité Entrez en territoire autochtone avec un groupe de jeunes de 7 à 10 ans, une des élèves a réalisé qu'elle était autochtone grâce à des éléments abordés tout au long du parcours. À la fin, j'expliquais qu'on dit Kwei pour dire bonjour. Elle confirme que chez elle aussi, ils disent Kwei. Au moment de quitter elle me demande : « Madame, ça veut dire que je suis une autochtone? » Je vous laisse deviner ce que je lui ai répondu...

Carolyne Bolduc, guide-animatrice

Les bénévoles

Les bénévoles du Musée de la civilisation sont empreints d'un engagement remarquable envers l'institution muséale. De l'accueil pendant la semaine de relâche scolaire à celui à l'entrée des expositions ou du *M Lab Creaform*, ces femmes et ces hommes sont formés pour compléter et appuyer les équipes du Musée. Ils sont extrêmement généreux de leur temps, de leur énergie et surtout de leur sourire. Le Musée a à cœur de les écouter, de les outiller et de trouver des façons originales et innovantes d'apporter leur contribution à la vie du Musée afin, d'enrichir l'expérience du visiteur.

- 136 bénévoles dont 15 nouveaux
- 15 330 heures de bénévolat dont 588 seulement pour la semaine de relâche

Fréquentation du Musée de la civilisation

Au cours de l'année 2019-2020, 545 357 personnes avaient franchi les portes du Musée de la civilisation au 14 mars 2020, soit une légère baisse de 6 % comparativement à l'an passé. La fermeture complète du Musée en raison de la pandémie de COVID-19 n'y est évidemment pas étrangère.

On remarque que les événements calendaires proposant des programmations spéciales génèrent de forts achalandages sur de courtes périodes. Le temps des fêtes et la semaine de relâche ont ainsi attiré respectivement 24 070 et 22 900 visiteurs.

Au 31 mars 2020, le Musée avait cumulé, depuis son ouverture officielle en octobre 1988,

19 630 925 visiteurs.

Chaque année, le Musée mène une enquête auprès de son public afin de mieux planifier ses différentes actions. Elle s'est déroulée auprès de 872 personnes entre le 15 juillet et le 12 octobre 2019.

Profil du visiteur

- Hommes : 43 %
- Femmes : 56 %
- Travailleurs à temps plein : 58 %
- Ont visité le Musée : 38 % en couple et 23 % en famille
- Provenaient de la région (moins de 40 km de Québec) : 29 %
- Provenaient de l'extérieur de la région de Québec : 71 %, soit une hausse de 5 % comparativement à l'an dernier. Parmi eux :
 - 24 % étaient des Québécois;
 - 7 % provenaient des autres provinces;
 - 17 % étaient des Américains;
 - 13 % étaient des Français;
 - 10 % provenaient d'autres pays.

Les 18-34 ans représentent 32 % des visiteurs du Musée, une hausse de 9 % comparativement à 2018-2019. On peut penser que cette hausse est attribuable au caractère novateur de l'exposition *Venenum, un monde empoisonné*. En effet, la note attribuée à celle-ci à cet égard (une exposition audacieuse, inhabituelle, qui questionne) fut de 8,3 sur 10.

Raison de la visite et satisfaction

- 54 % pour explorer l'exposition *Venenum, un monde empoisonné*
- 28 % pour explorer l'exposition *Curiosités du monde naturel*

Ces deux expositions ont recueilli respectivement un taux de satisfaction de 90 % et de 87 %.

L'impact cognitif des expositions vedettes et des activités liées est très important :

- 90 % disent avoir acquis de nouvelles connaissances
- 80 % affirment que les expositions les ont fait réfléchir
- 74 % souhaitent en connaître davantage sur le sujet
- 52 % disent avoir le désir d'agir, de changer un comportement

Le taux de satisfaction générale (visiteurs enchantés et très satisfaits) est de 86 % comparativement à 76 % en 2018-2019.

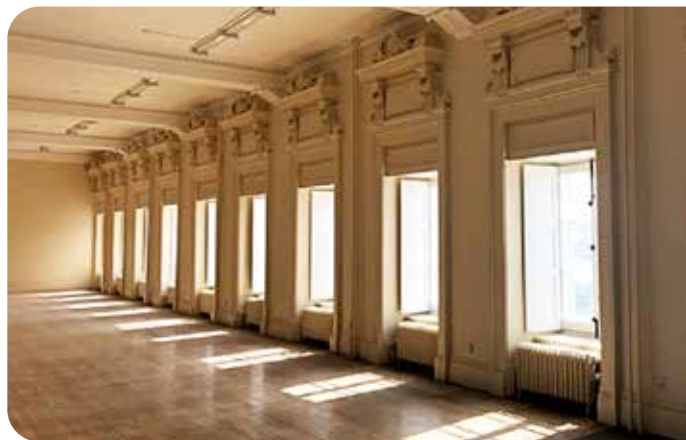
L'expérience au Musée a été mémorable pour 77 % et parfaite pour 46 %.

Espaces muséaux et réserves du Musée de l'Amérique francophone

Projet de la Cité du Séminaire

Au cours de l'année 2019-2020, le Musée de la civilisation a déposé un premier concept en regard du projet de la Cité du Séminaire. Un mandat a ensuite été octroyé à une ressource externe spécialisée afin de proposer une nouvelle mouture dudit concept en intégrant la volonté de la direction du Musée de développer une vision globale définissant l'identité, le sens et l'expérience de la future Cité du Séminaire. L'originalité du projet repose sur :

- Une thématique principalement axée sur les savoirs, permettant notamment de relier l'espace de la Maison des sciences et l'espace du Musée du Séminaire, ainsi que tous les autres éléments satellites tels la réserve muséale, les laboratoires d'archéologie et la Chapelle du Séminaire.
- Une idée maîtresse visant à considérer la Cité du Séminaire comme un terrain de jeu de la pensée.



L'équipe du Musée poursuit la réflexion afin de préciser les thématiques abordées et les fonctions de chacun des différents espaces. L'objectif principal est de raffiner le concept afin de conserver une cohérence entre les différentes composantes de la Cité du Séminaire, tout en maintenant le cap sur le développement des savoirs et de la pensée critique chez les visiteurs. Les différents partenaires seront consultés dans les étapes subséquentes afin de valider le concept final dont le dépôt est prévu pour l'automne 2020.

ENJEU > 2

La performance organisationnelle

ORIENTATION 1

Accroître les revenus commerciaux

Le soutien financier des partenaires du Musée a permis à ce dernier de s'imposer comme une institution crédible, solide et attrayante. Encore aujourd'hui, ce soutien joue un rôle essentiel dans le succès du Musée; il est donc important que ses partenaires soient mobilisés afin de lui permettre de poursuivre ses avancées, de rayonner et d'assurer sa pérennité.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs stratégiques	Cible prévue au plan stratégique	Résultat 2019-2020	Commentaires
Accroissement des revenus commerciaux	5 %	4 %	Les revenus commerciaux incluent, notamment, la billetterie, la boutique, les événements privés et le restaurant. La croissance demeure stable et ce malgré le manque à gagner dû à la pandémie.
Croissance des revenus liés au mécénat	5 %	15 %	Cette croissance représente l'augmentation des contributions philanthropiques au Musée par la Fondation pour des projets dédiés et non-dédiés.
Croissance du nombre d'abonnements	8 %	84 %	Le nombre d'abonnements est passé de 3 200 en 2018 à 5 900 en 2020.
Croissance des Abonnés satisfaits	1 %	n/d *	Le sondage de satisfaction effectué en mars de chaque année n'a pu être réalisé en raison de la pandémie de COVID-19. L'an dernier 77 % des Abonnés se considéraient satisfaits ou très satisfaits de leur abonnement au Musée. Considérant le taux d'enchantement global des visiteurs, tout porte à croire que celui des Abonnés serait demeuré stable.

Billetterie du Musée de la civilisation*

	Ventes	Billets
Tarif <i>Grandes expositions</i>	988 166 \$	68 664
Tarif régulier	848 475 \$	81 489
TOTAL	1 836 641 \$	150 153

*ces chiffres excluent les revenus générés par le vestiaire et par le Musée de l'Amérique francophone

Commandite

Au cours de la dernière année, le Musée de la civilisation a bénéficié d'une somme de 282 650 \$ en commandites financières, souscrite par de précieux partenaires.

Les partenaires financiers du Musée contribuent au rayonnement et au développement d'une institution culturelle prestigieuse, tout en bénéficiant d'un environnement de qualité pour diffuser leur image et leur message auprès d'un large public.

Pendant l'année 2019-2020, le Musée de la civilisation a eu le privilège d'ajouter de nouveaux partenaires reliés à sa programmation. Les thématiques de la bière et du numérique ont séduit Molson Export, présentateur de *Broue. L'homme des tavernes*, ainsi que les entreprises CGI et Rogers qui présentent l'exposition *La tête dans le nuage* en collaboration avec l'Association québécoise des technologies (AQT). De son côté, la Caisse de dépôt et placement du Québec a donné son appui financier pour offrir un accès gratuit au Musée et à des activités dirigées à des groupes scolaires, à raison de 1 000 enfants par année pendant 3 ans, provenant de milieux plus vulnérables, en plus de s'associer au Grand Banquet de la Fondation du Musée de la civilisation.

L'Office québécois de la langue française a contribué financièrement à l'implantation d'une campagne linguistique institutionnelle visant à promouvoir les bonnes terminologies à employer notamment dans les secteurs du numérique et du développement durable. La réalisation de cette campagne a cependant été retardée en raison de la pandémie de COVID-19.

Hydro-Québec a réitéré sa confiance envers le Musée en augmentant sa contribution relative à la programmation éducative incluant l'ensemble des activités offertes lors de la semaine de relâche. Pour marquer de façon tangible ce partenariat de longue date, l'Auditorium 2 du Musée porte maintenant le nom de Auditorium Hydro-Québec. La société VIA Rail a également renouvelé son entente à titre de partenaire en produits et services en offrant des billets de train notamment pour des activités de promotion.

Événements spéciaux et privés

Situé dans l'arrondissement du croissant du Vieux-Port à proximité de la place Royale, le Musée de la civilisation bénéficie d'une architecture unique pour accueillir un événement culturel, une réception privée ou un colloque. C'est pourquoi le Musée est l'hôte ou l'organisateur d'événements rassembleurs. C'est le cas des six soirées Grands Feux Loto-Québec où plus de 200 personnes par soir ont pu profiter du magnifique spectacle, bien installées sur les toits du Musée. En collaboration avec le Café 47, elles avaient droit à un repas en formule boîte à lunch ou en formule VIP. Ce forfait incluait également un accès illimité aux expositions *Venenum, un monde empoisonné* et *Curiosités du monde naturel*.

À la fin du mois de novembre 2019, le hall du Musée se transformait en un vaste marché de Noël. Plus de 30 artisans et créateurs québécois y faisaient découvrir leurs créations uniques et leurs produits exclusifs et locaux. Des conférenciers renommés étaient aussi sur place pour échanger avec le public : Philippe Lapeyrie, sommelier, Manon Leblanc, décoratrice et Arnaud Marchand, chef-cuisinier. Plus de 10 000 personnes ont franchi les portes du Musée lors de cette 4^e édition qui s'étalait sur trois jours.

Deux nouvelles offres pour le public : les fêtes d'enfants et l'Halloween

Toujours animé d'une ferme volonté de se renouveler et de combler les attentes de ses différentes clientèles, le Musée a mis sur pied au cours de la dernière année deux nouvelles offres qui lui permettent de générer des revenus autonomes supplémentaires.

À la demande générale, un concept pour accueillir des fêtes d'enfants a été développé. Sous l'appellation *Imagine ta fête au Musée!*, un forfait pour les petits de 3 à 5 ans inclut un accès à l'atelier de costumes *Il était une fois...* tandis qu'un forfait pour les plus grands permet aux jeunes de 7 à 12 ans de célébrer au *M Lab Creaform* tout en s'initiant à l'électronique, en créant une carte de vœux intégrant un circuit électrique composé de ruban de cuivre, de diodes électroluminescentes et d'une batterie. De septembre 2019 à février 2020, plus d'une vingtaine d'enfants ont eu une fête signée par le Musée de la civilisation.

La seconde offre a été spécifiquement conçue pour prolonger les plaisirs de l'Halloween. Le 1^{er} novembre, les familles étaient invitées à passer une soirée empreinte de mystère et de folie au Musée en compagnie du personnage d'Evelyn Darwin. Après avoir fait une chasse aux indices dans les expositions, les 350 participants présents avaient rendez-vous dans le hall avec des personnages colorés, un bar à bonbons et des animaux vivants d'Éducazoo. Le tout sous la musique endiablée de DJ Pieuvre!



Événements privés en 2019-2020

- Plus de 200 événements privés, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier;
- 459 745 \$ provenant de la location d'espaces ce qui représente une croissance de 11 % par rapport à l'an passé;
- 50 413 \$ provenant des ristournes des traiteurs permettant d'atteindre l'objectif fixé;
- Une présence accrue de la clientèle en tourisme d'affaires a été remarquée ainsi qu'une hausse de 10 % du nombre de tournées de familiarisation;
- Le nombre de congrès internationaux ayant le Musée de la civilisation dans la programmation offerte aux participants a augmenté permettant d'atteindre l'objectif de collaborer davantage avec des organisations comme Québec Destination Affaires.

Campagne Abonné comblé

Au cours de l'année 2019-2020, l'abonnement du Musée de la civilisation a consolidé son positionnement d'offre exceptionnelle dans le paysage culturel québécois. De toute évidence, cela a porté fruit, puisque le Musée comptait, au 31 mars 2020, 9 800 abonnés comblés répartis à l'intérieur de 5 900 abonnements.

Plusieurs actions promotionnelles expliquent cette hausse importante dont un rabais de 50 % applicable le jour de l'anniversaire du Musée, le 19 octobre, lequel a généré plus de 700 abonnements (nouveaux et renouvellements) en 24 heures. Par ailleurs, dans un esprit de collaboration, le Musée de la civilisation et le Musée national des beaux-arts du Québec ont lancé un abonnement conjoint pour le plus grand plaisir de nombreux adeptes des deux institutions. Une initiative qui compte maintenant 634 abonnements. Une campagne publicitaire numérique mettant en valeur les privilèges obtenus en adhérant à cette formule a été réalisée sur Facebook et Instagram.

Les privilèges dont bénéficient les Abonnés sont nombreux. En plus d'obtenir des gratuités, cette année ils ont pu parcourir en avant-première les expositions *Venenum, un monde empoisonné*, *Curiosités du monde naturel* et *La tête dans le nuage* en compagnie des chargés de projets et des conservateurs. Ils ont assisté en grand nombre à un entretien avec les trois comédiens de la pièce de théâtre *Broue*. Ils ont eu aussi l'occasion de rencontrer le créateur de mode Jean-Claude Poitras et de faire un atelier-découverte avec la créatrice

de *Perles Nomades* à la boutique du Musée. Les Abonnés apprécient grandement les services personnalisés comme l'accès VIP rapide à la billetterie lors des journées de fort achalandage.

La Fondation du Musée de la civilisation

Depuis 1991, la Fondation a pour mission de soutenir l'accessibilité à la culture et aux activités du Musée, contribuant à faire vivre à tous les visiteurs une expérience positive et enrichissante. Elle soutient le fonctionnement de l'organisation et participe à son rayonnement afin que le Musée demeure un espace de réflexion et de rencontres.

La Fondation est fière d'appuyer des projets innovants de médiation culturelle et éducative du Musée et de permettre à de nombreux visiteurs d'horizons variés de vivre une expérience inoubliable.

Elle cherche continuellement à ouvrir plus grand, notamment auprès des enfants, les portes de cette magnifique « Maison du monde », où créativité et dépassement de soi sont au cœur de son rôle social et éducatif.

Un conseil d'administration de 11 membres regroupant des gestionnaires d'expérience s'emploie à gérer ses actifs et à déployer les moyens nécessaires pour en garantir l'essor.

Ses revenus sont générés par des activités-bénéfice originales et souvent à caractère ludique, une campagne annuelle de sollicitation et un Grand Banquet annuel. Ce dernier demeure la principale source de financement de la Fondation.

Pour l'exercice 2019-2020, les résultats de la Fondation sont tangibles et concrets : ils se comptent en visages, en sourires et en étoiles dans les yeux de ceux et celles qui participent aux nombreux projets éducatifs et aux activités de financement.

La Fondation a versé au Musée de la civilisation :

618 690 \$ en 2019-2020

9 000 000 \$ depuis sa création en 1991

Au total, on compte 465 donateurs en 2019-2020 qui ont permis d'amasser une somme de 1 015 372 \$.

Une soirée-bénéfice pour les fondations des deux musées nationaux de Québec

Lors de la tenue de l'événement *Bordeaux fête le vin à Québec*, en août 2019, l'équipe du restaurant Quarante 7 a eu l'idée d'organiser une magnifique soirée au profit des fondations du Musée de la civilisation et du Musée national des beaux-arts du Québec. Une première collaboration fructueuse pour les deux institutions qui se sont partagé 25 000 \$ de profits nets.



L'édition 2019 du Grand Banquet établit un nouveau record

D'année en année, l'équipe du Musée peaufine la formule du Grand Banquet de la Fondation pour surprendre les convives et leur faire vivre une soirée inoubliable. Présentée par Bell, sous la présidence d'honneur de Louis Vachon, président et chef de la direction, Banque Nationale, la 16^e édition de cet événement incontournable dans le paysage philanthropique de la région de Québec a repoussé ses limites une fois de plus en amassant 362 000 \$ de profits nets.

Le brunch de Pâques Chocolats Favoris

Pour une 3^e année, le brunch de Pâques de la Fondation du Musée de la civilisation n'a fait que des heureux : plus de 400 convives, dont 220 provenant des organismes partenaires que sont Le Pivot, la Maison de la Famille Rive-Sud, le Centre Ressources Jardin de Familles, le Carrefour des enfants de Saint-Malo, l'Atelier occupationnel Rive-Sud et le Centre Famille Haute-Ville. Un moment empreint de partage et d'une grande générosité comme en témoigne le montant amassé de 47 000 \$.

Le brunch de Pâques Chocolats Favoris a été présenté par Desjardins, en collaboration avec la Fondation Dufresne et Gauthier, Prodigy, Barry Callebaut, Ameublement Tanguay, Sena Ventas & Marketing, Énergie Valero, Mirego, Délifruits, Distribution Paral & LJ Déry, Sérigraphie Concept.

Tout un monde pour 30 \$

Initiée en 2017, la campagne de financement participatif *Tout un monde pour 30 \$*, diffusée sur la plateforme La Ruche, a atteint une fois de plus son objectif de 6 000 \$. Une somme dédiée à l'organisation de quatre journées spécialement conçues pour accueillir au Musée quelque 200 jeunes provenant de milieux moins favorisés de la région de Québec, lors de la semaine de relâche scolaire.

Sélectionnés par des organismes communautaires reconnus tels que La Ruche Vanier, la Joujouthèque Basse-ville, Solidarité Famille, le Carrefour des enfants de Saint-Malo, le Patro Laval et Loisirs Vanier, ces enfants étaient invités spécialement par la Fondation du Musée de la civilisation à passer une journée en mode VIP et à prendre part à la programmation passionnante axée sur les sciences naturelles. Cet accueil particulier comprenait l'accompagnement par un guide-animateur à travers différentes activités, le transport, la collation, le lunch santé au Café 47 et un cadeau-souvenir. Tout avait été pensé pour que ces jeunes vivent une expérience enrichissante.

Génération M

Animés par un amour profond pour la culture, particulièrement pour le Musée de la civilisation qu'ils fréquentent depuis leur enfance, huit jeunes professionnels de la relève forment le groupe dynamique Génération M. Le but de ces jeunes mécènes est de rendre la culture accessible à tous en appuyant la Fondation du Musée dans la réalisation d'activités au profit de familles et de groupes scolaires provenant de milieux moins favorisés.

Au cours du présent exercice financier, ils ont organisé la *Journée Génération M* dont les invités étaient les 251 élèves et les 23 professeurs de l'école Marguerite-Bourgeois de Québec. Une autre école devait vivre une journée aussi mémorable en mars 2020 mais celle-ci a dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

La soirée Hommage aux grands créateurs

Ce magnifique événement devait avoir lieu le 25 mars 2020 et mettre en lumière la fabuleuse carrière de l'homme de théâtre et comédien Roland Lepage, aujourd'hui âgé de 91 ans. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 en a forcé l'annulation.

Membres du conseil d'administration de la Fondation

au 31 mars 2020 (un poste était vacant)



PRÉSIDENT
Claude Choquette,
FCPA, FCA



VICE-PRÉSIDENT
Nicolas Racine



TRÉSORIER
Hugo Côté



Patrick Aubin



Michel Biron



Dominique Brown



Vincent Cliche



Me Olga Farman



Richard Fecteau



France Rodrigue

ENJEU > 2

La performance organisationnelle (suite)

ORIENTATION 2

Renforcer la capacité organisationnelle

Le Musée évolue dans un environnement compétitif, en transformation et marqué par la rareté de la main-d'œuvre. Dans ce contexte, sa capacité à mobiliser ses ressources et à améliorer de façon continue son efficacité est essentielle pour continuer à remplir sa mission.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs stratégiques	Cible prévue au plan stratégique	Résultat 2019-2020	Commentaires
Accroissement de l'indice d'engagement des employés	1 %	2,8 %	L'indice d'engagement des employés est passé de 7,1 à 7,3 au cours de l'année.
Réalisation du Plan d'optimisation des ressources	40 %	14 %	Plan approuvé en mars 2020. L'an 1 couvrira la période du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Tout au long de l'année, un rythme soutenu des communications internes ont permis de maintenir un contact constant avec l'ensemble du personnel travaillant au Musée de la civilisation, au Musée de l'Amérique francophone et au Centre national de conservation et d'études des collections.

L'implantation du Plan de développement des compétences des employés, du nouveau Programme d'aide aux employés ainsi que des conférences sur le bien-être en milieu de travail, font partie des actions posées au cours de l'année 2019-2020, tout comme le nouvel affichage dynamique installé à plusieurs endroits stratégiques du complexe muséal. Remplaçant le journal interne version papier, il constitue un exemple de développement durable permettant de diffuser les nouvelles plus rapidement et plus fréquemment.





Accès à l'égalité en emploi

Au cours des prochains mois, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse doit actualiser les objectifs d'accessibilité avec lesquels le Musée de la civilisation travaille depuis plusieurs années. Dès que les objectifs spécifiques à atteindre seront connus, de nouvelles mesures appropriées seront adoptées.

Cependant, les efforts requis pour rejoindre les groupes cibles et favoriser leur intégration dans notre milieu de travail sont toujours maintenus avec rigueur. Cela se reflète notamment par l'introduction de questions sur l'appartenance à un tel groupe dans le logiciel de gestion des candidatures. Les éventuels aménagements d'espaces de travail prévus pour le personnel ont par ailleurs été faits en considérant la possibilité d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Bilan des activités de formation

En application de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, le Musée a déclaré, au 31 décembre 2019, un investissement de 144 583, 88 \$ en activités de formation, représentant 1,22 % de la masse salariale et 4 154 heures de formation.

Cela inclut notamment les formations de groupe liées aux sujets suivants : l'accessibilité universelle, le numérique, le *Lean*, la gestion de la performance, l'accueil des visiteurs, la conservation préventive, la résolution de problèmes et la sécurité du fret aérien. Sont également prises en compte les heures de formation continue planifiées annuellement pour l'ensemble des guides-animateurs.

OfficeVibe : Quel aspect de votre travail vous procure la plus grande satisfaction personnelle?

Réponse : Les visiteurs qui apprécient leur visite ou les produits que nous leur offrons. Ceux qui nous disent qu'on a fait une différence dans leur journée, qu'ils n'auraient jamais vu les choses ou compris certains contenus sans notre apport. Les tout-petits qui spontanément nous font un « colleux » à la fin de leur activité parce qu'ils ont tellement aimé ça ou encore ceux qui nous disent avec un grand sourire « Merci! C'était vraiment l'fun. J'aime vraiment ça venir au Musée ».

Un indice d'engagement à la hausse

Les employés utilisent avec enthousiasme le logiciel *OfficeVibe* qui permet de mesurer leur indice d'engagement à travers différentes variables telles que la reconnaissance, les relations avec les pairs ainsi qu'avec les supérieurs. Au 31 mars 2020, l'indice était à 7,3 ce qui est un très bon résultat dans l'échelle d'engagement du logiciel.

Confinement et télétravail

Avec le confinement dû à la pandémie de COVID-19, le Musée a dû réagir très rapidement pour rassurer l'ensemble du personnel sur une foule de questions relatives notamment à la rémunération et aux méthodes de télétravail selon les réalités de chacun. Un contact soutenu a été établi grâce à la transmission quotidienne d'informations sur l'évolution de la situation et à la diffusion hebdomadaire d'une capsule vidéo réalisée par le président-directeur général du Musée qui souhaitait garder le lien de confiance avec tous ses employés.

Pour répondre à des questions récurrentes, une foire aux questions a été publiée tout comme un guide des bonnes pratiques en télétravail. Chaque geste a contribué à accompagner adéquatement les employés à travers cette période d'incertitude. Tous ont fait preuve d'une grande adaptation et d'une excellente collaboration.

Au 31 mars 2020, le Musée comptait 138 employés réguliers et 79 employés occasionnels. Au cours de l'année, 6 employés ont quitté leurs fonctions pour une retraite bien méritée.



Optimiser la gestion des méthodes de travail et des ressources matérielles

Depuis quatre ans maintenant, le Musée de la civilisation a entrepris une démarche visant à implanter une culture d'amélioration continue appuyée sur la philosophie *Lean*. Il réalise ainsi annuellement plusieurs initiatives qui permettent d'optimiser et de simplifier ses méthodes de travail et ses processus d'affaires, pour améliorer la qualité et le délai des services rendus aux clientèles, autant à l'interne qu'à l'externe.

Le Musée a donc poursuivi, au cours de la dernière année, la transformation organisationnelle amorcée en mettant des efforts particuliers à bien calculer les coûts des gaspillages repérés dans les opportunités d'amélioration potentielles, de manière à prioriser la réalisation de celles qui offrent un maximum de bénéfices mesurables.

Un plan d'optimisation des ressources a été approuvé en mars 2020. Pour l'an 1 de celui-ci, couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, les efforts seront concentrés sur deux éléments : le grand projet de révision du logiciel comptable et des processus comptables et financiers, ainsi qu'un portefeuille de plusieurs opportunités touchant à la consommation écoresponsable. Le Musée souhaite que la réalisation dudit plan soit l'occasion de rencontrer deux objectifs complémentaires, soit mettre à profit les employés pour suggérer des gaspillages à prioriser et orienter la recherche de gains en ciblant le thème de la consommation écoresponsable, un aspect du développement durable cher à l'organisation.

À cet égard, des forums d'échanges ont été organisés et les employés ont identifié des idées porteuses en vue d'améliorer les pratiques du Musée et, par le fait même, de réduire certaines dépenses. En 2020-2021, un programme de gestion des idées d'amélioration et d'innovation, nommé *Eurêka*, sera déployé afin de permettre aux employés de transmettre en tout temps leurs suggestions d'amélioration et un processus pour identifier les plus prometteuses en termes de gains d'efficacité sera mis en place.



Par ailleurs, durant l'année 2019-2020, un réaménagement des espaces occupés par les différentes directions du Musée a été réalisé dans le but de regrouper les employés de celles-ci sur les mêmes étages, ce qui facilite grandement les échanges et le travail. De plus, toujours dans l'esprit de la philosophie *Lean* et de l'amélioration continue, un nouveau local regroupant l'ensemble des équipements et accessoires informatiques a été organisé de manière à permettre à tous les utilisateurs de voir et retrouver un objet rapidement, améliorant ainsi la productivité de l'équipe des opérations et de soutien aux technologies.

La gestion intégrée des documents administratifs (GID)

L'équipe affectée à la gestion intégrée des documents administratifs participe à la transformation de l'administration numérique gouvernementale, à l'optimisation des ressources informationnelles, au développement durable et à l'innovation. Grâce aux opérations de classement, d'archivage, de numérisation et de diffusion, réalisées à un rythme soutenu, elle répond aux exigences administratives, légales et mémorielles du Musée.

Depuis 2017, le Musée de la civilisation s'est doté d'un plan qui comprend entre autres l'opération annuelle *Grand ménage* des dossiers analogiques et numériques permettant de gérer les ressources documentaires selon les normes. Le bilan 2017-2020 est très positif : 650 boîtes (150 mètres linéaires) de documents ont été traitées, détruites ou archivées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). En 2019-2020, ce sont 102 boîtes (34 mètres linéaires) de documents qui ont été traitées.

La numérisation des archives audiovisuelles administratives s'inscrit également dans cette volonté d'innovation muséale et de développement durable. Cette année, 232 enregistrements sonores et audiovisuels ont été numérisés. Leur sauvegarde et leur archivage alimentent les projets de valorisation en ligne, notamment dans le contexte de la COVID-19, comme *Une heure au Musée*. Depuis 2017, près de 3 000 numérisations d'enregistrements audiovisuels ont été réalisées et cataloguées.

Quant à l'architecture de l'information, l'implantation de 38 arborescences numériques a contribué à l'épuration des documents numériques, à la réduction et à la normalisation des ressources informationnelles ainsi qu'à l'efficacité de la gestion des dossiers d'affaires, en contexte de télétravail généralisé par la COVID-19.

Le développement durable

Le Musée confirme encore une fois cette année son engagement en matière de développement durable. Que ce soit sur le plan environnemental, social ou économique, plusieurs actions ont été réalisées. Un comité transversal composé d'un représentant de chaque direction a également été mis en place afin d'identifier, de manière concertée et cohérente, les actions à prioriser dans les mois et années à venir. Le Musée de la civilisation déposera son prochain plan d'action 2021-2026 d'ici le 31 mars 2021.



Voici des exemples de réalisations qui ont dépassé les objectifs prévus pour 2019-2020 :

- La sélection du Musée de la civilisation par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) dans le but de l'accompagner dans la réalisation d'une action concrète en 2020-2021. Le financement de cette opération est possible grâce à un partenariat de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- L'implantation des bacs de compostage déployée à travers les espaces administratifs de même que dans la cuisine du Café 47 pour une diminution tangible des déchets.
- Le processus d'aliénation des biens et équipements dont bénéficient plusieurs organismes extrêmement heureux de donner une deuxième vie à ces biens.
- Depuis 2017, on constate une diminution de 25 % des déchets générés par le Musée pour une même diminution en termes de coût lié à la collecte.
- Une programmation d'expositions et d'activités de médiation culturelle et éducative faisant écho à l'importance du développement durable : *Curiosités du monde naturel* (espèces en voie de disparition), *Venenum, un monde empoisonné* (la toxicité environnementale),
- L'élimination des sacs de plastique au vestiaire des visiteurs.

Le parc immobilier

Le parc immobilier du Musée de la civilisation nécessite annuellement des travaux de réfection et d'entretien, afin d'assurer son intégrité et sa pérennité. Le ministère de la Culture et des Communications contribue, par les programmes de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien, à la planification et à la réalisation des travaux majeurs.

Les principaux travaux menés en 2019-2020 sont :

- la réfection de la toiture de la courive et du système de fonte de neige;
- la réfection de la maçonnerie de la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone;
- la réfection de la chaufferie alimentant le Musée de l'Amérique francophone.

Collections nationales

Les collections du Musée de la civilisation sont partagées en trois grandes catégories. Au 31 mars 2020, elles comptaient 222 300 objets, 197 426 volumes rares ou anciens ainsi que 1,2 km linéaire d'archives historiques.



Enrichissement des collections

Pour perpétuer la mémoire de l'écrivain Réjean Ducharme et préserver son processus de création, sa succession a offert en donation au Musée de la civilisation l'intégralité du contenu de son bureau et de son atelier incluant, entre autres, la bibliothèque personnelle de Ducharme. Quatre *Trophoux* inachevés, offerts au Musée par messieurs Charles Forget et Stefan Georgesco complètent cette importante acquisition. En recevant ce corpus exceptionnel qui témoigne du processus créatif de Ducharme, le Musée s'est engagé à présenter une exposition où seront reconstitués à l'identique ces lieux où travaillait l'écrivain.

Les collections associées aux arts du spectacle vivant se sont également enrichies des costumes de ballet créés par François Barbeau (1935-2016), pour les productions *Carmina Burana* (1966) et *Tommy* (1970) des Grands Ballets canadiens de Montréal.

Dans un autre secteur, la machine à écrire de Lise Payette rejoint aussi les collections. L'auteure et chroniqueuse y a imaginé les épisodes de maints téléromans, dont *Les Dames de cœur* (1986-1989), *Un signe de feu* (1989-1991) et *Marilyn* (1991-1993), lesquels ont tous abordé les thématiques liées à la condition féminine. Un bel atout pour un musée de société.

Dans un autre registre, une sélection représentative de l'histoire des jeux et des jouets au Québec ainsi que des articles de sport pour enfant ont été offerts par monsieur Jean Bouchard. À ce titre, les collections du Musée occupent une place enviable aux côtés de celles du Musée canadien de l'histoire, du Musée McCord et du Musée POP. Parmi les autres additions démontrant la diversité des collections de l'institution, figurent l'acquisition d'affiches électorales de René Lévesque et de Lise Payette, de l'album *Mes décors de Nic et Pic* du décorateur Norbert Poulain, d'un arrosoir de patinoire qui était en usage dès 1949 au Collisée de Québec, d'articles de pêche, d'échantillons pour la vente à domicile de produits cosmétiques, de maquettes du scénographe Michel Gauthier, ainsi que de vêtements ruraux des années 1920 à 1940.

Enfin, en marge de l'exposition *Curiosités du monde naturel*, un appel avait été lancé aux sculpteurs populaires pour concevoir un animal avec des matériaux récupérés. L'œuvre de Danielle Samson, *NOM SCIENTIFIQUE : Giroveloce vireventus NOM COMMUN : Pétosaure*, a intégré les collections avec bonheur.

État des lieux des collections

Mettant en œuvre sa *Politique de gestion des collections*, le Musée a réalisé un État des lieux des collections. Cet outil dresse le portrait général de ses collections en y faisant ressortir les forces et les faiblesses. De ce travail d'analyse découle la formulation de priorités afin de consolider les collections et d'en affiner les axes de collectionnement.

Enfin, le Musée a aussi déployé un plan d'aliénation dans l'optique de veiller à la cohérence de l'organisation des collections sous sa garde. Dans un esprit favorisant la saine gestion des espaces de réserve, des biens non significatifs ont été retirés des collections. Dans le même esprit, des documents ont été transférés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui en assurera dorénavant la conservation. La diminution du nombre d'objets par rapport à l'exercice précédent s'explique par la mise en application, dès 2017, de ce plan d'aliénation ainsi que par un changement de classification alors que certaines pièces sont désormais enregistrées dans la catégorie des archives.

Rayonnement des collections

Le Musée a renforcé son soutien au réseau muséal par l'entremise de 93 prêts, dont 25 nouveaux, auprès d'institutions et de maisons historiques. Se retrouvent ainsi exposés, 2 158 objets de ses collections dont quelque 70 vêtements qui ont pris la route vers le Musée McCord pour la présentation de l'exposition *Jean-Claude Poitras - mode et inspirations*, coproduite avec le Musée de la civilisation.



Par le prêt de spécimens naturalisés d'oiseaux, l'institution a contribué à la présentation *Les Incas... c'est le Pérou!* à Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Ceux-ci s'ajoutent aux 77 objets rares et mystérieux prêtés pour l'exposition *Dans la Chambre des merveilles*. Un tableau du peintre français Jean-Jacques Henner (1829-1905) fait partie de l'exposition *The Artist's Dream: Works of French Symbolism*, présentée à la Art Gallery of Hamilton. Enfin, des objets hurons-wendat sont mis en valeur dans la présentation de *Les gardiennes du savoir-faire traditionnel huron-wendat* à la Maison des Jésuites de Sillery.

Par ailleurs, quelque 916 biens de collection ont fait l'objet d'emprunts auprès de 96 institutions muséales et collectionneurs privés pour la tenue de sept nouvelles expositions au Musée de la civilisation.

Traitement des archives

Pour une septième année consécutive, le Musée de la civilisation a poursuivi le vaste chantier visant principalement le traitement des archives du Séminaire de Québec. Deux volets s'effectuent en parallèle : la conservation préventive et la traçabilité des documents, d'une part, et la normalisation des données dans le système de gestion des collections, d'autre part. La diffusion des archives fait l'objet, par ailleurs, d'une mise en ligne avec l'ensemble des collections du Musée, notamment par son portail *Les Collections en ligne*.

L'effort soutenu au cours de la dernière année a permis de terminer le travail de conservation préventive pour la majorité des secteurs. Dans la partie restante, 75 % des archives textuelles sont traitées. L'ensemble des documents inscrits au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO a été normalisé et près de la moitié des documents composant le Fonds Viger-Verreau, reconnu bien culturel du Québec, l'ont été aussi. En matière de traçabilité, une application logicielle a été développée par le Musée pour couvrir l'ensemble des mouvements des documents. Enfin, progrès significatif, un système de signets a été conçu pour faciliter le repérage des ouvrages non catalogués. À ce jour, 71 000 signets sont en place.



Archives/Objets	Traités depuis le début du chantier (2013-2014)	Conservation préventive et traçabilité	Normalisation
Documents inscrits au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO	11 158	100 %	100 %
Documents du Fonds Viger-Verreau	21 431	43 %	42 %
Manuscrits reliés	4 389	100 %	84 %
Cartes et plans	7 586	100 %	100 %
Photographies et iconographies	71 442	100 %	12 %
Œuvres sur papier	18 535	100 %	100 %
Images pieuses	15 625	100 %	100 %
Archives textuelles	947,81 mètres linéaires	79 %	n/a
Journaux en boîtes	2 948	100 %	86 %
Supports publicitaires	664	100 %	100 %
Numismatique	26 082	100 %	100 %
Sigillographie	940	100 %	100 %



Numérisation des collections

Encore cette année, le Musée a bénéficié du soutien du *Plan culturel numérique du Québec* en vue de la numérisation des collections dont il a la garde. Cela a permis au Musée de procéder à la numérisation de plus de 2 300 documents inscrits au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO. À ce jour, près de 8 000 documents reconnus par l'UNESCO sont disponibles en ligne. Le Musée a maintenu la diffusion d'albums à travers une série de thématiques sur son portail *Les Collections en ligne*. Il en a augmenté la cadence au moment du confinement engendré par la pandémie de COVID-19. À ce jour, 60 686 objets et documents, numérisés en haute résolution, sont accessibles sur cette plateforme. Par ailleurs, l'effort de numérisation permet, en temps de confinement, l'accès à une panoplie de documents pour les chercheurs en consultation virtuelle.

Objets

1 786 2019-2020

23 972 depuis 2015

Documents et livres

5 576 2019-2020

52 053 depuis 2015

Documents reconnus par l'UNESCO

2 626 2019-2020

8 433 depuis 2015

Les donateurs

Le Musée de la civilisation témoigne sa gratitude envers les personnes qui, au cours de l'année 2019-2020, ont enrichi les collections de l'institution de précieux témoignages de l'évolution de la société québécoise.

Raynald Bilodeau
 Jean Bouchard
 Armand Cellard
 Guy Charpentier
 Michel Daemen
 Maurice Day
 Marie-Isabelle de Melo
 Jacqueline Falardeau
 Laura Fecteau
 Charles Forget et Stefan Georgesco
 Florence Gagnon-Marquis
 Michel Gauthier
 Serge Girard
 Stéphane Gourde
 Lise Gravel
 Paul Harvey
 Maryse Langlois
 Renée Lévesque
 Jocelyne Mathieu
 Gratia O'Leary
 Norbert Poulain
 Alain Richard
 Neil Thérien
 Errol Trachy
 Ghislaine Turcotte-Doyon
 Succession de Ghislaine Houle Massé
 Succession de Réjean Ducharme
 Succession de Lise Payette
 Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge
 Sœurs de la Charité de Québec

Gouvernance

Renseignements concernant le conseil d'administration et les comités



Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Musée est formé de 13 membres, dont le président-directeur général du Musée. À la fin de l'exercice financier, un poste était vacant.

Les nominations ont été effectuées en tenant compte du profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration du Musée, le 12 janvier 2017. La majorité des membres sont qualifiés comme administrateurs indépendants, au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. La composition du conseil d'administration reflète la parité entre les hommes et les femmes. Y siégeait, au 31 mars 2020, un membre âgé de moins de 35 ans. Les membres sont par ailleurs représentatifs de la société québécoise, étant issus de communautés variées.

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2020

Michel Dallaire

Président
Membre indépendant
Membre du comité de
vérification
58 ans – Québec



Nommé le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 5 ans – 1^{er} mandat à titre de président

Membre depuis 2015

Michel Dallaire est président et chef de la direction de Groupe Dallaire inc.

M. Dallaire siège à plusieurs conseils d'administration de différents organismes, dont la Fondation de l'Université Laval, Québec International, la Fondation Famille Jules-Dallaire et l'Institut Mallet. Il préside également le Comité Créneau Québec BVI de Québec International.

Julie Suzanne Doyon

Vice-présidente
Membre indépendant
Présidente du comité
de gouvernance, d'éthique
et des ressources humaines
52 ans – Lévis



Nommée le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 4 ans – 3^e mandat

Membre depuis 2009

Julie Suzanne Doyon est membre du Barreau du Québec depuis 1992. Elle est directrice générale de la société immobilière IMAFA depuis février 2007. Avant cette date, elle était associée au cabinet d'avocats Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c.r.l.

Elle est présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis et vice-présidente du conseil d'administration de la société VIA. Elle a été pendant plusieurs années première vice-présidente de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux du Québec (AQESSS) et membre de plusieurs conseils d'administration dont celui de la Commission de la capitale nationale, du Centre communautaire juridique de Québec, du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins dont elle a assumé la présidence de 2011 à 2015.

Madame Doyon est également engagée à titre de bénévole ou de présidente d'honneur auprès de nombreux autres organismes de la région dont Diffusion culturelle de Lévis, la Maison des soins palliatifs du Littoral de Lévis, la Société canadienne de la sclérose en plaques de Chaudière-Appalaches et la Fondation Jonction pour Elle.

Louis Bouchard

Membre non indépendant
75 ans – Québec



Nommé le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 4 ans – 2^e mandat

Membre depuis 2012

Louis Bouchard, prêtre du Séminaire de Québec, a fait carrière dans le domaine de l'éducation, notamment comme directeur général du Petit Séminaire de Québec (aujourd'hui Collège François-de-Laval).

Il est membre du conseil d'administration du Séminaire de Québec, membre du conseil de fabrique de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation Parent-Garneau.

Harold Dumur

Membre indépendant
Membre du comité
de vérification
34 ans - Montréal



Nommé le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Harold Dumur a développé une expertise en gestion du développement d'environnements immersifs, soit la réalité virtuelle et augmentée.

En 2011, il reçoit son baccalauréat en génie industriel de l'Université Laval avec mention pour son engagement dans la vie étudiante. Lors de cette graduation, il reçoit la bourse SNC-Lavalin pour le meilleur projet de génie. Il est membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Il a obtenu sa Certification Six Sigma Green Belt de l'Université McGill en novembre 2012. En 2014, il fonde la compagnie OVA qui développe des produits liés à la réalité virtuelle et à l'intelligence artificielle.

Dès 2015, sa compagnie est sélectionnée par l'Accélérateur universitaire et bancaire HEC-Banque nationale. Il remporte aussi le prix de la meilleure « start-up » au sommet des jeunes entrepreneurs du G20 à Pékin en 2016. En 2017, il a présenté sa plateforme StellarX au Consumer Electronic Show de Las Vegas et au South by Southwest de Austin au Texas. Toujours en 2017, OVA est sélectionnée parmi le 3 % des meilleures « start-up » au monde de réalité virtuelle selon HTC-Vive 2017.

Il est membre du cercle restreint du Maritime International Training Support Group (MITSG) géré par la US Navy.

Olga Farman

Membre indépendant
Membre au conseil d'adminis-
tration de la Fondation du
Musée
41 ans - Québec



Nommée le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Olga Farman est associée directrice du cabinet de Québec de Norton Rose Fulbright un des plus grands cabinets d'avocats en droit des affaires et litiges à Québec doté d'une plateforme internationale. Elle siège également au comité de direction pan-canadien du cabinet. Elle exerce principalement dans les secteurs du droit des affaires et de la gouvernance, des sciences de la vie et santé et technologies.

Elle siège, entre autres, au conseil d'administration de La Capitale assureur de l'administration publique et à celui du Festival d'été de Québec.

Marie-Josée Guérette

Membre indépendant
Présidente du comité de
planification stratégique
Membre du comité
de vérification
59 ans - Québec



Nommée le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Marie-Josée Guérette est diplômée de l'Université Laval en sciences politiques ainsi que de l'École Nationale d'Administration de Paris, où elle a obtenu un brevet d'études internationales en administration. Elle a occupé plusieurs postes d'importance au sein de différents ministères québécois, dont celui de sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux et plus récemment, celui de sous-ministre au ministère de la Famille et des Aînés.

Madame Guérette a joint les rangs de La Capitale groupe financier à titre de vice-présidente aux communications et au marketing. De 2012 à 2020, elle y a occupé successivement les postes de vice-présidente exécutives aux Affaires corporatives et de vice-présidente exécutive aux Affaires publiques et Rayonnement d'entreprise, tout en siégeant à plusieurs conseils d'administration. Depuis janvier 2020, elle continue à être engagée dans son milieu en étant administratrice de sociétés.

Dominique Laflamme

Membre non indépendant
Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
Membre du comité de planification stratégique
54 ans - St-Laurent, Ile d'Orléans



**Nommée le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat**

Dominique Laflamme occupe, depuis février 2018, le poste de gestionnaire des opérations au LAB-École, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de rassembler une expertise multidisciplinaire pour concevoir les écoles de demain, celles qui favoriseront le bien-être et la réussite des élèves québécois.

Diplômée de l'Université Laval en administration des affaires, elle a débuté sa carrière chez TD Canada Trust puis a été successivement chargée de cours en marketing hôtelier au collège Mérici, directrice de projet chez Desjardins Marketing Stratégique puis, directrice générale de Maison 1608. Depuis 2001, elle préside en parallèle le Musée du Fort qui relate l'histoire militaire de la ville de Québec.

Reconnue comme une personne pragmatique avec un grand cœur, madame Laflamme s'est engagée dans sa communauté tout au long de sa carrière en siégeant aux conseils d'administration de plusieurs organismes et en soutenant des causes comme le Monastère des Augustines et les Œuvres de la Maison Dauphine par son action bénévole.

Stéphan La Roche

Président-directeur général
Membre non indépendant
52 ans - Québec



**Entré en fonction le 13 octobre 2015 - renouvellement de son mandat
le 9 janvier 2020 pour une période de 5 ans**

Avocat de formation et gestionnaire culturel, Stéphan La Roche possède une vaste connaissance du milieu des arts et des lettres ainsi que des enjeux liés aussi bien à son développement qu'à son rayonnement. Dès son arrivée à la tête du Musée de la civilisation, il a misé sur les forces intrinsèques de l'institution tout en laissant une très large place aux idées nouvelles et à l'innovation. Cette ouverture d'esprit dotée d'une véritable passion pour la culture caractérise sa personnalité de gestionnaire forgée au fil des défis relevés au cours de sa fulgurante carrière au sein de prestigieux organismes culturels dont le Conseil des Arts et des lettres du Québec, la SODEC, la Délégation générale du Québec à Paris et le Palais Montcalm.

Membre du conseil d'administration de l'Université Laval depuis avril 2018, Stéphan La Roche a été fait chevalier des Arts et des Lettres par le gouvernement français en mai 2017.

David Mendel

Membre indépendant
Membre du comité de planification stratégique
67 ans - Québec



**Nommé le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat**

David Mendel était président des Visites Mendel avant sa retraite en 2019. Résident du Vieux-Québec depuis 1976, il est très engagé dans les aspects touchant la préservation de la ville. Il est également l'auteur de différents livres historiques sur la ville et sa région : *Québec, Ville du patrimoine mondial* (2009); *Québec, Berceau de la Nouvelle-France* (2012); *Le Séminaire de Québec, un héritage vivant* (2013); *La Cathédrale Holy Trinity* (2015).

David Mendel a été honoré Personnalité touristique de l'année en 2014 lors du gala annuel de la Chambre de Commerce de Québec. En 2015, il a reçu la Médaille de la Société historique de Québec, et, en 2016, son livre sur la Cathédrale Holy Trinity a reçu le prix Mise en valeur du Conseil du patrimoine religieux.

Il siège aux conseils d'administration de la Fondation de la Cathédrale Holy Trinity à titre de président, et comme membre au sein du Pôle culturel des Ursulines.

Pascal Moffet

Président du comité de vérification
Membre indépendant
49 ans - Québec



Nommé le 4 juillet 2017 Pour un mandat de 4 ans - 3^e mandat

Membre depuis 2009

Pascal Moffet est associé chez Mallette, société de comptables professionnels agréés. Fort de plus de 25 ans d'expérience professionnelle, M. Moffet supervise l'équipe des services-conseils où il est responsable d'une équipe spécialisée en transaction d'entreprises, en planification de la relève, en évaluation d'entreprises et en finance corporative.

Il est aussi responsable de l'évolution provinciale des services-conseils pour Mallette dans sa globalité, et membre du comité de direction de son unité régionale.

Isabelle Picard

Membre non indépendant
Membre du comité de développement des collections
43 ans - Longueuil



Nommée le 4 juillet 2017 Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Isabelle Picard est titulaire d'un baccalauréat en ethnologie/anthropologie avec mineure en études autochtones ainsi que d'un diplôme de deuxième cycle en muséologie, obtenus à l'Université Laval. Depuis vingt ans, madame Picard, elle-même Huronne-Wendat, tente par ses différentes actions professionnelles et personnelles, de mieux faire connaître les réalités des Premières Nations ainsi que les enjeux associés. Consultante depuis une décennie auprès d'organisations autochtones et allochtones dans les champs de la culture, de la santé, de l'éducation, de la philanthropie, de la politique ou autre, elle essaie constamment de faire une différence pour des rapports plus harmonieux entre Autochtones et Allochtones.

Depuis le printemps 2016, elle est notamment conseillère spéciale auprès de l'observatrice indépendante nommée dans le dossier des femmes autochtones de Val-d'Or. Elle a aussi été chargée de cours à l'Université St-Paul et à l'UQAM. Elle est chroniqueuse pour Radio-Canada et collaboratrice à *La Presse +* depuis 2018.

Nancy Florence Savard

Membre indépendant
Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
54 ans - Québec



Nommée le 4 juillet 2017 Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Nancy Florence Savard est une pionnière en animation 3D assistée par ordinateur. Fondatrice et présidente de 10^e Ave Productions, Nancy Florence Savard coproduit et réalise le premier long métrage d'animation 3D 100 % canadien, présenté en 2013 : *La légende de Sarila*. Visionnaire, depuis les débuts des années 2000, elle souhaite faire de la région de la Capitale-Nationale, un pôle de production en animation numérique. Récipiendaire de nombreux prix, elle reçoit, en 2014, l'Hommage Diamant Birks comme réalisatrice, décerné aux femmes de l'année en cinéma. Cheffe de file en long métrage d'animation 3D canadien, elle enchaîne depuis les productions des films *Le Coq de St-Victor*, *Nelly et Simon : Mission Yéti* et le 4^e opus de la boîte, *Félix et le trésor de Morgäa* sortira en 2021. Ses productions sont sélectionnées dans de nombreux festivals à travers le monde et sont distribués dans une centaine de pays.

Engagée dans son milieu, elle préside le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle, siège aux conseils d'administration de la SODEC et de l'Association québécoise de la production médiatique et co-préside la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

Grille de concordance entre le profil de compétence et d'expérience et la composition du conseil d'administration du Musée de la civilisation

Nom du membre	Fonction	Indépendant	CPA	Barreau	H	F	A	E	AU	Eco	Cult	Pat	Edu/Soc	J	C-N	A-R
Michel Dallaire	Président	X			X					X					X	
Julie S. Doyon	V-P / Rep. CMQ	X		X		X				X						Chaudière-Appalaches
Louis Bouchard	Rep. SME	NON			X								X		X	
Harold Dumur		X			X					X				X		Montréal
Olga Farman		X		X		X		X		X					X	
Marie-Josée Guérette		X				X				X					X	
Dominique Laflamme		NON				X					X	X			X	
Stéphan La Roche	PDG	NON			X						X	X			X	
David Mendel		X			X		X				X	X			X	
Pascal Moffet		X	X		X					X					X	
Isabelle Picard		NON				X			X			X	X			Montréal
Nancy F. Savard		X				X					X				X	

Légende:

CMQ	Communauté métropolitaine de Québec	Obligatoire
SME	Séminaire de Québec	Selon profil de compétence recherché
CPA	Membre de l'Ordre des comptables	Obligatoire
Barreau	Membre du Barreau	Atout
H	Homme	
F	Femme	Parité obligatoire
A	Anglophone	Atout
E	Communauté ethnoculturelle	Obligatoire
Au	Autochtone	Atout
Eco	Milieu économique	Selon profil de compétence recherché
Cult	Milieu culturel	Selon profil de compétence recherché
Pat	Milieu patrimonial	Selon profil de compétence recherché
Edu/Soc	Milieu éducatif et social	Selon profil de compétence recherché
J	Jeune de moins de 35 ans	Obligatoire
C-N	Vivant dans la Capitale-Nationale	
A-R	Vivant dans une autre région	Selon profil de compétence recherché

Le conseil d'administration a tenu sept réunions au cours de l'exercice financier 2019-2020. En sus des affaires courantes, divers dossiers opérationnels et stratégiques ont été discutés, dont :

Finances

- approbation du budget annuel, du régime d'emprunts et des états financiers;
- approbation de modifications à la Politique sur les fonds de gestion;
- approbation du renouvellement du portefeuille d'assurances du Musée;
- approbation des tarifications générale et spéciale et des tarifs d'abonnements, dont celui de l'abonnement conjoint avec le Musée national des beaux-arts du Québec.

Vérification et contrôle interne

- adoption de la Politique de vérification interne;
- adoption de la Politique de contrôle interne;
- approbation de modifications à la Politique de délégation d'autorité et à la Politique de délégation pour la signature d'effets de commerce;
- adoption de la Procédure de divulgation d'actes répréhensibles.

Gestion des risques

- adoption d'une mise à jour de la Politique de gestion des risques;
- adoption d'une mise à jour du Plan de gestion des risques 2018-2020.

Ressources humaines et nominations

- nomination d'une membre au conseil d'administration de la Fondation, d'une membre au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines ainsi que de cinq membres au comité de développement des collections;
- approbation du profil de compétence et d'expérience pour le poste de directeur général;
- adoption d'une mise à jour de la Politique de reconnaissance des employés;
- approbation du mandat de négociation de la convention collective des fonctionnaires affiliés au SFPQ.

Orientations stratégiques

- approbation de la Stratégie numérique 2019-2022.

Reddition de comptes

- suivi du plan stratégique 2018-2022;
- approbation du rapport annuel d'activités

Le Musée de la civilisation a entrepris des discussions avec les deux autres musées nationaux du Québec afin d'établir des mesures conjointes d'établissement. Elles seront adoptées par le conseil d'administration du Musée au cours de l'exercice financier 2020-2021 et le rapport annuel couvrant cette même période fera état des résultats de leur application.

Une période de discussion à huis-clos pour les membres du conseil d'administration, à l'exclusion du président-directeur général, est par ailleurs prévue à la fin de chacune des réunions.

Au regard de la formation continue, le processus de réalisation d'une exposition internationale a fait l'objet d'une présentation spéciale aux membres au cours de la dernière année.

Comité de vérification

Le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants. Y siègent le président du conseil d'administration ainsi que trois autres membres du conseil. Un d'entre eux est membre de l'ordre professionnel des comptables et agit comme président du comité.

Membres du comité de vérification au 31 mars 2020

Pascal Moffet, président
Michel Dallaire
Harold Dumur
Marie-Josée Guérette

Le comité de vérification a tenu dix réunions au cours de l'exercice financier 2019-2020.

Lors de chacune de ses réunions régulières, le comité de vérification s'intéresse à l'évolution de la situation financière et au suivi du plan d'action en gestion des risques, lequel est mis à jour périodiquement.

Les dossiers suivants ont par ailleurs été étudiés :

Finances

- états financiers 2018-2019 et rapport du Vérificateur général;
- budget 2019-2020 et ses mises à jour;
- révision de la Politique sur les fonds de gestion;
- tarification 2020-2021;
- abonnement conjoint avec le Musée national des beaux-arts du Québec;
- plan d'audit pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;
- planification des projets de maintien des actifs;
- budget initial 2020-2021.

Vérification et contrôle interne

- Politique de vérification interne;
- Plan de vérification interne 2019-2020;
- suivi du Plan de vérification interne 2019-2020;
- Plan de vérification interne 2020-2021;
- Politique de contrôle interne;
- révision de la Politique de délégation d'autorité;
- approbation des contrats de 75 000 \$ et plus.

Gestion des risques

- révision de la Politique de gestion des risques;
- suivi du Plan de gestion des risques 2018-2020;
- révision de la grille d'identification et d'analyse des risques stratégiques, financiers et opérationnels;
- pré-évaluation des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle et analyse des cinq risques identifiés pour la phase 1;
- Plan de gestion des risques 2020-2022;
- Plan d'action 2020-2022 en matière de gestion des risques.

Utilisation optimale des ressources

- Plan d'optimisation des ressources 2020-2021

Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines est composé, à la majorité, de membres indépendants et est présidé par un membre indépendant. Y siègent trois membres du conseil.

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines au 31 mars 2020

Julie-Suzanne Doyon, présidente
Dominique Laflamme
Nancy Florence Savard*

* Madame Nancy Florence Savard a été nommée le 3 février 2020 en remplacement de madame Olga Farman dont le mandat à ce comité s'est terminé à cette date.

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a tenu trois réunions au cours de l'exercice financier 2019-2020, lesquelles ont porté sur les sujets suivants :

- mise à jour du plan de travail du comité pour 2019-2020;
- suivi de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités;
- programme de formation continue pour les membres du conseil d'administration;
- processus de renouvellement du mandat du président-directeur général et mise à jour du profil de compétence et d'expérience pour ce poste;
- nomination d'une chargée de projets spéciaux au secrétariat général;
- mandat de négociation de la convention collective des fonctionnaires affiliés au Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec.

Comité de planification stratégique

Le comité de planification stratégique est composé de trois membres du conseil d'administration.

Membres du comité de planification stratégique au 31 mars 2020

Marie-Josée Guérette, présidente
Dominique Laflamme
David Mendel

Le comité de planification stratégique a tenu deux réunions au cours de l'exercice financier 2019-2020, lesquelles ont porté sur les sujets suivants :

- état d'avancement du Plan stratégique 2018-2022 : résultats 2018-2019, tableau de bord, nouvelle structure de gouvernance, système de gestion de la performance;
- Plan d'action organisationnel 2018-2022;
- Stratégie numérique 2019-2022.

Assiduité des membres aux réunions du conseil d'administration et de ses comités

1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de planification stratégique
Nombre de réunions	7	10	3	2
Louis Bouchard	6			
Michel Dallaire	5	8		
Julie Suzanne Doyon	7		3	
Harold Dumur	4	7		
Olga Farman	5		2/2	
Marie-Josée Guérette	4	6		2
Dominique Laflamme	7		3	2
Stéphan La Roche	7			
David Mendel	6			2
Pascal Moffet	7	9		
Isabelle Picard	4			
Nancy Florence Savard	5		0/1	

Comité de développement des collections

Le comité de développement des collections est composé du président du conseil d'administration ou d'une personne que celui-ci délègue, du président-directeur général du Musée, du directeur des collections, d'un autre directeur désigné par le président-directeur général ainsi que de cinq membres provenant des milieux de la recherche universitaire et de la pratique muséale désignés par le conseil d'administration.

Membres du comité de développement des collections au 31 mars 2020*

Stéphan La Roche, président
 Nancy Bernier
 Dany Brown
 Geneviève de Blois
 Sophie Limoges
 Jocelyne Mathieu
 Maryse Paquin
 Isabelle Picard
 Nathalie Vaillancourt

* Madame Diane Bisson, monsieur Yvon Desloges et monsieur Rénaud Lessard ont terminé leur mandat en décembre 2019. Le mandat de madame Nancy Florence Savard à ce comité s'est terminé le 3 février 2020.

Le comité de développement des collections a tenu trois réunions au cours de l'exercice financier 2019-2020. Il a recommandé l'acquisition des objets associés à onze propositions ainsi que l'aliénation de quinze ensembles de biens de collection.

Parmi les propositions d'acquisition recommandées par le comité, figurent les quatre *Trophoux* offerts par messieurs Charles Forget et Stefan Georgesco en complémentarité de la donation de la Succession de Réjean Ducharme, des costumes de ballet remis par le Fonds chorégraphique Fernand-Nault ainsi qu'une sélection de jeux, jouets et d'articles de sport pour enfant, offerte par monsieur Jean Bouchard.

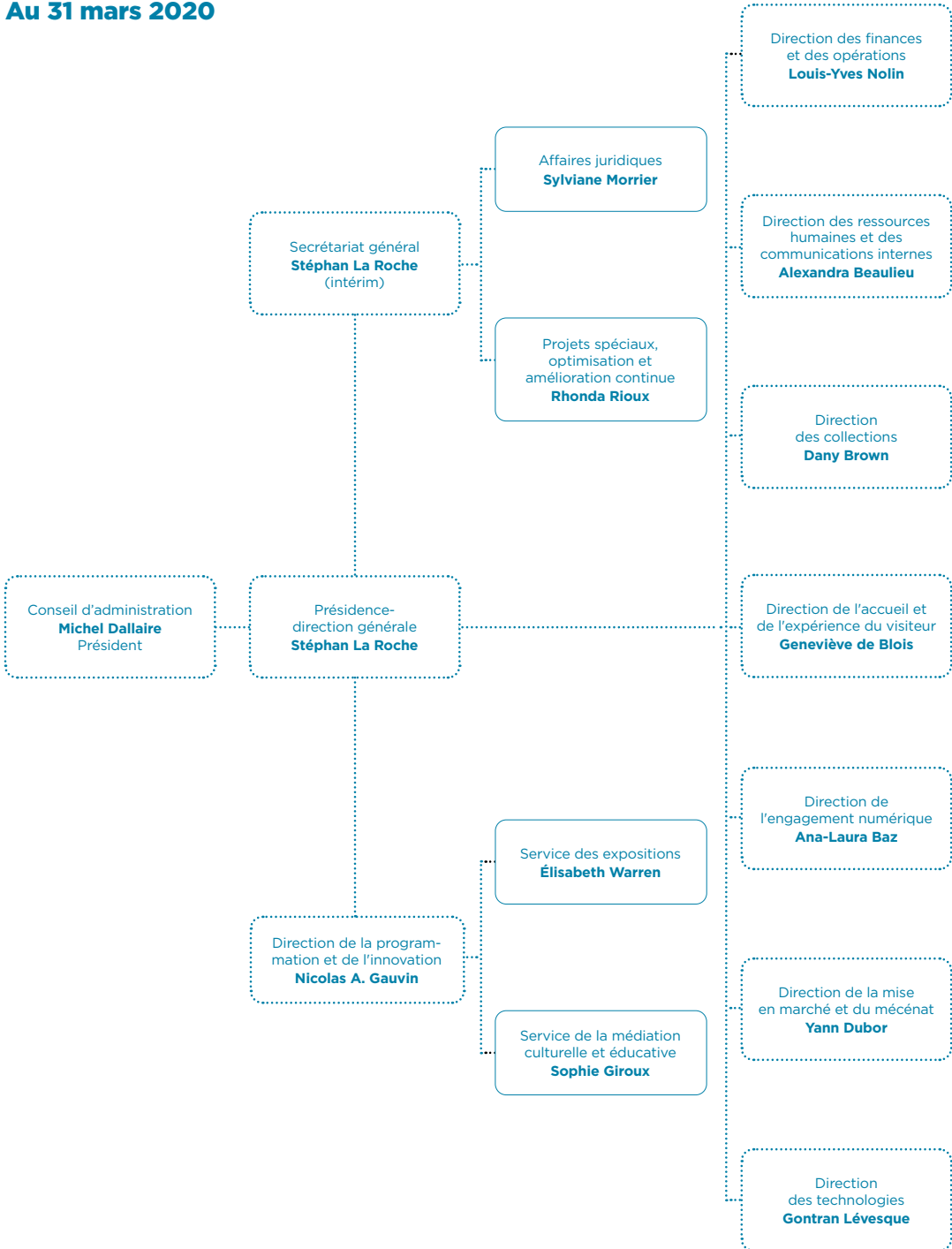
Quant aux propositions d'aliénation, elles ont permis de retirer des collections des biens qui y étaient surreprésentés ou dont la pertinence ne cadrait pas avec la mission du Musée. Lorsque la situation le permet, les biens aliénés sont offerts à un autre organisme. Dans cet esprit, le Fonds du Secrétariat permanent des peuples francophones a été transféré à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Par ailleurs, le Musée a procédé à la restitution d'objets appartenant au Royal Armouries Museum au Royaume-Uni.

Renseignements concernant la rémunération

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés, à l'exception du président-directeur général qui exerce ses fonctions à titre exclusif et à temps plein. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Organigramme

Au 31 mars 2020



Situation financière du Musée

Fonds d'exploitation

Pour 2019-2020, le soutien au fonctionnement accordé par le ministère de la Culture et des Communications totalise 17 777 400 \$, incluant des sommes dédiées à la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*. Les autres subventions du gouvernement du Québec, correspondant principalement aux sommes servant au remboursement du service de la dette, représentent 1 487 079 \$. Le Musée a également reçu des subventions et contributions spécifiques au financement d'expositions temporaires pour un total de 653 713 \$.

Les revenus de billetterie totalisent 1 927 032 \$. Les ventes aux boutiques sont de 459 571 \$ et celles d'abonnements de 210 718 \$. La contribution de la Fondation du Musée de la civilisation s'élève à 574 690 \$.

Au regard des dépenses, par rapport à l'année 2018-2019, les traitements et avantages sociaux ont augmenté de 207 792 \$. Les indexations, la relativité salariale, l'avancement d'échelons et les postes vacants comblés au cours de l'année expliquent en grande partie cette hausse, compensée partiellement par une réduction de la charge liée au passif des congés de maladie. La location de l'exposition *Curiosités du monde naturel* explique presque entièrement l'augmentation de 367 654 \$ des dépenses de location. Une baisse des autres coûts engagés pour la réalisation des expositions a contribué à diminuer les dépenses en transport et communications de 237 618 \$ et, jumelées à une réduction des coûts en énergie, les dépenses en fournitures, approvisionnement et énergie de 205 206 \$.

Fonds des réserves

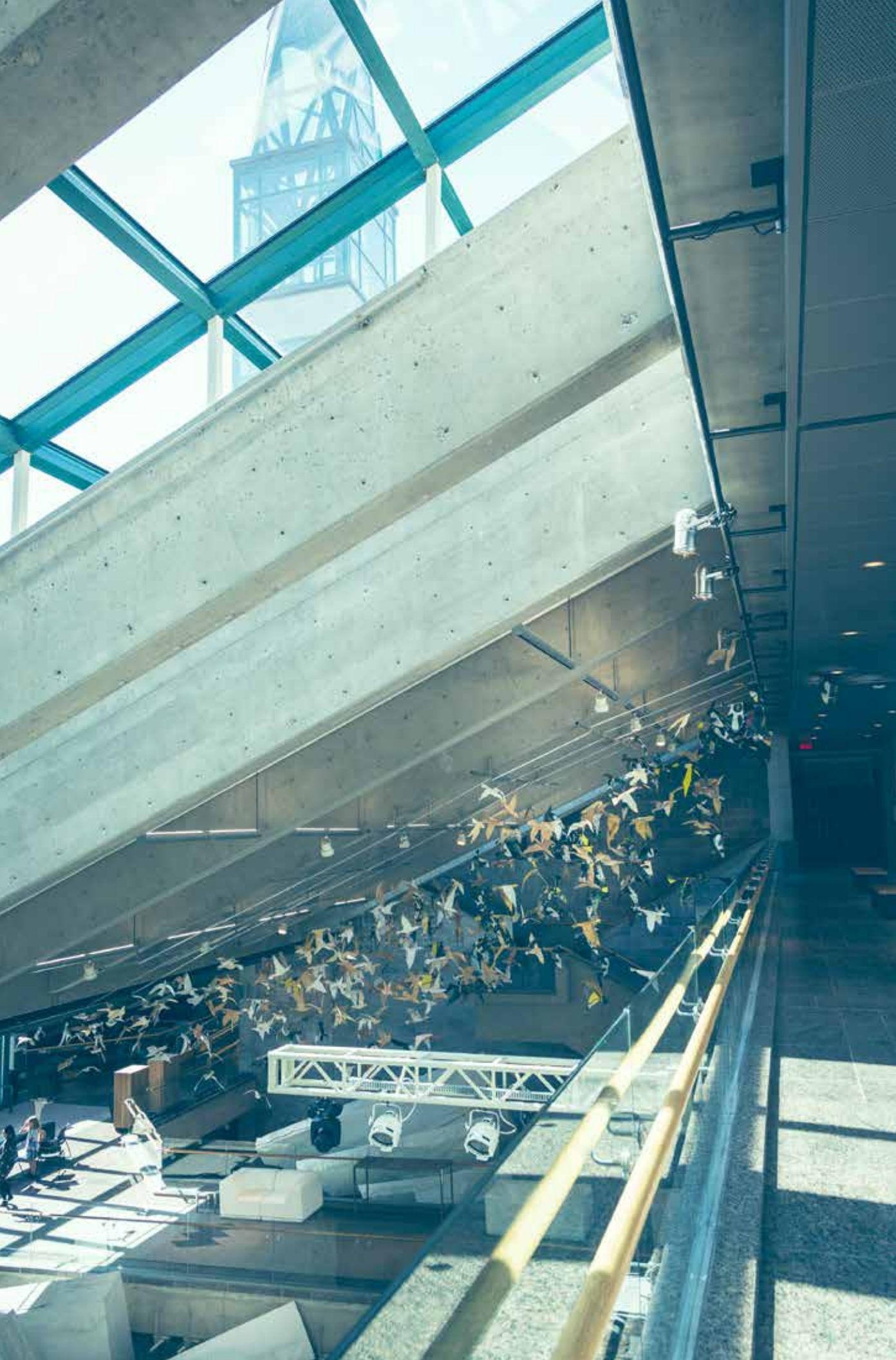
Le Fonds des réserves totalise 1 848 013 \$ et inclut des montants de 833 226 \$ affectés à la réserve stratégique dédiée à la réalisation de projets prioritaires pour l'atteinte des objectifs du plan stratégique, de 750 000 \$ affectés à la réserve pour les expositions, de 239 787 \$ affectés à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection et de 25 000 \$ pour l'auto assurance. Des sommes de 166 774 \$ et de 10 213 \$ ont été utilisées en 2019-2020 respectivement dans la réserve stratégique et dans la réserve pour l'acquisition d'objets de collection.

Fonds de maintien des actifs et Fonds des projets spéciaux

Les autres subventions du gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et au financement de projets spécifiques. Ces subventions sont à la baisse en 2019-2020, en lien avec la baisse du solde de la dette à long terme.

Actif net

À la suite du redressement des soldes de l'actif net au 1^{er} avril 2013 en rapport avec l'application de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts*, le Musée présente, au 31 mars 2020, un actif net de (13 568 351 \$), composé de (10 557 805 \$) investis en immobilisations, de 1 848 013 \$ affectés aux réserves et de (4 858 559 \$) non grevés d'affectations.



Annexes

Expositions présentées entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020

Au Musée de la civilisation

Sortir de sa réserve : 400 objets d'émotion

[795 m²]

28 février 2018 au
15 septembre 2019

Une mise en lumière tout à fait inédite de la matière première des expositions du Musée de la civilisation : les objets de ses collections ! Qu'ils aient été sélectionnés pour leur magnificence, leur rareté, leur célébrité, leur forme étrange ou encore leur signification quotidienne, ils ont tous une histoire et génèrent tous une émotion : agréable souvenir, admiration, malaise, joie ou mélancolie.

Fenêtre sur les collections Sosies de cire [110 m²]

25 septembre 2018 au
22 septembre 2019

Le Musée de la civilisation offrait une fenêtre sur son imposante collection de personnages de cire en proposant une étonnante sélection de têtes provenant pour plusieurs du réputé Musée Grévin de Paris ainsi que des musées de cire de Montréal et de Québec.

Mon sosie a 2 000 ans [405 m²]

24 octobre 2018 au 12 mai 2019

Conçue et réalisée par le Musée de la civilisation, présentée par Polycor, avec les photographies de François Brunelle et avec la collaboration du Musée d'art et d'histoire de Genève et la Fondation Gandur pour l'Art à Genève, en partenariat avec Fairmont Le Château Frontenac — à titre d'hôtel officiel — et le quotidien Le Soleil

Une exposition audacieuse et avant-gardiste qui rassemblait près d'une vingtaine de visages contemporains provenant du monde entier, tous associés à une œuvre d'art ancienne pour leur ressemblance particulière.

BD : Moments forts du 9^e art québécois [170 m²]

3 avril au 19 mai 2019

Réalisée en collaboration avec l'organisation Québec BD et présentée dans le cadre du 32^e Festival Québec BD

Des moments marquants de l'histoire du 9^e art au Québec, ceux qui l'ont façonné jusqu'à aujourd'hui.

Venenum, un monde empoisonné [726 m²]

25 avril 2019 au 5 avril 2020*

Conçue et réalisée par le musée des Confluences à Lyon et adaptée par le Musée de la civilisation

Substances d'une incroyable ambiguïté, les poisons fascinent. Toxiques jusqu'à la mort, ces derniers possèdent également un pouvoir pharmacologique et des vertus médicinales insoupçonnées. Un parcours qui jetait un regard sur les rôles joués par les poisons dans l'histoire et la culture, la science et les croyances, la médecine et la criminologie. Aujourd'hui encore, les poisons sont à la fois une menace environnementale et un espoir pour la médecine de demain.

* la présentation de cette exposition s'est terminée le 14 mars 2020 au moment où le Musée de la civilisation a dû fermer ses portes en raison de la pandémie de COVID-19

Curiosités du monde naturel [795 m²]

Du 16 mai 2019 au 19 janvier 2020

Conçue par le Natural History Museum de Londres et adaptée par le Musée de la civilisation

La théorie de l'évolution de Charles Darwin a changé la conception du monde au 19^e siècle. De nombreux autres grands naturalistes, explorateurs, collectionneurs et artistes ont contribué à l'avancement des sciences naturelles et à la création des premiers musées. Aux quelque 200 trésors du musée britannique s'ajoutaient des spécimens d'ici tirés des collections du Musée de la civilisation ainsi que de celles de musées canadiens et québécois.



Roof Line Garden

12 juin au 29 septembre 2019

Une conception des designers-artistes canadiens, Julia Jamrozik et Coryn Kempster, le Roof Line Garden est une réinterprétation de Line Garden installée au Festival international de jardins sur le site des Jardins de Métis, à Grand-Métis

Pour une deuxième année consécutive, cette œuvre spectaculaire en forme de dôme, installée sur les terrasses du Musée, était composée de milliers de longs rubans suspendus à une structure de métal. En lien avec la thématique des sciences naturelles, les rubans étaient aux couleurs des rainettes vénéneuses jaunes et rouges avec des touches de vert évoquant les plantes.

Jean-Claude Poitras – mode et inspirations

[405 m²]

20 juin au 15 septembre 2019

Réalisée conjointement par le Musée de la civilisation et le Musée McCord

Tel un défilé de mode parfaitement orchestré, ce parcours était ponctué de magnifiques créations, d'objets, de documents d'archives et de dispositifs multimédias. Campée dans une ambiance épurée, la présentation des pièces se déclinait selon les trois grandes sources d'inspiration du créateur : la famille et la religion, les muses et le cinéma ainsi que les voyages.

Coquilles de soi. Photographies de Libby Oliver [170 m²]

20 juin au 15 septembre 2019

L'artiste visuelle canadienne Libby Oliver répertorie des personnes de tous horizons avec leurs possessions vestimentaires qu'elle prend pour submerger le sujet telle une coquille. Ses portraits photographiques uniques exposent ainsi le rapport entre l'être et le paraître et toute la dimension identitaire et sociale du vêtement, et par là même la réalité quant à la surconsommation de ce dernier. Aux 15 portraits existants s'en

ajoutaient 5 nouveaux réalisés lors d'une résidence de création artistique d'un mois au Musée.

Pompiers de Québec : 250 ans de courage

[130 m²]

16 octobre 2019 au 29 mars 2020*

Une exposition conçue et réalisée par le Musée de la civilisation en collaboration avec la Ville de Québec et appuyée par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

À Québec, le métier de pompier est exercé depuis 1769 et, pendant longtemps, le courage composait pratiquement le seul équipement disponible aux pompiers volontaires! Cette exposition faisait découvrir l'histoire et les jalons de cette profession hors du commun.

* La présentation de cette exposition s'est terminée le 14 mars 2020 au moment où le Musée de la civilisation a dû fermer ses portes en raison de la pandémie de COVID-19

Broue. L'homme des tavernes [405 m²]

30 octobre 2019 au 3 janvier 2021

Une présentation de Molson Export

Une exposition qui révèle l'envers de la pièce de théâtre culte, du contexte de sa création à sa représentation, en passant par un accès inédit aux pensées et réflexions de ses artisans. Dans les coulisses, déambulant dans l'ensemble des décors, des accessoires et des costumes originaux de la pièce, aidé par de nombreux éléments audiovisuels, le visiteur s'imprègne complètement de l'univers de *Broue*, en mode immersif, vivant l'expérience théâtrale de l'intérieur. Appuyé par l'exceptionnelle série de photographies documentaires intitulée *La taverne* réalisée en 1973 par le photographe Alain Chagnon, le visiteur plonge au cœur d'un sujet de société : l'homme, sa taverne, sa place dans un Québec en plein changement.

La tête dans le nuage

[795 m²]

28 novembre 2019 au 31 janvier 2021

Présentée par CGI et Rogers en collaboration avec l'Association québécoise des technologies

À la sortie de l'exposition, le visiteur ne voit plus son téléphone comme avant. Cette exposition ludique et immersive mettant en valeur plus de 130 objets, dont 50 sont menacés, lui fait réaliser combien les nouvelles technologies sont omniprésentes dans sa vie quotidienne et la vitesse folle avec laquelle elles se développent. Elles bouleversent l'information, les relations interpersonnelles et la consommation, tout en redéfinissant la conception de la vie privée et le marché du travail.

Expositions de référence

Le temps des Québécois

[670 m²]

23 juin 2004 au 4 janvier 2017
Réouverture le 7 avril 2017

Une collaboration spéciale de l'Office national du film du Canada et de Radio-Canada

De l'époque de la Nouvelle-France aux années 2000, à travers plus de 375 objets dont certains provenant de donations récentes, cette exposition raconte l'implantation des habitants sur le territoire québécois au fil des générations. La société québécoise d'aujourd'hui résulte des rêves et des projets des collectivités ayant bâti le Québec et dont la stratégie a toujours été de préserver leur intégrité.

C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI^e siècle

[710 m²]

Depuis le 16 septembre 2015

Une présentation d'Hydro-Québec, en partenariat avec La Boîte Rouge vif, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Programme d'aide aux musées de Patrimoine canadien, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Alliance de recherche Design et culture matérielle, l'Office national du film du Canada et le quotidien Le Soleil

Une vision contemporaine de la diversité culturelle et des réalités autochtones du Québec. Une réflexion profonde sur ce que signifie être autochtone aujourd'hui à l'aide de près de 400 objets, de projections sur grand écran, d'œuvres d'artistes autochtones contemporains et d'un grand récit rédigé par une jeune écrivaine autochtone, Naomi Fontaine.

Observer. L'expo qui déroute [455 m²]

Depuis le 17 juin 2016

Comprendre l'environnement extérieur par l'observation est un acte exigeant pour tous les sens! Pour en prendre conscience, cette exposition propose un parcours labyrinthique inusité mettant tous les sens en éveil par des contextes d'observation variés. Destiné aux jeunes de 5 à 12 ans et aux familles. Plaisir garanti!

Il était une fois... [220 m²]

Atelier de costumes

Depuis le 22 juin 2010

Cet espace ludique est destiné aux plus jeunes souhaitant plonger dans le monde imaginaire qui berce leurs rêves depuis toujours. De magnifiques costumes de personnages tirés de contes populaires, des évocations de lieux incontournables et des objets empreints de magie les invitent à vivre leurs histoires préférées ou à les réinventer.

MLab Creaform [180 m²]

Laboratoire de création et d'expérimentation numériques

Depuis le 4 avril 2018

Grâce à de l'équipement à la fine pointe des technologies, cet espace permet d'entrer en contact avec le numérique sous plusieurs formes, de l'appropriation et de créer des projets novateurs. Il implique la communauté, le public, les gens d'affaires et toute l'équipe du Musée dans une réflexion quant aux nombreuses possibilités d'intégration du numérique dans divers champs d'activités, mais aussi dans l'action appliquée à la muséologie.

Exposition virtuelle

Des images dans la pierre

Réalisée grâce au programme d'investissement du Musée virtuel du Canada en partenariat avec le studio de création Akufen, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et la société aérienne régionale Air Inuit

L'art rupestre est beaucoup plus répandu en Amérique du Nord qu'on ne le croit. Cette exposition virtuelle fait voyager sur cinq sites représentatifs de la diversité des aires culturelles et géographiques de cette forme d'art. Elle met en lumière, notamment, les modes de production des œuvres rupestres, les significations liées au contenu graphique, les communautés culturelles autochtones associées et le lien qu'elles entretiennent avec ces sites ainsi que les mesures préventives ou curatives entreprises afin d'en assurer la conservation.





Au Musée de l'Amérique francophone

Partir sur la route des francophones [355 m²]

10 mars 2010 au 5 janvier 2020

L'Amérique française sous l'angle des migrations prenait forme avec les périples des Français vers l'Amérique du Nord, puis avec ceux des Canadiens français vers les États-Unis et l'Ouest canadien, ainsi que ceux des Acadiens et des Métis. Mouvements et ancrages constituaient la trame de cette exposition où les parcours des migrants, pleins d'espoir ou victimes de l'histoire, en tissaient les récits de vie.

La colonie retrouvée [405 m²]

Du 1^{er} mai 2013 au 29 septembre 2019

Réalisée en partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec.

Cinq années de fouilles sur le promontoire du cap Rouge ont mis au jour le site de la première colonie française en Amérique du Nord. L'exposition témoignait des travaux archéologiques et présentait une page inédite de l'histoire nord-américaine.

Mutations. Les métiers d'art au Québec depuis 1930 [275 m²]

25 novembre 2015 au 5 janvier 2020

Réalisée en collaboration avec le Musée des maîtres et artisans du Québec

Une expression effervescente des savoir-faire des artisans et des artistes qui transforment et renouvellent les métiers d'art.

Le circuit d'interprétation du site du Séminaire de Québec (extérieur)

Depuis le 19 septembre 2006

Réalisé en partenariat avec La Commission de la capitale nationale du Québec et le Séminaire de Québec

Neuf panneaux d'interprétation illustrés et trilingues font découvrir aux passants ce haut lieu d'activités religieuses, éducatives et sociales.

Personnel régulier et occasionnel

Au 31 mars 2020

Présidence- direction générale

Président-directeur général
Stéphan La Roche

Adjointe à la présidence-
direction générale
Dominique Forgues

Secrétariat général

Secrétaire général, par intérim
Stéphan La Roche

Secrétaire générale adjointe et
conseillère juridique
Sylviane Morrier

Chargée de projet au suivi
du plan stratégique
Annie Éthier*

Coordonnatrice - Optimisation et
amélioration continue
Sophie Couture-Samson

Conseillère en gestion intégrée
des documents
Linda Bélanger

Direction de la programmation et de l'innovation

Directeur
Nicolas A. Gauvin

Chef de service de la médiation
culturelle et éducative
Sophie Giroux

Chef de service des expositions
Élisabeth Warren

Agents de secrétariat
Simon Cliche-Lamoureux
Céline Dionne

Agente de secrétariat et techni-
cienne en administration
Faye Villeneuve

Adjoints à la réalisation
Joanne Lacoste*
Herman Vachon

Agente de recherche
Suzanne Hardy

Chargées de projets d'exposition
Marie-Christine Bédard
Geneviève de Muys
Anik Dorion-Coupal
Anouk Gingras
Caroline Lantagne
Coline Niess

Chargés de projets culturels
Pierre-Luc Collin
Milène Essertaize
Martin Le Blanc

Chargées de projets éducatifs
Nadine Davignon
France Gagnon
Caroline Thérien*

Designers
Carole Duplain
Élisabeth Moisan
Jeanne Poulin
Charles St-Gelais

Technicien en design
Régis Pilote*

Technicienne en muséolo-
gie-classe principale
Chantale Falardeau

Techniciens en muséologie
Olivier De Serres*
Gilbert Lavoie*
Luc St-Amand
Michel Tremblay

Direction des collections

Directeur
Dany Brown

Agentes de secrétariat
Claudia Guay
Nassima Kebbas
Francine Lafrance

Agente de numérisation
Marie-Claude Landry*

Archivistes
Peter Gagné*
Anne Laplante

Conservateurs
Lydia Bouchard
Juliette Delrieu
Vincent Giguère
Valérie Laforge
Sonia Mimeault
Luc St-Amand*
Jean Tanguay
Sylvie Toupin

Conservateur et coordonnateur
aux prêts et aux emprunts
Philippe-Antoine Hamel

Coordonnateur des droits
d'auteur
Frédéric Bussièrès

Coordonnatrice à la planification
et au soutien administratif
Danielle Rompré

Technicien en administration
Christian Lemire

Techniciens en documentation
David Beaulieu*
Mélanie Côté*
Madeleine Faucher

Suzie Hudon
Philippe Maranda-Côté*
Marie-Élaine Mathieu
Adam Proulx
Patricia Roy-Michaud*
Christophe Saillant-Sylvain*
Anne-Marie Simard*
Élisabeth Tardif*

Techniciens en muséologie
Roxanne Bellemare
Victor D'Aoust
Marc Girouard
Roxanne Guay*
Gaston Hubert*

Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur

Directrice
Geneviève de Blois

Agent de secrétariat
Geoffrey Rosart

Adjoint à la coordination des
guides-animateurs
Éric Boucher

Assistantes à la régie
Catherine Bargone*
Annick Boudreau*
Cantiane Breton*

Assistante-gérante à la boutique
Alexandra Cantin-Martineau

Coordonnatrice des bénévoles
Carole Goulet

Coordonnateur des
guides-animateurs
Marc-André Paquet

Employées de soutien
au fonctionnement
Martine Geoffrey*
Véronique Germain*
Béatrice Lebel*
Catherine Raymond*
Geneviève Roy*
Sarah Roy*

Guides-animateurs
Julien Auger*
Lyne Bélanger
Micheline Bergeron
Anne Bernatchez
Carolyne Bolduc
Hélène Bourbeau
Mélicha D'Auteuil*
Mathilde Faucher*
Pierre-Olivier Gagné*
Anne-Marie Gagnon
Nicolas Gobeil-Bouchard*
Marc-André Guay*
Malena Johnson*
Pascale Le Blanc-Lavigne*

Jérémy McCarthy*
Lisa-Marie Perreault*
Caroline Potvin*
Isabelle Rivard*
Keven Rodrigue*
Marc Simard

Préposée principale
aux renseignements
Beata Szymanska

Préposés aux renseignements
Henri Chalifour
Alina Chmielewska
Pierre Gosselin

Préposés à la billetterie
et à la vente

Catherine Barbier*
Rosalie Brulotte*
Guylaine Cyr
Émilie Dinel*
Karolyne Gallant*
Joëlle Henry*
Guan Legault-Violette*
Émilie Rochette*
Vincent Thériault*
Andréanne Vailles*

Responsable de la sécurité
Richard Boulet

Responsable des réservations
Denis Breton

Régisseurs et coordonnateurs
des événements privés
Alain Bazinet
Isabelle Toth

Régisseuse et responsable des
boutiques et des billetteries
Brenda Tuppert

Technicienne en administration -
réservations de groupes
Caroline Dumas

Direction de la mise en marché et du mécénat

Directeur
Yann Dubor

Agentes de secrétariat
Caroline Carrier
Véronique Gagnon*
Marion Melaye

Agente de secrétariat et techni-
cienne en administration
Ariane Fréchette

Conseillère au développement
des commandites et partenariats
Eve Papillon*

Coordonnatrice aux événements
privés
Janie Gagnon*

Coordonnatrice aux événements
privés et spéciaux
Marie-Ève Abran

Coordonnatrice de projets
marketing et des abonnements
Chanele Morel-Lebrun*

Graphiste
Chantal Demers

Préposée aux abonnements
Gertrude Hagen*

Relationniste de presse
Agnès Dufour

Responsable de la commandite
et des activités de financement
Annie Robitaille

Responsable de la mise en marché
Vicky Béland

Technicienne aux événements
privés et spéciaux
Christine St-Pierre*

Technicienne en graphisme
Nathaly Bergeron

Direction des finances et des opérations

Directeur
Louis-Yves Nolin

Agente de secrétariat
Lorraine Guay

Agent de la gestion financière
Yanick Marchesseault

Agents-vérificateurs
Andrée Bélanger
Julien Castagno
Valérie Demers
Carmen Hattote
Sylvie Paquet

Chargée de projet
Marie-Chantal Pineau

Chef électricien
Kaven Feeney

Électricien
Francis Houde-Brunette

Magasinière
Vicky Daigle

Manutentionnaires
Olivier Beaulieu*
Alexis Boivin*
Andrew Cyr-Marcoux*
Étienne Desalliers*
André Fournier
René Laverdière
Robert Légaré
Bruno Paré*

Menuisiers-ébénistes
Marc-Étienne Bouchard-Boivin*
Gilles Faret*
Guy Sauro

Ouvrier certifié d'entretien
du bâtiment
René Couillard

Responsable de la gestion
mécanique et électrique
des bâtiments
Yvon Alain

Responsable des achats
Jasmin Tessier

Responsable des services
auxiliaires
Louis Tremblay

Technicienne en administration-
classe principale
Ann Jobidon

Techniciens en administration
Sylvie Bilodeau
Camille Labrie
Karina Paré

Technicien en mécanique
du bâtiment
Pier-Luc Pageau*

Direction des ressources humaines et des communications internes

Directrice
Alexandra Beaulieu

Technicienne en administration
Guylaine Bertrand-Couture

Conseillères en gestion des
ressources humaines
Héloïse Dostie
Brigitte Pednault

Technicienne en ressources
humaines
Stéphanie Paquin

Direction des technologies

Directeur
Gontran Lévesque

Agente de secrétariat
Denise Dumont

Administrateur réseau et
analyste de l'informatique
Yannick Despins

Analyste de l'informatique
Roch Moreau

Coordonnateur audiovisuel
et éclairage
Olivier Girard

Coordonnateur audiovisuel
aux événements
Serge Brousseau

Chargée de projets
Geneviève Soucy

Techniciens en audiovisuel
Loïc Dupuis
Mélissa Galipeau
Simon Guay*
André Julien
Louis Lamontagne
Éric Petitclerc*
David Philibert-Morissette*
Marcelo Riveros*
Nicolas Rochette*
Antoine St-Pierre*

Technicien en éclairage
Guillaume Loubier-Jacques*

Techniciens en informatique -
programmation et réseaux
Mathieu Bédard*
Francis Chandonnet*
Patrick Dion*
Jérémy Genest-Picard*
Jonathan Houle*
Alexandre Jomphe*
Martin Lévesque

Techniciens en informatique -
soutien aux usagers
Riadh Ben Hmida
Samuel Fafard*
Esther Gagnon
Carole Laberge
Charles Montreuil*

Direction de l'engage- ment numérique

Directrice
Ana-Laura Baz

Chargés de projet numérique
Brigitte Belleville
Isa Mailloux
Caroline Thériault-Lepage*
Jean-Philippe Maxime Tittley

Technicienne en information
Marie-Claude Mailhiot

* employés occasionnels

Renseignements concernant la rémunération

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés du Musée de la civilisation inclut le salaire annuel de base ainsi que les primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés en 2019-2020

Président-directeur général	201 065 \$
Directeur des finances et des opérations	142 669 \$
Directeur de la programmation et de l'innovation	135 399 \$
Directrice de l'accueil et de l'expérience du visiteur	130 707 \$
Directeur des collections	129 984 \$

Partenaires financiers privés et publics 2019-2020

Association des
musées canadiens

Caisse de dépôt et placement
du Québec

Cégep Garneau

Centre de développement de la
formation et de la main-d'œuvre
Huron-Wendat

CGI

Commission de la capitale
nationale du Québec

Creaform

Fondation du Musée de
la civilisation

Fonds de recherche du Québec –
Nature et technologies

Fonds de recherche du Québec –
Santé

Fonds de recherche du Québec –
Société et culture

Gouvernement du Canada

Hydro-Québec

McGill Library

Ministère de l'Économie, de la
Science et de l'Innovation

Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

Ministère de la Culture et
des Communications

Ministère des Forêts, de la Faune
et des Parcs

Molson Canada

Musée canadien de l'histoire

Office du tourisme de Québec

Patrimoine canadien

Rogers

Secrétariat à la
Capitale-Nationale

Secrétariat aux
affaires autochtones

Société des établissements de
plein air du Québec (Sépaq)

Université de Montréal

Université du Québec à Montréal

Université du Québec
en Outaouais

Université Laval

Ville de Québec

Partenaires en produits et services 2019-2020

Air Transat

Bienvenu, Paul

Centre de conservation du Québec

Fairmont Le Château Frontenac

Google

Libéo inc.

Office national du film du Canada
(ONF)

Radio-Canada

VIA Rail Canada

Donateurs et partenaires de la Fondation du Musée de la civilisation 2019-2020

Le Musée de la civilisation exprime sa reconnaissance aux donateurs et partenaires de la Fondation qui, par leur soutien financier, contribuent au rayonnement de cette grande institution.

Précurseurs 100 000 \$ et +

Lepage, Roland
Séminaire de Québec

Explorateur 50 000 \$ à 99 999 \$

Bell Canada

Découvreurs 10 000 \$ à 49 999 \$

Banque Nationale
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Caisse Desjardins de Lévis
Fondation La Capitale
Groupe Dallaire
Laforge, Hubert et Florence
Beaulac-Laforge

Bâtisseurs 5 000 \$ à 9 999 \$

Barry Callebaut Canada
BCF Avocats d'affaires de Mévius, Isabelle
Fondation Azrieli
Fondation Dufresne et Gauthier
HDG et Groupe Le Massif
iA Groupe financier
Mirego
Prodigy
SSQ Assurance

Artisans 1 000 \$ à 4 999 \$

Aéroport international Jean-Lesage de Québec
Air Canada
Ameublements Tanguay
Banque Laurentienne
Boralex
Cabinet d'assurance Banque Nationale inc.
Caisse Desjardins de Québec
Canam Ponts
Chocolats Favoris
Choquette, Claude
Choquette Corriveau
CN
Cogeco Communications inc.
Concetti Design inc.
Délifruits
Distribution Paral
Distribution L.J. Déry
Doyon, Julie Suzanne
EgR
Énergie Valero
Énergir
Fairmont Le Château Frontenac
Fidelity Investments
Financière Banque Nationale
Financière Sun Life
Fondaction
Fondation Internationale Isabelle de Mévius
Fondation Virginia Parker
Fonds de solidarité FTQ
Fondation Garaga
Gestion privée Desjardins
GM Développement
Groupe Lune Rouge inc.

Imafa
Intact Corporation financière
Khalil, Provencher, D'Amours, Leblanc – Groupe de gestion de patrimoine – Financière Banque Nationale
La Roche, Stéphan
Laflamme, Marc
Lemay Michaud
Les Terrasses du Vieux-Port inc.
Mallette
Matelas Dauphin
McCarthy Tétraut
Medicago
Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Ninepoint partners
Nolin, Louis-Yves
Norton Rose Fulbright
Paradigme Stratégies
Pathy, Constance V.
Power Corporation du Canada
PwC
Rainville, François
RBC Banque Royale
Rio Tinto
Robert Lepage inc.
Sena Ventes et Marketing
Sérigraphie Concept
Stein Monast
STGM Architectes
Tact Intelligence-conseil
Teknion
Voyages Laurier Du Vallon

Cette liste de donateurs et partenaires a été établie en fonction du nouveau plan de reconnaissance de la Fondation.

Plan stratégique 2018-2022 - Résultats 2019-2020

Enjeu 1 : L'innovation dans l'offre aux visiteurs

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Référence 2017-2018	Cible prévue au plan stratégique		Résultat 2019-2020	Écart résultat vs cible
				Finale 2021-2022	Annuelle 2019-2020		
1. Déployer une programmation audacieuse et novatrice	1. Réaliser des projets innovants en ciblant plus particulièrement la clientèle des 18-34 ans	Proportion de la fréquentation de la clientèle 18 à 34 ans	23 %	28 %	25 %	32 %	+7 %
		Taux d'appréciation des visiteurs du caractère novateur du projet	-	75 %	72 %	83 %	+11 %
	2. Développer des partenariats novateurs	Nombre de projets novateurs et exclusifs réalisés avec des partenaires nationaux et internationaux	1	2	2	3	+1
	3. Établir de nouveaux partenariats avec les milieux de la recherche et de la santé	Nombre de projets réalisés avec des partenaires visant le mieux-être des visiteurs ayant des réalités particulières	-	1	1	1	-
2. Offrir une expérience mémorable aux visiteurs	1. Développer un plan d'amélioration de l'expérience du visiteur	Taux de visiteurs enchantés	17 %	21 %	19 %	23 %	+4 %
		NPS (Net promoter score)* Indicateur précédent : pourcentage des visiteurs prêts à recommander sans hésiter la visite du Musée	n/d	70	n/d	référence établie à 64*	-
	2. Optimiser les espaces muséaux et les réserves du Musée de l'Amérique francophone (MAF) afin de mettre en valeur les collections uniques du Séminaire.	Taux d'avancement du projet d'optimisation du MAF	0 %	70 %	20 %	30 %	+10 %

Enjeu 2 : La performance organisationnelle

1. Accroître les revenus autonomes	1. Générer la croissance des revenus commerciaux	Taux d'accroissement des revenus commerciaux	3 400 000 \$	5 %	5 %	4 % (3 543 210 \$)	-1 %
		Taux de croissance du nombre d'abonnements	3 200	9 %	8 %	84 % 5 900 abonnements	+76 %
		Taux de croissance des abonnés satisfaits de leur abonnement au Musée	-	2 %	1 %	n/d**	-
	2. Générer la croissance des revenus liés au mécénat	Taux d'accroissement des revenus liés au mécénat	500 000 \$	6 %	5 %	15 % (575 000 \$)	+10 %
2. Renforcer la capacité organisationnelle	1. Implanter un plan de développement des ressources humaines	Taux d'accroissement de l'indice d'engagement des employés	-	2 %	1 %	2,8 %	+1,8 %
	2. Optimiser la gestion des ressources	Taux de réalisation du Plan d'optimisation des ressources	0 %	100 %	40 %	14 %	-26 %***

* Depuis 2019-2020, le Musée utilise le NPS comme indicateur de recommandation de ses visiteurs. Il s'agit d'un indicateur plus fiable que le précédent qui permet une comparaison avec d'autres organisations. Son calcul s'effectue comme suit : NPS = % ambassadeurs (9 et 10) - % détracteurs (0 à 6).

** En raison de la crise de la COVID-19, le sondage de satisfaction aux abonnés n'a pu être réalisé dans la période prévue.

*** Plan approuvé en mars 2020. L'an 1 couvrira la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Notre mission

Le Musée de la civilisation est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, laquelle établit les fonctions de l'institution :

- Faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielles et sociales des occupants du territoire québécois et celles qui les ont enrichies;
- Assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;
- Assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Notre vision

Un Musée pour un monde meilleur : le Musée de la civilisation suscite la rencontre de soi et de l'autre; il propose une expérience mémorable, émouvante, qui incite à agir.

Nos valeurs

Nos valeurs organisationnelles chapeautent, telle une arche solide, l'ensemble de nos décisions et nos actions. Elles animent les employés qui les mettent en pratique quotidiennement, avec un souci constant de nos clientèles.

Avant-gardisme

Précurseurs, nous anticipons les changements et sommes toujours en mouvement. Nous favorisons la créativité, l'audace et l'innovation.

Rigueur

Nous sommes rigoureux dans la réalisation de notre mission et dans tous les gestes que nous posons. Nous ne négligeons aucun détail pour faire vivre une expérience mémorable.

Collaboration

Nous encourageons la multiplicité des points de vue et le travail d'équipe pour atteindre les objectifs communs. Nous nous engageons dans la communauté pour tisser les liens qui nous rendent collectivement plus forts.

Humanisme

L'être humain est au centre de nos préoccupations. Nous promouvons les savoirs universels, le dialogue et la pensée critique pour un monde plus juste pour tous, dans le respect des différences.

Excellence

Nous visons la plus grande qualité dans l'ensemble de nos actions. Nous travaillons à nous améliorer continuellement, à demeurer agile et performant, à nous dépasser.

Notre offre

Le Musée de la civilisation réalise et présente des expositions, des activités culturelles et éducatives, dont des visites commentées. Il propose à ses visiteurs une boutique et un espace de restauration. Il dispose d'espaces locatifs pour la tenue d'événements privés ou corporatifs.

Nos engagements

Afin de répondre aux besoins exprimés par les citoyens et les partenaires, le Musée de la civilisation a établi quatre types d'engagements :

Accueil et expérience du visiteur;

Accessibilité à l'offre et aux services;

Traitement des demandes en lien avec les collections;

Traitement des commentaires et des plaintes.

Accueil et expérience du visiteur

Chaque visiteur est accueilli et servi avec courtoisie, diligence, respect et équité.

L'information est transmise de façon claire, concise, fiable et compréhensible.

Les renseignements personnels ainsi que les informations nominales sont traités en toute confidentialité.

Les lieux sont aménagés afin d'être propres, confortables, accueillants et sécuritaires.

Accessibilité à l'offre et aux services

Un accès aux espaces administratifs et aux espaces publics est offert aux personnes handicapées, en respect de la Politique sur l'accessibilité de l'institution, disponible sur son site Web à l'adresse : mcq.org/fr/accessibilite

Un service téléphonique d'assistance et d'information à la clientèle est offert, en français et en anglais, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, 7 jours sur 7, au 418 643-2158 ou au 1 866 710-8031 (sans frais) ou encore par courriel à : renseignements@mcq.org.

Une information complète, en français et en anglais, sur les horaires, les tarifs, la programmation, l'accès au Musée ainsi qu'une liste des stations situées à proximité, sont disponibles sur le site Web de l'institution à l'adresse : mcq.org/fr/planifier-une-visite/horaires-tarifs-et-acces.

Le Musée de la civilisation est ouvert aux visiteurs de 10 h à 17 h : du lundi au dimanche, de juin à septembre, soit de la Fête nationale du Québec jusqu'à la fête du Travail; du mardi au dimanche le reste de l'année.

Il est ouvert les lundis de la fête de Pâques, de la fête du Travail, de l'Action de grâce, ainsi que pendant la relâche scolaire de la région de Québec. Il est fermé le 25 décembre.

Un service d'achat de billets en ligne est offert en continu sur le site Web de l'institution à l'adresse : boutique.mcq.org.

Un service d'abonnement est offert, soit :

- par téléphone, au 418 643-2158, option 4;
- sur place dans le hall du Musée, au 85, rue Dalhousie Québec (Québec) G1K 8R2 pendant les heures et les jours d'admission du public;
- par la poste à : Secrétariat des Abonnés, 85, rue Dalhousie Québec (Québec) G1K 8R2;
- ou encore par courriel à : abonnement@mcq.org.

Le Musée de la civilisation offre la gratuité à certains organismes en vertu de sa Politique sur l'accessibilité universelle disponible sur son site Web à l'adresse mcq.org/fr/accessibilite. Un formulaire de demande d'accréditation de gratuité est disponible sur cette même page et peut être rempli et transmis en ligne. Les demandes sont traitées et les accréditations sont délivrées dans un délai de 5 jours ouvrables.

Un service de réservation est offert pour les groupes souhaitant effectuer une visite, soit pour une activité dirigée par des guides-animateurs (visite commentée, atelier scolaire, activité spéciale), soit pour une visite autonome. Les réservations peuvent s'effectuer de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi, soit :

- par téléphone au 418 692-1151;
- par courriel à : reservations.groupes@mcq.org;
- ou en ligne sur le site Web du Musée, à l'adresse www.mcq.org/fr/groupes.

La Boutique du Musée de la civilisation est ouverte au public de 10 h à 17 h les jours ouvrables du Musée. Le service de renseignement ou le service de commande est offert de 11 h à 16 h 30 du lundi au vendredi :

- par téléphone au 418 643-9859 ou au 1 866 710-8031 (sans frais);
- par courriel à : boutique@mcq.org.

Le traitement des commandes est effectué dans un délai de 5 jours ouvrables.

Le Café 47 du Musée de la civilisation est ouvert et accessible les journées d'ouverture au public du Musée de 10 h à 16 h 30.

Le service de renseignement ou de réservation est offert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi par téléphone au 418 694-2273.

Un service de renseignement et de réservation de location de salles est disponible pour des événements privés ou corporatifs. Le service est offert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi :

- par téléphone au 418 643-2158 ou au 1 866 710-8031 (sans frais);
- par courriel à : location@mcq.org;
- ou en ligne sur le site Web à l'adresse : mcq.org/fr/location-de-salles.

Le Musée de l'Amérique francophone est actuellement fermé en raison d'un projet de transformation en élaboration. Les activités de la programmation et les événements privés sont maintenus à la chapelle, tout comme les visites du site en période estivale ainsi que les activités du Centre de la francophonie des Amériques.

Traitement des demandes en lien avec les collections

Une salle de consultation est ouverte aux chercheurs, les mercredis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, uniquement sur rendez-vous. La salle de consultation est fermée durant la période estivale, de la fin de juin au début d'octobre. Un rendez-vous peut être obtenu via un formulaire à compléter, disponible sur le site Web du Musée à l'adresse : mcq.org/fr/collections_demande-de-consultation. Seules les demandes de rendez-vous transmises par ce formulaire sont prises en considération.

La salle de consultation est située au 5^e étage du pavillon Jérôme-Demers, au Musée de l'Amérique francophone, 9, rue de la Vieille-Université, Québec (Québec) G1R 5K1. Téléphone 418 643-2158, poste 796, ou 1 866 710-8031 (sans frais).

Les collections sont diffusées en ligne par le biais du portail collections.mcq.org ou par le site Web mcq.org, section « Collections ». Ce portail donne accès à l'exploration des collections, à la découverte d'albums thématiques. Il offre la possibilité aux utilisateurs de créer en ligne des albums personnalisés selon leurs champs d'intérêts et permet le téléchargement gratuit d'images ou l'achat d'images et de droits de reproduction. Le portail est accessible en tout temps.

Une demande d'images et de droits de reproduction peut être effectuée en ligne à : boutique.mcq.org/qc/demande-d-images-et-de-droits-de-reproduction/51-demande-image.html ou en téléphonant à la Direction des collections au 418 643-2158, poste 796, ou au 1 866 710-8031 (sans frais).

Toute demande d'images et de droits de reproduction est examinée dans les meilleurs délais. Toutefois, il faut considérer une période de 30 jours ouvrables pour le traitement d'une demande.

Traitement des commentaires et des plaintes

Tout commentaire à formuler ou tout signalement de manquement à l'un ou l'autre des engagements précédemment mentionnés peut être transmis par courriel à : renseignements@mcq.org ou encore sur place, durant les heures ouvrables du Musée de la civilisation, 85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2 ou par téléphone au 418 643-2158 ou 1 866 710-8031 (sans frais).

Le Musée de la civilisation s'engage à donner avec diligence une réponse, soit verbalement, soit par écrit, dans un langage clair et précis. Il s'engage également à transmettre tout commentaire aux personnes concernées, dans un souci d'amélioration continue. Le traitement des commentaires est sous la responsabilité de la directrice de la Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur.

Le Musée traite chaque plainte avec attention, de façon confidentielle et impartiale, dans un délai de 20 jours ouvrables. Si un délai supplémentaire est nécessaire, les personnes concernées sont informées des raisons de ce délai.

Le Musée accorde une attention particulière aux commentaires des visiteurs et accueille avec intérêt toute suggestion pouvant améliorer la qualité ou l'efficacité des services offerts. Le Musée se donne les moyens nécessaires pour offrir un service de qualité. Conséquemment, il est essentiel de fournir des renseignements clairs, factuels et complets lors de la transmission des demandes ou des commentaires adressés à l'institution.

Le Musée effectue un suivi régulier de ses engagements et rend compte publiquement des résultats obtenus dans son *Rapport annuel de gestion*, publié en ligne : mcq.org/fr/a-propos.

Pour nous joindre :

Musée de la civilisation

16, rue de la Barricade
Québec (Québec) G1K 8W9
Canada

Téléphone : (418) 643-2158

Ligne sans frais : 1 866 710-8031

Télécopieur : (418) 646-9705

Exigences législatives et gouvernementales

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Musée de la civilisation

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours du dernier exercice financier.

Préambule

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent se doter de règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice de leurs fonctions, l'intégrité, l'impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée de la civilisation ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.02), par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) ainsi que par la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) (ci-après désignés « lois et règlement applicables ») ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration désirent préciser les modalités d'application desdites dispositions législatives et réglementaires en tenant compte de la mission du Musée, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion et établir des paramètres additionnels qui lui sont propres ;

ATTENDU QUE toutes les actions à privilégier et tous les gestes à éviter ne pouvant être énumérés, les principes et règles énoncés aux présentes doivent être adaptés aux circonstances où des questions d'éthique peuvent être soulevées, à la lumière de la mission d'intérêt public poursuivie par le Musée ;

Le conseil d'administration adopte le présent code d'éthique et de déontologie.

I. Champ d'application et définitions

1. Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* pour siéger au conseil d'administration du Musée.

À l'exclusion des articles 18 à 21, 28 et 42, il s'applique également à toute personne non membre du conseil d'administration nommée pour siéger à l'un des comités constitués par ce dernier aux termes des articles 22.4 et 22.5 de ladite loi ainsi qu'au secrétaire du conseil.

2. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

« administrateur » : tout membre du conseil d'administration du Musée de la civilisation ainsi que tout membre d'un comité constitué par ce dernier ;

« conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un membre pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment d'une autre ainsi que toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement d'un administrateur ; aux fins du présent code, le fait d'être membre de la Fondation du Musée ou de son conseil d'administration ne peut entraîner un conflit d'intérêts ;

« conseil » : le conseil d'administration du Musée ;

« contrat » : tout contrat, incluant un contrat projeté ;

« contrôle » : détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, y compris des parts sociales, conférant

plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs d'une personne morale ;

« entreprise » : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques ; toutefois, cela ne comprend pas le Musée ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec le Musée ni d'incompatibilité avec les objets du Musée ;

« information confidentielle » : toute information ayant trait au Musée ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle le Musée participe ;

« Musée » : le Musée de la civilisation

« personne liée » : toute personne ayant un lien avec un administrateur par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ; aux fins du présent code, sont également liés à l'administrateur l'enfant d'une personne ayant un lien avec lui par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, une personne à laquelle il est associé ou la société de personnes dont il est associé, une personne morale dont il détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, une personne morale qui est contrôlée par lui-même, par une personne liée au sens de la présente définition ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement, ainsi que toute personne qu'il pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou avec un tiers, de son statut, de son titre ou autre.

II. Devoirs généraux

Respect des principes et règles applicables

3. L'administrateur est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par les lois et règlement applicables ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur a le devoir de prendre connaissance du présent code, des lois et règlement applicables ainsi que des autres politiques, directives et procédures adoptées par le Musée, d'en promouvoir le respect et de s'y conformer.

En cas de doute, l'administrateur doit agir selon l'esprit des principes et règles applicables. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

L'administrateur qui représente le Musée ou qui, à la demande du Musée, exerce des fonctions d'administrateur dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Intégrité, impartialité et professionnalisme

4. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, équité, assiduité, efficacité et bonne foi.

L'administrateur ne doit rechercher que les intérêts du Musée, à l'exclusion de son propre intérêt ou de celui d'un tiers, et prendre ses décisions indépendamment de toute considération incompatible avec ceux-ci, notamment toute considération partisane.

5. L'administrateur doit agir avec loyauté lorsqu'il émet, sur les réseaux sociaux, des opinions personnelles sur le Musée. L'administrateur doit avoir le souci de ne pas discréditer le Musée et ses employés, ni de nuire à son image ou à ses activités.
6. L'administrateur doit entretenir, à l'égard de toute personne avec laquelle il collabore dans l'exercice de ses fonctions, des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

Compétence et expérience

7. Dans le cadre de son mandat, l'administrateur doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes et son expérience de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs du Musée et la bonne administration des biens que ce dernier possède comme mandataire de l'État.

L'administrateur doit maintenir à jour ses connaissances et exercer un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt du Musée.

8. L'administrateur doit consacrer le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités.
9. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter la mission du Musée et se tenir bien informé sur ses activités.

III. Obligations particulières

Biens et activités personnelles

10. L'administrateur doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les ressources ou les biens du Musée avec les siens. Il ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
11. L'administrateur ne doit pas entrer en concurrence avec le Musée, et ce, à l'égard de toute activité institutionnelle.
12. L'administrateur ne doit pas associer le Musée, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection.

Cadeaux et autres avantages

13. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une personne liée ou un tiers. Il ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État. Aux fins du présent article, ne sauraient être considérés comme des cadeaux ou des avantages indus les laissez-passer annuels, les réductions aux boutiques du Musée et sur les coûts de location de locaux du Musée pour des activités privées ainsi que les publications du Musée offerts aux administrateurs.

14. L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil peut être appelé à prendre.

15. L'administrateur ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Confidentialité de l'information

16. L'administrateur se doit de respecter les restrictions et de prendre les mesures visant à protéger la confidentialité des informations écrites auxquelles il a accès. Il ne doit communiquer de l'information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître.
17. L'administrateur est tenu à la discrétion quant à toute information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Il doit, en outre, préserver la confidentialité des délibérations du conseil ou de ses comités, des positions défendues par ses membres, des votes de ces derniers et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

Activités politiques

18. L'administrateur doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
19. Le président du conseil ou le président-directeur général du Musée qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Tout autre administrateur qui a une telle intention doit en informer le président du conseil.
20. Le président du conseil ou le président-directeur général du Musée qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.
21. L'administrateur, autre que le président du conseil ou le président-directeur général du Musée, qui est élu à une charge de député à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada, à une charge publique élective à temps plein sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, ou à toute autre charge publique élective à temps plein qui est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur.

Conflits d'intérêts

22. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les devoirs et obligations liés à ses fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer celles-ci avec loyauté.

L'administrateur doit ainsi éviter le cas où lui ou une personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par le Musée ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur, en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Musée.

23. Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Musée. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.
24. L'administrateur qui est membre du comité de vérification ne peut accepter du Musée des honoraires en contrepartie de consultations, de services-conseils ou de tout autre service semblable.

25. L'administrateur doit, sous peine de révocation, divulguer par écrit au président, ou dans le cas de ce dernier au président-directeur général, et au secrétaire du conseil, qui en transmet copie au président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, la nature et la valeur, le cas échéant, de son intérêt dans les cas suivants :

- lorsqu'il est partie à un contrat avec le Musée ;
- lorsqu'il a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise partie à un contrat avec le Musée ou est administrateur, dirigeant ou employé de cette entreprise ;
- lorsqu'il a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question soumise au conseil.

Il en est de même lorsque l'intérêt est détenu par une personne liée.

26. La divulgation doit être faite avant la réunion du conseil ou du comité de vérification au cours de laquelle la question ou le contrat sera à l'étude. Dans le cas où un contrat visé ne requiert pas l'approbation du comité de vérification ou du conseil d'administration, l'administrateur doit le divulguer dès qu'il en a connaissance. Il en est de même lorsque l'administrateur détient ou acquiert un intérêt dans un contrat déjà conclu.

27. L'administrateur ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel et doit éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer lors de l'étude de la question et ce fait doit être consigné au procès-verbal de la réunion. Le conseil peut, avant qu'il se retire, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.

28. L'administrateur doit transmettre au président et au secrétaire du conseil, dans les 30 jours de sa nomination et avant le 1^{er} avril de chaque année, une déclaration d'intérêts contenant les informations suivantes, laquelle est reproduite à l'annexe 2 :

- le nom de toute entreprise publique dont il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, y compris des parts sociales ;
- le nom de toute entreprise privée dont il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, y compris des parts sociales ;
- le nom de toute entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ;
- le nom de son employeur et de la personne morale, de la société de personnes ou de l'entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur ; et,
- à l'exception de la Fondation du Musée, le nom de toute association ou toute entreprise œuvrant dans un domaine lié au Musée dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objectifs visés par cette association ou cette entreprise.

L'administrateur qui n'est concerné par aucune de ces dispositions doit remplir une déclaration à cet effet.

L'administrateur doit également produire une nouvelle déclaration dans les 30 jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations transmises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle. Elles sont cependant à la disposition du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines si cela est requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

29. L'administrateur doit dénoncer par écrit au président et au secrétaire du conseil, qui en transmet copie au président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, les droits qu'il peut faire valoir contre le Musée, en indiquant leur nature et, le cas échéant, leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

IV. Obligations après la fin des fonctions

30. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions. Il ne doit pas divulguer une telle information, ni donner des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Musée ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il a eu des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

31. Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Musée est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

V. Mécanismes d'application

32. Au moment de son entrée en fonction, l'administrateur prend connaissance du présent code et se déclare lié par ses dispositions, en signant la déclaration reproduite à l'annexe 1. L'administrateur doit signer à nouveau cette déclaration à la suite de modifications importantes apportées au présent code ou lors de la révision de ce dernier à tous les deux ans.

En cas de doute sur l'interprétation ou l'application d'une disposition, il appartient à l'administrateur de consulter le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines afin que ce dernier lui donne un avis.

33. Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les membres du conseil.

34. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines peut recommander au conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un administrateur d'une ou de plusieurs dispositions du présent code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte aux objectifs de ce dernier.

35. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines doit :

- réviser aux deux ans le présent code et soumettre toute modification au conseil pour approbation ;
- s'assurer de transmettre l'information aux administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
- conseiller les administrateurs sur toute question relative à l'application du présent code, donner son avis et fournir son soutien au conseil d'administration ou à tout administrateur confronté à une situation qu'il estime poser problème ;
- traiter toute demande d'information relative au présent code ;
- recevoir et traiter les allégations de manquement au présent code qui lui sont soumises par écrit ou de sa propre initiative.

36. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines peut consulter et faire appel à des conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

37. L'administrateur qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

Cette dénonciation doit être faite par écrit, de façon confidentielle, et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

38. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

39. Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un administrateur, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

40. Le secrétaire du conseil assiste le président du conseil et le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il maintient à jour le registre des déclarations d'adhésion au présent code et les déclarations d'intérêts. Il conserve par ailleurs les divulgations de conflits d'intérêts des administrateurs, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. Il prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de ces documents.

VI. Processus disciplinaire

41. Le président du conseil est l'autorité compétente pour l'application du présent code à l'égard du secrétaire du conseil et des personnes non membres du conseil d'administration nommées pour siéger à l'un des comités constitués par le conseil d'administration aux termes des articles 22.4 et 22.5 de la *Loi sur les musées nationaux*.

42. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent code à l'égard du président du conseil et des administrateurs.

43. L'autorité compétente fait part à l'administrateur des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les 7 jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

44. Dans le cas d'une contravention à l'article 23, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

45. Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

46. Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu aux lois ou règlement applicables ou au présent code, une sanction lui est imposée par l'autorité compétente, laquelle doit être écrite et motivée.

La sanction qui peut être imposée est la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 42, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'administrateur public pour une période d'au plus 30 jours.

47. L'administrateur doit rendre compte des profits qu'il a réalisés ou de l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent code et les remettre au Musée.

VII. Entrée en vigueur

48. Le présent code est entré en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration, le 22 mai 2018, et remplace le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration adopté le 24 septembre 1998 et modifié le 9 décembre 1998.

Principes d'éthique et règles de déontologie applicables aux employés

1. Préambule

En tant que société d'État, le Musée de la civilisation, ci-après MCQ, gère des fonds publics et des biens qui lui sont confiés par le gouvernement. Par conséquent, les pratiques en vigueur au MCQ et les comportements de toutes les personnes engagées dans la réalisation de sa mission doivent assurer des services de haute qualité et justifier la confiance des partenaires et du public.

Le présent document traite des principes et des règles devant guider la conduite de ces personnes dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient des employés réguliers ou occasionnels. Leurs agissements doivent s'inspirer de valeurs telles la compétence, l'impartialité, la loyauté et le respect afin de préserver et de renforcer la confiance dans l'intégrité du MCQ et des personnes qui y travaillent.

On ne peut cependant énoncer toutes les actions à privilégier, ni énumérer tous les gestes à éviter. Le présent document constitue un guide de référence précisant, en termes généraux, les principes d'éthique et les règles de déontologie que chaque personne doit appliquer dans sa conduite professionnelle.

Ces principes et ces règles doivent être adaptés aux circonstances où des questions d'éthique peuvent être soulevées, à la lumière de la mission d'intérêt public poursuivie par le MCQ et partagée par les personnes qui en assurent la mise en œuvre. L'éthique fait appel au jugement de celles-ci et à leur sens des responsabilités et, lorsque la situation l'exige, l'esprit qui se dégage des principes et des règles applicables doit être pris en considération.

2. Respect de la philosophie et des règles institutionnelles

- 2.1 L'employé respecte la mission, les orientations du MCQ ainsi que l'ensemble de ses politiques et procédures.
- 2.2 L'employé qui représente le MCQ dans l'exercice de ses fonctions doit faire preuve de réserve dans la manifestation de ses opinions.
- 2.3 L'employé ne doit pas occuper un autre emploi rémunéré ni accepter un mandat pour des activités professionnelles extérieures qui soient contradictoires avec les intérêts du MCQ.
- 2.4 L'employé a l'obligation de se conformer à la réglementation à laquelle est assujéti le MCQ ainsi qu'aux procédures et aux normes établies par ce dernier.
- 2.5 L'employé se réfère aux politiques adoptées par le MCQ quand il s'agit de prendre des décisions ou de formuler des recommandations professionnelles.
- 2.6 L'employé respecte tout code de déontologie propre à son groupe professionnel ou à son secteur d'activités, le cas échéant.

3. Éthique professionnelle

3.1 Compétence

- 3.1.1 L'employé travaille de façon consciencieuse et a l'obligation fondamentale de fournir une prestation de travail d'une qualité à laquelle le MCQ est en droit de s'attendre de la part d'une personne compétente.
- 3.1.2 Par une mise à jour de ses connaissances, l'employé doit s'assurer de maintenir les compétences nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.
- 3.1.3 L'employé reconnaît les limites de son champ d'expertise et respecte celui de ses collègues.

- 3.1.4 L'employé s'abstient d'exprimer un avis professionnel s'il n'a pas une connaissance suffisante des faits, des données ou des autres éléments pertinents.

3.2 Confidentialité

- 3.2.1 L'employé est tenu à la discrétion concernant ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des informations qui ne sont pas destinées à être communiquées au public. En cas de doute quant au caractère confidentiel d'une information, l'employé doit se référer à son supérieur hiérarchique ou à la conseillère juridique.
- 3.2.2 L'employé ne peut utiliser pour son avantage personnel ou au profit de tiers les renseignements privilégiés obtenus dans le cadre de son travail.
- 3.2.3 L'employé à qui des renseignements nominatifs ont été confiés s'assure que la personne concernée est pleinement informée de l'utilisation de ces renseignements.
- 3.2.4 L'employé ne fait pas usage de renseignements confidentiels obtenus dans l'exercice de ses fonctions au préjudice de la personne qui les lui a communiqués.

4. Responsabilités individuelles

4.1 Intégrité

- 4.1.1 L'employé s'acquitte avec intégrité de ses responsabilités envers le MCQ, les collègues, les collaborateurs, les partenaires et le public.
- 4.1.2 L'employé doit éviter de se placer dans une situation qui peut donner lieu à un conflit d'intérêts, lequel peut être à caractère financier, à caractère moral, à caractère personnel ou à caractère professionnel. Au-delà d'un conflit réel, pour qu'il y ait conflit d'intérêts, il suffit qu'il y ait apparence de conflit.
- 4.1.3 L'employé placé dans une situation où il se croit susceptible d'être en conflit d'intérêts doit en informer immédiatement son directeur afin que celui-ci détermine les mesures à prendre.
- 4.1.4 L'employé ne doit pas entrer en concurrence avec le MCQ, et ce, à l'égard de toute activité institutionnelle.
- 4.1.5 L'employé ne peut solliciter, pour lui-même ou pour toute autre personne, ou accepter tout cadeau, marque d'hospitalité, faveur ou avantage qui pourraient être offerts du fait de la fonction qu'il exerce, autres que ceux d'une valeur modeste et qui sont d'usage de recevoir. Au-delà d'une telle valeur ou en dehors des usages, l'employé doit en faire part à son directeur et rapport en sera fait au conseil d'administration du MCQ.
- 4.1.6 L'employé ne peut accorder, directement ou indirectement, un cadeau, marque d'hospitalité, faveur ou avantage, autres que ceux d'une valeur modeste et qui sont d'usage d'offrir.
- 4.1.7 L'employé ne favorise pas de façon intéressée un fournisseur de biens ou de services.
- 4.1.8 L'employé respecte l'intégrité de ses collègues.

4.2 Impartialité

- 4.2.1 L'employé doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et exercer son jugement avec indépendance, sans céder à des pressions qui ne sont pas légitimes ou pertinentes. L'employé demeure objectif lorsqu'il formule un avis professionnel.
- 4.2.2 L'employé agit avec impartialité dans l'accomplissement de ses fonctions. Il veille à ce qu'aucune influence extérieure ne vienne interférer dans ses décisions et évite tout comportement susceptible d'affecter la confiance du public.
- 4.2.3 L'employé évite toute forme de discrimination fondée sur une des causes spécifiées dans la Charte des droits et libertés de la personne, notamment l'âge, le sexe, la race, la couleur, l'origine ethnique ou culturelle, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions politiques d'une personne.

4.3 Honnêteté

- 4.3.1 L'employé discerne l'occasion où il agit en son nom personnel de celle où il agit pour le compte du MCQ.
- 4.3.2 L'employé doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens du MCQ avec les siens. Il ne peut détourner ou utiliser les biens du MCQ à son profit ou au profit d'un tiers.
- 4.3.3 L'employé ne peut utiliser de façon inappropriée les biens et les ressources humaines, financières, matérielles ou informationnelles du MCQ, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles autorisées par celui-ci.
- 4.3.4 L'employé n'exploite pas l'autorité que lui donne sa position à des fins personnelles.
- 4.3.5 L'employé ne profite pas de la réputation et du nom du MCQ pour son avantage personnel ou celui d'une autre personne.

5. Relations avec les collègues et les interlocuteurs externes

- 5.1 L'employé entretient avec ses collègues, ses supérieurs et ses subalternes des relations qui obéissent aux exigences de la courtoisie et du respect des personnes. Il se comporte de la même façon avec ses interlocuteurs externes.
- 5.2 L'employé doit fournir ses services avec efficacité et diligence dans le cadre de ses relations de travail, tant au MCQ qu'à l'extérieur de ce dernier.
- 5.3 L'employé favorise la coopération avec ses collègues et avec ceux des autres institutions.
- 5.4 L'employé appelé à collaborer avec un collègue préserve son indépendance professionnelle et celle de celui-ci.
- 5.5 L'employé reconnaît la propriété intellectuelle des travaux réalisés par un collègue ou par plusieurs collègues en collaboration.

6. Utilisation des réseaux sociaux

Il est impératif d'agir avec loyauté et diligence lorsque des opinions personnelles sur le MCQ sont émises par un employé sur les réseaux sociaux.

De telles opinions peuvent être émises en ayant le souci de ne pas discréditer le MCQ et ses employés, ni de nuire à son image ou à ses activités. Cette obligation de loyauté dépasse le cadre des heures de travail et tout utilisateur des réseaux sociaux est responsable du contenu qu'il publie.

Toute demande d'information formelle qui transige par les réseaux sociaux doit être transmise à la Direction de la mise en marché et du mécénat, afin que les porte-paroles de l'organisation ou les employés spécifiquement autorisés à répondre dans le cadre de leurs fonctions puissent donner suite à de telles demandes.

7. Mécanisme d'application

7.1 Mandat

- 7.1.1 Au moment de l'entrée en vigueur de la présente politique, tous les employés, en reçoivent une copie. Tout nouvel employé en reçoit copie au moment de son entrée en fonction et signe l'accusé de réception.
- 7.1.2 En cas de doute sur l'interprétation de la présente politique, toute personne concernée pourra en référer à son directeur, à la conseillère juridique ou à la Direction des ressources humaines et des communications internes.

7.2 Après-mandat

- 7.2.1 L'employé qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le MCQ ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le MCQ.
- 7.2.2 L'employé qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci en utilisant l'influence acquise à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.

8. Mise en application

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, le conseil d'administration approuve et adopte la présente politique ainsi que ses mises à jour.

La Direction des ressources humaines et des communications internes a la responsabilité de la mise en œuvre de cette politique.

La présente politique ainsi que toute modification de cette dernière entrent en vigueur lors de leur approbation par le conseil d'administration.

Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

La Politique linguistique du Musée de la civilisation a été révisée afin d'harmoniser avec sa mission et ses caractéristiques propres les dispositions de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.

La version révisée a été approuvée par le conseil d'administration le 11 décembre 2018. Elle a fait l'objet d'une présentation au comité de direction, puis aux employés de chacune des directions. Elle a, par ailleurs, été diffusée dans l'intranet et publiée sur le site Web du Musée.

Aux fins de la mise en œuvre de sa politique linguistique, le Musée a créé un comité permanent. La présidence-direction générale est responsable de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique du Musée.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Musée de la civilisation diffuse sur son site internet divers documents visant à accroître la transparence de son fonctionnement et de ses activités.

Au cours de l'année 2019-2020, le Musée a reçu 14 demandes d'accès à l'information, lesquelles concernaient toutes des documents administratifs.

- 9 demandes ont été traitées dans un délai de 0 à 20 jours (dont 1 reçue en 2018-2019)
- 4 demandes ont été traitées dans un délai de 21 à 30 jours.
- 1 demande a été traitée dans un délai de 31 jours et plus.

Le traitement de l'une d'elles a été suspendu dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

- 12 demandes ont été entièrement acceptées.
- 2 demandes ont été partiellement acceptées. Dans les deux cas, le refus concernait des photographies d'éléments faisant l'objet d'une restriction au regard de leur diffusion, en respect des considérations éthiques applicables et des articles 4 et 5 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable. Aucun avis de révision n'a été reçu de la Commission d'accès à l'information au cours de l'année 2019-2020.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Utilisation des ressources informationnelles

Tout au long du présent rapport annuel, divers projets et réalisations représentant les faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de la mission du Musée de la civilisation et à l'amélioration de la performance organisationnelle sont présentés. Les tableaux suivants résument les investissements et les dépenses en ressources informationnelles au cours de l'année 2019-2020 ainsi que l'état d'avancement des principaux projets.

Coûts prévus et coûts réels en ressources informationnelles 2019-2020

Catégorie de coûts	Coûts prévus (000 \$)	Coûts réels (000 \$)
Rémunération du personnel	1 848,5	1 965,9
Ressources externes	979,1	474,1
Impartition	67,0	15,5
Acquisition	559,5	768,2
Projets	244,8	315,5
Total	3 698,9	3 539,2

Explication sommaire des écarts

L'embauche de ressources externes a été beaucoup moins importante que prévue. Ceci s'explique par le fait que plusieurs activités ont été réalisées par le personnel du Musée. Les économies réalisées en ressources externes ont été réinvesties en acquisition d'équipements informatiques notamment pour le chantier de numérisation qui, après 5 ans, avait besoin de renouvellement et dans l'amorce de la réalisation du projet de la nouvelle billetterie/boutique en ligne.

Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles au 31 mars 2020

Liste des projets	Avancement (%)	Explication sommaire des écarts
Remplacement du logiciel de point de vente <i>in situ</i> (billetterie-boutique)	100 % Terminé	Le projet s'est terminé avec des coûts supérieurs de 14 % aux prévisions et 3 mois plus tard que prévu. À la suite de l'appel d'offres public, en fonction des propositions reçues, les coûts prévisionnels du projet ont été augmentés par rapport au dossier d'affaires initial. Le déploiement du projet a été retardé en raison du manque de ressources internes pouvant y être affectées au départ. La solution est maintenant opérationnelle et appréciée par les utilisateurs.
Remplacement du logiciel de billetterie en ligne	70 %	Le projet est prévu se terminer avec des coûts supérieurs aux prévisions de 3 % et avec 3 mois de retard sur l'échéancier initial. Ces écarts sont dus au changement de portée du projet, incluant les adaptations requises dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Liste des principaux projets en ressources informationnelles et des ressources y étant affectées

Liste des projets	Ressources humaines prévues (000 \$)	Ressources humaines utilisées (000 \$)	Ressources financières prévues (000 \$)	Ressources financières utilisées (000 \$)	Explication sommaire des écarts
Remplacement du logiciel de point de vente <i>in situ</i> (billetterie-boutique)	240,3	364,4 (final)	252,2	197 (final)	À la suite de l'appel d'offres public, les coûts se sont avérés plus importants que prévus. Une partie plus importante que prévue a été développée à l'interne afin d'abaisser les coûts.
Remplacement du logiciel de billetterie en ligne	168,5	157,5 (prévisionnel)	40	59 (prévisionnel)	La portée du projet a changé notamment en fonction des adaptations requises dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

L'application des mesures prévues à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été renouvelée par le Conseil du trésor pour l'année financière 2019-2020.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Catégories d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés (Total des heures/ 1 826,3)
Personnel d'encadrement	17 153	-	17 153	9
Personnel professionnel	117 059	2 797	119 856	66
Personnel infirmier	-	-	-	-
Personnel enseignant	-	-	-	-
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	195 023	3 482	198 505	109
Agents de la paix	-	-	-	-
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	16 429	452	16 881	9
Étudiants et stagiaires	-	-	-	-
Total 2019-2020	345 664	6 731	352 395	193
Total 2018-2019			344 408	189

La cible fixée par le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2019-2020 était de 352 397 heures.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020

	Nombre	Valeur
Contrats avec une personne physique	1	67 032 \$
Contrats avec un contractant autre qu'une personne physique	27	1 933 228 \$
Total	28	2 000 260 \$

Politique de financement des services publics

La Politique de financement des services publics, annoncée lors du dépôt du budget 2009-2010 du gouvernement du Québec, vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, le Musée a procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les niveaux de financement atteints.

À la lecture du tableau, il faut se rappeler que le Musée est financé principalement par les subventions reçues du ministère de la Culture et des Communications. À cet effet, le total des subventions du gouvernement du Québec représente 82 % de ses sources de financement totales. C'est donc dire que, de façon globale, le Musée s'autofinance à la hauteur de 18 % par des revenus provenant d'autres sources.

Les subventions ainsi reçues permettent au Musée de la civilisation de présenter à la population des expositions de grande qualité ainsi que des activités de médiation éducative et culturelle en lien avec ces expositions, à des tarifs abordables. La nature particulière des expositions présentées au Musée de la civilisation entraîne des coûts liés à la recherche, à la scénographie, à la muséographie et à des technologies interactives que l'on ne retrouve pas nécessairement dans tous les types de musées.

Il faut se rappeler finalement que les coûts des biens et services apparaissant au tableau incluent toutes les dépenses, qu'elles soient directes ou indirectes, lesquelles ont été réparties aux différentes sources de revenus de tarification perçus. Elles incluent donc, en plus des coûts directement en lien avec le revenu, une portion des coûts liés à l'entretien et au maintien des divers bâtiments faisant partie du complexe muséal, les coûts liés à l'administration ainsi que les dépenses de communication.

Période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus (\$)	Coûts des biens et services (\$)	Niveau de financement atteint (%)	Niveau de financement visé (%)	Écart (%)
Revenus provenant de la tarification								
Visite d'expositions • Billetterie • Abonnements • Vestiaire	Par comparaison	1 ^{er} avril 2019	Refixation annuelle	2 137 750	17 129 163	12	15	-3
Activités éducatives et culturelles	Coût	1 ^{er} avril 2019	Refixation annuelle	83 062	3 707 900	2	3	-1
Boutiques	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2019	Refixation annuelle	459 571	816 211	56	60	-4
Événements privés	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2019	Refixation annuelle	495 121	560 175	88	80	8
Locations - baux	Coût	Selon les baux	Refixation annuelle	35 649	48 459	74	74	0
Services alimentaires	Coût	Selon le contrat	Refixation annuelle	52 499	258 599	20	20	0
TOTAL				3 263 652	22 520 507			
Revenus provenant de la tarification auprès d'entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec				387 511	2 793 657			
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions du gouvernement du Québec				27 096 503				
Autres subventions et contributions spécifiques				616 023				
Ventes de produits et services n'entrant pas dans la tarification				133 006				
Intérêts sur l'encaisse				119 723				
Autres revenus n'entrant pas dans la tarification				76 817				
Échange de biens et services reçus				353 603				
Indemnisation d'assurance				350 000				
Coûts inhabituels non liés à la prestation de produits ou de services								
Dépenses liées à des revenus n'entrant pas dans la tarification					1 908 896			
Acquérir et conserver des artefacts, œuvres d'arts, documents d'archive et livres rares					4 083 393			
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles					129 375			
Revenus ayant servi à réduire les dépenses liées aux services tarifés								
				824 794	824 794			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES				33 221 632	32 260 622			

Développement durable

En vertu de la *Loi sur le développement durable*, le Musée de la civilisation a adopté un Plan d'action de développement durable (PADD) pour 2015-2020. Voici le bilan des activités réalisées au cours de l'exercice financier 2019-2020.

Consolider l'intégration du développement durable au sein de la culture organisationnelle

Cette orientation vise la réalisation d'actions qui invitent le Musée à transformer ses manières de gérer ses activités, tout en s'assurant de la qualité de vie au travail des personnes qui le font vivre.

Action	Réaliser des capsules de sensibilisation sur les actions concrètes au sein du Musée par le biais du système d'affichage dynamique installé dans la partie administrative des trois sites et sur l'intranet.
Indicateurs	1. Réalisation de deux capsules par année 2. Capsules présentant des réalisations faites dans le cadre du PADD du Musée de la civilisation
Cibles	1. Deux capsules par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.4 Résultat recherché 17
Résultats	Plusieurs capsules furent diffusées grâce au système d'affichage dynamique installé dans la partie administrative des trois sites et sur l'intranet. Parmi les capsules diffusées : <ul style="list-style-type: none"> - Les témoignages de deux organismes de la région ayant bénéficié du processus d'aliénation des biens d'expositions et d'équipements - Des informations relatives au déploiement du projet de compostage, dont les matières acceptées - Une invitation aux employés à participer au Défi sans auto solo, de même que les résultats à la suite de l'événement - La reconnaissance du RTC pour la contribution du Musée à la promotion et au développement du transport en commun, notamment à travers la participation du Musée au programme <i>L'abonne BUS Travailleur</i> - Le soutien du Musée à la campagne appuyant le projet de réseau structurant <i>J'ai ma Passe</i> - Un rappel des membres du comité DD représentant chaque direction Ces capsules dépassent donc l'objectif de deux capsules par année.
Action	Réaliser des projets à portée patrimoniale respectant des principes de développement durable
Indicateurs	1. Réalisation des quatre projets prévus 2. Synthèse des actions réalisées dans le cadre de ces projets et qui respectent des principes de développement durable
Cibles	1. Quatre projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.2 Activité incontournable 2 Objectifs 1 et 5 de l'Agenda de la culture
Résultats	Le chantier des archives a pour objectif de revoir et d'améliorer la façon dont les collections sont conservées au Musée de l'Amérique francophone. Ainsi, la totalité des secteurs de collection, à l'exception des archives textuelles (79 %), a été complètement traitée (100 %). L'avancement de ce projet contribue à bonifier la cible déjà atteinte de quatre projets réalisés depuis 2015.
Action	Mettre en place des activités favorisant le bien-être physique des employés
Indicateurs	1. Réalisation d'une activité par année 2. Activité offerte par un professionnel de la santé ou de l'activité physique
Cibles	1. Une activité par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 5.1 Résultat recherché 42
Résultats	Plusieurs activités favorisant le bien-être physique des employés et offertes par des professionnels de la santé et de l'activité physique ont été réalisées en 2019-2020 et se poursuivent de manière continue : club de course, massage sur chaise, privilèges corporatifs chez Nautilus Plus, cours de yoga (2 fois semaine). La cible d'une activité par année est donc dépassée.

Action	Veiller à la qualité de vie dans les espaces de travail
Indicateurs	1. Nombre d'activités mises en place
Cibles	1. Une activité d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 5.1
Résultats	Même si la cible fut déjà atteinte, le réaménagement de certains espaces de travail s'est poursuivi en 2019-2020, avec l'aménagement d'aires plus ouvertes favorisant ainsi la qualité de vie dans l'environnement de travail.

Mettre en place des pratiques écoresponsables

En vue de minimiser son impact environnemental, le Musée revoit ses besoins, ses pratiques et ses habitudes de consommation pour réduire l'empreinte écologique de ses activités.

Action	Réaliser des projets favorisant l'amélioration des pratiques écoresponsables au sein de l'institution
Indicateurs	1. Réalisation de cinq projets
Cibles	1. Cinq projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.1 Résultat recherché 3 Activité incontournable 1 Domaines d'intervention 1 et 2
Résultats	<p>Le Musée a déployé la collecte de matières compostables en 2019-2020. En effet, à la suite d'une étude de faisabilité, dont l'analyse des pratiques d'organisations comparables, et la réalisation d'un projet pilote à l'été 2019, l'implantation des bacs de compostage s'est effectuée en mars 2020. L'essentiel du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La collecte est effectuée par un fournisseur externe à chaque semaine. - La création de points de dépôt identifiés pour le compost à chaque étage. - Toutes les matières compostables sont acceptées. - L'occasion de centraliser les points de collecte du recyclage et des déchets dans chaque direction. Les bienfaits sont multiples : <ul style="list-style-type: none"> Effectuer une collecte plus rapide Désencombrer les espaces de travail Optimiser le travail de l'équipe de l'entretien et celle des manutentionnaires Diminuer la mise aux rebuts de sacs de poubelle multiples et souvent peu remplis - Le projet concerne l'espace administratif du Musée de même que la cuisine du Café 47. Le déploiement dans la partie publique sera éventuellement mis à l'étude. <p>Le Musée a donc pris cette initiative importante sans attendre l'arrivée des installations de la Ville de Québec, prévue pour plus tard, afin de minimiser dès à présent son impact environnemental. Finalement, on remarque une diminution de 25 % des déchets générés par le Musée (site principal) depuis 2017.</p> <p>Ce projet s'ajoute donc aux cinq projets ciblés d'ici 2020.</p>

Mettre en place des pratiques écoresponsables suite

Action	Mesurer la quantité d'acquisitions écoresponsables
Indicateurs	1. D'ici 2020, compléter toutes les étapes requises à la mise en place d'un système permettant de noter les acquisitions écoresponsables réalisées, commencer à les noter et avoir défini une ou des cibles de performance à atteindre dans l'amélioration des acquisitions écoresponsables.
Cibles	1. Mise en place d'un système permettant de noter quelles acquisitions sont écoresponsables 2. Former les employés touchés 3. Établir les mesures actuelles d'acquisitions écoresponsables 4. Définir les cibles à atteindre pour augmenter la proportion des acquisitions écoresponsables
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.1 Domaine d'intervention 6
Résultats	Compte tenu de la pandémie de COVID-19, le comité de développement durable a dû reporter certaines de ses rencontres. L'établissement de la cible à atteindre pour augmenter la proportion des acquisitions écoresponsables sera donc reporté au courant de l'exercice 2020-2021, ce qui permettra par le fait même d'inscrire de futures actions dans le prochain PADD. Toutefois, depuis l'an dernier, l'achat de produits écoénergétiques ou à faibles émissions de gaz à effet de serre a augmenté de 121 %, celui de produits rechargeables ou en vrac de 103 %, et celui de produits à contenu recyclé de 67 %.
Action	Mettre en place des actions permettant de poursuivre les efforts en efficacité énergétique
Indicateurs	1. Réalisation de trois actions
Cibles	1. Trois actions d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 8.1 Résultat recherché 61
Résultats	Le Musée a procédé au remplacement de la toiture de la coursive et du système de fonte de neige par une dalle radiante, permettant ainsi une diminution de 60 % de la consommation électrique liée à la fonte de neige. De plus, le remplacement de l'éclairage par la technologie DEL s'est poursuivi. Ces deux actions s'ajoutent donc aux cibles déjà atteintes.
Action	Sensibiliser les employés à l'explosion de l'information numérique
Indicateurs	1. Réalisation d'une action par année d'ici le 31 mars 2020 2. Participation des employés aux actions réalisées
Cibles	1. Au moins une action par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.1 Résultat recherché 7 Activité incontournable 1 Domaine d'intervention 4
Résultats	Le Musée a poursuivi ses activités du Potager numérique visant à partager et à sensibiliser les employés sur différents aspects du numérique. Divers sujets ont été proposés encore une fois cette année : culture numérique, la baladodiffusion comme « nouvelle » façon d'écouter, <i>Le Musée vivant</i> – un projet réalisé avec l'École Marcelle-Mallet, et plus encore. De plus, le MCQmix du <i>MLab Creaform</i> a permis à plusieurs employés d'effectuer du prototypage et de tester de nouvelles technologies. Leurs réalisations furent présentées lors d'un événement où les employés et des partenaires furent conviés. Finalement, grâce à l'exposition <i>La tête dans le nuage</i> du Musée de la civilisation, traitant justement de l'explosion de l'information numérique, les employés eurent directement accès à une manne d'informations sur le sujet. La cible d'une action par année est donc dépassée.

S'engager avec les communautés

Avec l'arrivée des réseaux sociaux et du Web 2.0, de nouvelles dynamiques d'échanges émergent. Cette tendance à rendre les contenus culturels ouverts constitue un changement de paradigme profond. Cela amène le Musée à favoriser la sensibilisation, l'implication et le soutien du public dans ses activités.

Action	Réaliser des activités permettant de réduire l'analphabétisme, de faire progresser la littératie et d'augmenter l'inclusion et l'accessibilité
Indicateurs	1. Nombre d'actions réalisées
Cibles	1. Au moins cinq actions d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 4.1
Résultats	<p>En janvier 2019, le Musée avait reçu une subvention après avoir déposé un projet qui répond à la Mesure 3 du Plan d'action gouvernemental en culture. Ce dernier visait à enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture. Les communautés ciblées furent : les personnes sourdes, les jeunes immigrants et les personnes ayant un historique de vécu en itinérance. Parmi les actions réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Deux séances de travail ont été réalisées à l'été 2019 avec Code Universel, une artiste et interprète de la langue Français-LSQ et une représentante de la communauté sourde;- Deux visites préparatoires de <i>l'Envers du Musée</i> et de <i>Le temps des Québécois</i> réalisées en décembre 2019 avec deux groupes de francisation;- Deux ateliers de création en théâtre d'objet et mise en commun avec le théâtre La pire espèce ont été réalisés avec chacun des groupes en février et mars 2020;- Visite de la maison Lauberivière effectuée en compagnie de l'équipe de la direction des collections pour inventorier des objets qui témoignent de la réalité des personnes en situation d'itinérance; <p>Le projet se poursuivra au cours de l'année 2020-2021. La cible de cinq actions est donc atteinte.</p>

Action	Réaliser des projets d'exposition faisant appel au numérique pour valoriser les collections
Indicateurs	1. Nombre de projets réalisés 2. Impact concret de la participation citoyenne dans chaque projet
Cibles	1. Trois projets d'exposition d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.5 Objectif 5 de l'Agenda de la culture
Résultats	<p>Présentée du 28 novembre 2019 au 31 janvier 2021, <i>La tête dans le nuage</i> est une exposition immersive et ludique. Plus de 130 objets, dont 50 sont menacés de disparition, sont mis en valeur dans cette exposition où l'on réalise l'omniprésence des nouvelles technologies dans nos vies et la vitesse avec laquelle elles se développent. Elles bouleversent l'information, les relations interpersonnelles et la consommation, tout en redéfinissant la conception de la vie privée et le marché du travail.</p> <p>Ce projet porte à quatre le nombre de projets réalisés pour ainsi dépasser la cible qui était fixée.</p>

Développer des partenariats et partager son expertise

Cette orientation encadre des actions qui visent à diffuser des connaissances aidant à mieux comprendre les sociétés d'ici et d'ailleurs, à mettre à profit l'expertise du Musée pour faire de la culture un levier économique et l'inscrire dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux grâce à des projets et des événements culturels innovants.

Action	Présenter des expositions à caractère international en collaboration avec des institutions muséales de la francophonie
Indicateurs	1. Présenter les deux expositions prévues en partenariat avec des musées francophones
Cibles	1. Présenter deux expositions d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.6 Résultats recherchés 18 et 19
Résultats	Du 25 avril 2019 au 5 avril 2020, le Musée a présenté l'exposition <i>Venenum, un monde empoisonné</i> , conçue et réalisée par le musée des Confluences à Lyon et adaptée par le Musée de la civilisation. Cette dernière conjugait des collections issues des sciences naturelles et des sciences humaines. Arts visuels, documentaires, dispositifs multimédias et espèces vivantes se côtoyaient et dialoguaient avec les collections ethnographiques et de sciences naturelles. Cette exposition s'ajoute à la cible déjà atteinte de deux expositions d'ici 2020.
Action	Réaliser des projets dans le domaine de la santé et des projets avec les communautés culturelles ou vivant des difficultés sociales
Indicateurs	1. Nombre de projets avec les milieux économiques, culturels, sociaux et territoriaux réalisés
Cibles	1. Au moins cinq projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 4.3 Résultat recherché 40
Résultats	Grâce à un partenariat développé avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, des écoles visées par la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) ont pu avoir accès à des activités dirigées gratuitement. Ce projet s'ajoute à plusieurs autres réalisés depuis 2015 et dépasse la cible fixée.

Actions non prévues au PADD réalisées en 2019-2020

- Nouvelle édition du potager sur le toit du Musée par les employés ;
- Renouvellement du partenariat avec Alvéole pour l'entretien d'une ruche d'abeilles et la collecte du miel
- Programmation faisant écho à l'importance du développement durable : *Curiosités du monde naturel*, *Venenum, un monde empoisonné*, et les diverses activités de médiation organisées par la même occasion ;
- Implantation d'un frigo collectif dans la salle de repas des employés dans la foulée de la Journée de l'environnement dans l'administration publique portant sur le gaspillage alimentaire ;
- Dans le cadre du Plan d'optimisation des ressources, un forum sur la consommation responsable s'est tenu au début de l'année 2020. Plusieurs employés ont identifié des idées porteuses en vue d'améliorer leurs pratiques écoresponsables et par le fait même, de réduire certaines dépenses ;
- Élimination des bouteilles d'eau en plastique dans les espaces administratifs et au Café 47. Une bouteille d'eau réutilisable à l'image du Musée fut remise aux employés dans la même année ;
- Participation de plus de 40 employés au Défi sans auto solo du 16 au 22 septembre 2019 ;
- Implantation d'une plateforme de covoiturage pour les employés ;
- Abonnement d'une dizaine d'employés à des paniers-bios en partenariat avec une ferme locale ;
- Partenariat avec la Tablee des chefs, organisme redistribuant à des organismes locaux des restes alimentaires, ayant permis d'éviter la mise au rebut de plus de 50 kg de nourriture propre à la consommation en un seul trimestre en 2019 ;
- Élimination des sacs de plastique au vestiaire des visiteurs.

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Rapport de la direction

Les états financiers du Musée de la civilisation (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



STÉPHAN LA ROCHE
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



LOUIS-YVES NOLIN
DIRECTEUR DES FINANCES
ET DES OPÉRATIONS

QUÉBEC, LE 22 JUIN 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée de la civilisation (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées

ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'entité et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'entité respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

Augmentation (Diminution) estimée En dollars

2020

	Fonds d'exploitation	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total
État de la situation financière				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	518 331	5 359 433	1 087 328	6 965 092
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	1 535 216	28 279 338	4 171 736	33 986 290
Apports reportés	2 073 814	18 275 892	4 386 311	24 736 017
Actif net	(20 267)	15 362 879	872 753	16 215 365
État des résultats				
Subventions du gouvernement du Québec	(12 708)	(1 249 798)	74 034	(1 188 472)
Excédent des produits sur les charges	(12 708)	(1 249 798)	74 034	(1 188 472)

2019

	Fonds d'exploitation	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total
État de la situation financière				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	519 980	5 090 113	1 089 736	6 699 829
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	2 046 955	30 922 265	4 628 942	37 598 162
Apports reportés	2 574 494	19 399 701	4 919 959	26 894 154
Actif net	(7 559)	16 612 677	798 719	17 403 837
État des résultats				
Subventions du gouvernement du Québec	(12 706)	(1 220 473)	(279 875)	(1 513 054)
Excédent des produits sur les charges	(12 706)	(1 220 473)	(279 875)	(1 513 054)

Rapport de l'auditeur indépendant

suite

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'éten due et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

POUR LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
DU QUÉBEC,



SERGE GIGUÈRE, CPA AUDITEUR, CA
SOUS-VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

QUÉBEC, LE 22 JUIN 2020

État des résultats

De l'exercice clos le 31 mars 2020

2020 2019

	Fonds d'exploitation \$	Fonds des réserves \$	Fonds de maintien des actifs \$	Fonds des projets spéciaux \$	Total \$	Total \$
PRODUITS						
Subventions du gouvernement du Québec						
Fonctionnement	17 777 400	—	—	—	17 777 400	17 542 500
Autres (note 5)	1 487 079	—	5 986 232	1 845 792	9 319 103	10 106 924
Autres subventions et contributions spécifiques	653 713	—	—	—	653 713	248 406
Commandites (note 6)	282 650	—	—	—	282 650	299 000
Contributions - Fondation du Musée de la civilisation	574 690	—	—	—	574 690	673 075
Billetterie	1 927 032	—	—	—	1 927 032	2 021 335
Abonnements	210 718	—	—	—	210 718	199 047
Boutiques	459 571	—	—	—	459 571	488 785
Location d'expositions	—	—	—	—	—	3 800
Concessions et autres locations	782 780	—	—	—	782 780	729 050
Ventes de produits et services	307 080	—	—	—	307 080	281 812
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	119 723	—	—	—	119 723	103 911
Indemnisation d'assurance (note 4)	350 000	—	—	—	350 000	—
Autres	103 569	—	—	—	103 569	82 563
	25 036 005	—	5 986 232	1 845 792	32 868 029	32 780 208
Échange de biens et services reçus	353 603	—	—	—	353 603	385 076
	25 389 608	—	5 986 232	1 845 792	33 221 632	33 165 284
CHARGES						
Traitements et avantages sociaux	12 488 671	119 620	35 630	847 095	13 491 016	12 975 627
Services professionnels	3 503 161	28 833	10 559	211 298	3 753 851	3 812 704
Locations	461 398	10 213	—	59 600	531 211	147 794
Transport et communications	1 017 831	8 061	—	1 968	1 027 860	1 259 391
Fournitures, approvisionnements et énergie	1 793 313	10 260	14 480	18 357	1 836 410	2 061 844
Entretien et réparations	1 230 453	—	32 462	—	1 262 915	1 268 035
Charges administratives	326 714	—	72 061	225	399 000	351 520
Taxes municipales et scolaires	2 752 070	—	—	—	2 752 070	2 782 082
Acquisition de pièces de collection	55 860	—	—	—	55 860	17 530
	23 629 471	176 987	165 192	1 138 543	25 110 193	24 676 527
Intérêts sur la dette à long terme	89 000	—	867 498	134 334	1 090 832	1 185 626
Amortissement des immobilisations corporelles	1 226 625	—	3 691 550	658 444	5 576 619	5 324 692
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	90 319	—	12 194	26 862	129 375	87 360
	1 405 944	—	4 571 242	819 640	6 796 826	6 597 678
Échange de biens et services reçus						
Services professionnels	195 260	—	—	—	195 260	268 473
Locations	16 000	—	—	—	16 000	16 000
Transport et communications	142 343	—	—	—	142 343	100 603
	353 603	—	—	—	353 603	385 076
	25 389 018	176 987	4 736 434	1 958 183	32 260 622	31 659 281
EXCÉDENT (INSUFFISANCE)						
DES PRODUITS SUR LES CHARGES	590	(176 987)	1 249 798	(112 391)	961 010	1 506 003

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020		2019			
	Fonds d'exploitation	Fonds des réserves	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 010	—	—	—	14 010	51 669
PERTES DE RÉÉVALUATION NON RÉALISÉES ATTRIBUABLES À L'ÉLÉMENT SUIVANT :						
Juste valeur - instruments financiers dérivés	(15 182)	—	—	—	(15 182)	(27 616)
MONTANTS RECLASSÉS DANS L'ÉTAT DES RÉSULTATS						
Juste valeur - instruments financiers dérivés	1 172	—	—	—	1 172	(10 043)
PERTES DE RÉÉVALUATION NETTES DE L'EXERCICE	(14 010)	—	—	—	(14 010)	(37 659)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	—	—	—	—	—	14 010

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020		2019			
	Fonds d'exploitation	Fonds des réserves (note 7)	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	469 867	2 025 000	(16 082 994)	(927 224)	(14 515 351)	(15 983 695)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	590	(176 987)	1 249 798	(112 391)	961 010	1 506 003
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	(14 010)	—	—	—	(14 010)	(37 659)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	456 447	1 848 013	(14 833 196)	(1 039 615)	(13 568 351)	(14 515 351)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

2020 2019

	Fonds d'exploitation \$	Fonds des réserves \$	Fonds de maintien des actifs \$	Fonds des projets spéciaux \$	Total \$	Total \$
ACTIF						
À COURT TERME						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	2 414 742	—	48 984	1 209 704	3 673 430	2 836 857
Créances (note 9)	737 447	—	42 479	10 449	790 375	772 652
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 10)	1 278 000	—	32 963	—	1 310 963	2 180 368
Stocks - boutiques	163 202	—	—	—	163 202	131 394
Charges payées d'avance	372 033	—	—	25 000	397 033	493 895
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	—	—	—	—	—	14 010
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité d'encaissement	94 562	1 848 013	112 646	127 210		
	5 059 986	1 848 013	237 072	1 372 363	6 335 003	6 429 176
Immobilisations corporelles (note 11)	17 413 100	—	20 175 113	8 245 373	45 833 586	47 907 606
	22 473 086	1 848 013	20 412 185	9 617 736	52 168 589	54 336 782
PASSIF						
À COURT TERME						
Emprunts bancaires (note 12)	—	—	3 000 000	210 000	3 210 000	4 150 000
Charges à payer et frais courus (note 13)	1 624 807	—	176 606	103 835	1 905 248	2 809 444
Intérêts courus	6 592	—	75 938	9 497	92 027	103 686
Provision pour vacances (note 14)	1 175 813	—	9 685	10 117	1 195 615	1 107 427
Apports reportés (note 15)	2 457 153	—	—	2 461 012	4 918 165	3 982 668
Revenus reportés	363 622	—	—	—	363 622	309 497
Versements sur la dette à long terme (note 16)	511 739	—	5 283 496	1 077 831	6 873 066	6 596 144
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité de remboursement	2 079 589	—	13 267	89 575		
	8 219 315	—	8 558 992	3 961 867	18 557 743	19 058 866
Provision pour congés de maladie (note 14)	2 187 086	—	—	—	2 187 086	2 341 616
Apports reportés (note 15)	10 088 326	—	2 120 205	3 644 244	15 852 775	15 536 566
Dette à long terme (note 16)	1 521 912	—	24 566 184	3 051 240	29 139 336	31 915 085
	22 016 639	—	35 245 381	10 657 351	65 736 940	68 852 133
ACTIF NET						
Investi en immobilisations	5 315 006	—	(14 833 196)	(1 039 615)	(10 557 805)	(11 507 240)
Affectations d'origine interne (note 7)	—	1 848 013	—	—	1 848 013	2 025 000
Non grevé d'affectations	(4 858 559)	—	—	—	(4 858 559)	(5 047 121)
Gains de réévaluation cumulés	—	—	—	—	—	14 010
	456 447	1 848 013	(14 833 196)	(1 039 615)	(13 568 351)	(14 515 351)
	22 473 086	1 848 013	20 412 185	9 617 736	52 168 589	54 336 782

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



MICHEL DALLAIRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PASCAL MOFFET, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	961 010	1 506 003
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	45 394	43 176
Virement des apports reportés	(1 689 160)	(2 474 643)
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(7 048 822)	(7 509 215)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 576 619	5 324 692
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	129 375	87 360
Intérêts capitalisés aux emprunts bancaires	4 476	2 719
	(2 021 108)	(3 019 908)
Variation des éléments d'actifs et de passifs liés aux activités de fonctionnement :		
Créances	(17 723)	646 970
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	869 405	(2 137 066)
Stocks - boutiques	(31 808)	(15 401)
Charges payées d'avance	96 862	205 849
Charges à payer et frais courus (note 19)	(831 434)	277 091
Intérêts courus	(11 659)	(21 580)
Provision pour vacances	88 188	(9 333)
Revenus reportés	54 125	(80 628)
Provision pour congés de maladie	(154 530)	(39 718)
	61 426	(1 173 816)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 959 682)	(4 193 724)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations (note 19)	(3 704 736)	(3 293 152)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts bancaires	3 560 125	2 980 982
Remboursement d'emprunts bancaires	(4 504 601)	(4 758 701)
Subventions ou contributions reçues	2 940 866	4 764 962
Nouvelle dette à long terme	4 504 601	4 758 701
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 500 991	7 745 944
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	836 573	259 068
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 836 857	2 577 789
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	3 673 430	2 836 857

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 mars 2020

1. Constitution et fonctions

Le Musée de la civilisation (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonction, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, de faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation; notamment, les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois et celles qui les ont enrichies, d'assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de

notre civilisation et d'assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LRC, 1985, 5^e suppl.), le Musée n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Vocation des fonds

Le **Fonds d'exploitation** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes du Musée ainsi que les activités commerciales du Musée telles que l'exploitation des boutiques et du restaurant ainsi que la location d'expositions et de salles. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner ou hypothéquer un immeuble, ni louer un immeuble pour plus de deux ans.

En fin d'exercice, tout excédent des produits sur les charges de plus de 50 000 \$ peut être déposé dans la réserve stratégique, la réserve pour les expositions ou la réserve pour l'acquisition d'objets de collection. Une fois l'objectif de l'une ou l'autre des réserves atteint, le Musée pourra décider de transférer, en tout ou en partie, l'excédent de l'année vers la réserve de son choix.

Le **Fonds de maintien des actifs** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux enveloppes du gouvernement du Québec dédiées au maintien des actifs, à la résorption du déficit d'entretien et aux ressources informationnelles.

Le **Fonds des projets spéciaux** vise à regrouper divers projets dont le financement est assuré par des enveloppes spécifiques autorisées par le ministère de la Culture et des Communications.

Le **Fonds des réserves** regroupe les opérations des diverses réserves qui ont été constituées par décision du conseil d'administration à même les excédents du fonds d'exploitation.

Ces réserves sont :

- **Réserve pour auto assurance** qui sert à couvrir la franchise de 25 000 \$ stipulée au décret numéro 92-2007 du gouvernement du Québec;
- **Réserve pour les expositions** afin de faciliter le financement des expositions et atténuer la pression budgétaire du secteur des expositions du Musée;
- **Réserve pour l'acquisition d'objets de collection** qui vise à permettre l'acquisition d'objets de collection à la suite de la recommandation du comité de développement des collections;
- **Réserve stratégique** qui vise l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

3. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans le chapitre SP 4200 et suivants.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transactions sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Le Musée a classé les instruments financiers dérivés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à recevoir et les salaires payés d'avance) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec en vertu d'ententes contractuelles sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables suite

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Le Musée a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises. La politique du Musée consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

La variation de la juste valeur de chaque instrument financier dérivé est comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à leur décomptabilisation. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché aux instruments financiers dérivés est reclassé à l'état des résultats.

La détermination de la juste valeur a pour objet d'établir à quel montant les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et le Musée les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une Bourse, d'une contrepartie, d'un courtier, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent les transactions réelles effectuées régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier, pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur, est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques, les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires ainsi que des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte des données de marché observables.

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires, ajusté pour refléter les différences entre les instruments évalués et les données de marché disponibles. Ce niveau comprend également les instruments dont l'évaluation repose sur des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte de données de marché observables, mais ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué.

Constataion des produits

Apports

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Prestation de services et ventes

Les produits de billetterie, locations d'exposition, concessions et autres locations ainsi que les ventes de services sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits des boutiques et les ventes de produits sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible. Ce poste inclut également les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné qu'il n'est pas possible pour le Musée de disposer de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances et congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Pièces de collection

Les pièces de collection achetées sont imputées aux opérations alors que celles reçues par donation ne sont pas comptabilisées aux états financiers.

Stocks - boutiques

Les stocks des boutiques du Musée sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Apports reçus sous forme de biens et services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et charges du Musée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou à la juste valeur marchande en date d'acquisition si elles sont reçues à titre gratuit. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisses	40 ans
Ajouts et aménagements des bâtisses	10 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	10 ans
Équipement d'éclairage et de sonorisation	5 ans
Équipement d'activités commerciales	10 ans
Équipement informatique et audiovisuel et progiciels	3 et 7 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Aménagement des salles d'expositions	5 à 13 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuits, ils sont constatés aux états financiers à la juste valeur des services reçus, lorsque ceux-ci peuvent faire objet d'une estimation raisonnable. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. Indemnisation d'assurance

Un sinistre survenu au cours de l'exercice 2015 a engendré, dans les exercices antérieurs, des pertes de revenus et des charges supplémentaires. Une indemnisation d'assurance de 350 000 \$ a été reçue et constatée dans l'exercice 2020 (2019 : 0 \$).

Faisant suite à cette indemnisation, le dossier de réclamations auprès de l'assureur du Musée est clos.

5. Subventions du gouvernement du Québec – Autres

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Projets spécifiques	275 553	1 005 087
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	279 986	259 421
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	90 649	110 055
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations	840 891	877 756
	1 487 079	2 252 319
Fonds de maintien des actifs		
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	4 660 344	4 741 510
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	947 161	1 013 924
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations	378 727	—
	5 986 232	5 755 434
Fonds des projets spéciaux		
Projets spécifiques	1 181 779	1 082 400
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	463 406	798 294
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	136 742	176 635
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations	63 865	41 842
	1 845 792	2 099 171
	9 319 103	10 106 924

6. Commandites

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Commandites spécifiques obtenues pour la réalisation d'expositions et de projets spécifiques	189 650	200 000
Contributions du gouvernement du Québec pour la réalisation d'expositions	93 000	99 000
	282 650	299 000

7. Actif net à la fin

Le Fonds des réserves s'établit ainsi au 31 mars :

	2020	2019
	\$	\$
Réserve pour auto assurance	25 000	25 000
Réserve pour les expositions	750 000	750 000
Réserve pour l'acquisition d'objets de collection	239 787	250 000
Réserve stratégique	833 226	1 000 000
	1 848 013	2 025 000

8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie porte intérêt quotidiennement au taux préférentiel moins 1,75 % ce qui représente, au 31 mars 2020, un taux de 0,70 % (2019 : 2,20 %).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	3 673 430	2 836 857

9. Créances

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Salaires payés d'avance	165 347	191 217
Subventions et commandites	292 980	70 766
Taxes à la consommation à recevoir	116 131	294 664
Créances	113 846	102 243
Autres créances	49 143	42 952
	737 447	701 842
Fonds de maintien des actifs		
Taxes à recevoir	42 479	57 495
	42 479	57 495
Fonds des projets spéciaux		
Taxes à recevoir	10 449	13 315
	10 449	13 315
	790 375	772 652

10. Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent ainsi :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Contributions pour projets spécifiques	1 278 000	135 000
	1 278 000	135 000
Fonds de maintien des actifs		
Intérêts sur emprunts bancaires	32 963	45 368
	32 963	45 368
Fonds des projets spéciaux		
Contributions pour projets spécifiques	—	2 000 000
	—	2 000 000
	1 310 963	2 180 368

11. Immobilisations corporelles

Immobilisations globales du Musée	Amortissement		2020	2019
	Coût \$	cumulé \$	Net \$	Net \$
Terrains	2 480 722	—	2 480 722	2 480 722
Bâtisses	67 013 152	36 729 585	30 283 567	31 950 659
Ajouts et aménagements des bâtisses	28 495 901	23 709 774	4 786 127	5 148 664
Améliorations locatives	8 650 236	6 566 589	2 083 647	1 650 038
Mobilier et équipement	1 121 667	664 597	457 070	438 450
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	3 042 549	2 588 159	454 390	451 550
Équipement d'éclairage et de sonorisation	1 026 830	900 228	126 602	106 670
Équipement d'activités commerciales	257 855	206 465	51 390	72 296
Équipement informatique, audiovisuel et progiciels	14 626 627	11 799 805	2 826 822	3 244 299
Documents numériques	2 501 301	666 521	1 834 780	1 621 981
Aménagement des salles d'expositions	2 633 254	2 184 785	448 469	742 277
	131 850 094	86 016 508	45 833 586	47 907 606

Valeur nette par fonds	2020			Total \$
	Fonds d'exploitation \$	Fonds de maintien des actifs \$	Fonds des projets spéciaux \$	
Terrains	2 480 722	—	—	2 480 722
Bâtisses	14 679 029	9 221 415	6 383 123	30 283 567
Ajouts et aménagements des bâtisses	9 685	4 724 404	52 038	4 786 127
Améliorations locatives	2	2 083 645	—	2 083 647
Mobilier et équipement	13 035	439 068	4 967	457 070
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	38 521	415 869	—	454 390
Équipement d'éclairage et de sonorisation	—	92 154	34 448	126 602
Équipement d'activités commerciales	125	51 265	—	51 390
Équipement informatique, audiovisuel et progiciels	20 370	2 711 510	94 942	2 826 822
Documents numériques	—	315 539	1 519 241	1 834 780
Aménagement des salles d'expositions	171 611	120 244	156 614	448 469
	17 413 100	20 175 113	8 245 373	45 833 586

Des immobilisations corporelles des catégories « ajouts et aménagements des bâtisses » et « documents numériques » totalisant 597 995 \$ au 31 mars 2020 n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Au 31 mars 2019, des immobilisations non-amorties d'un montant de 1 064 202 \$ faisaient partie des catégories « équipement informatique, audiovisuel et progiciels » et « documents numériques ».

12. Emprunts bancaires

Tous les emprunts bancaires du Musée sont garantis par le gouvernement du Québec et renouvelables à chaque année.

Les taux des emprunts bancaires, au 31 mars 2020, sont de 1,88 % et de 1,94 % l'an (2019 : 2,34 %).

Fonds d'exploitation

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à contracter des emprunts temporaires relatifs à son fonctionnement pour un montant maximum de 2 000 000 \$ (2019 : 2 000 000 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 2 000 000 \$ au 31 mars 2020 (2019 : 2 000 000 \$). Aux 31 mars 2020 et 2019, aucun emprunt temporaire n'a cours.

Fonds de maintien des actifs

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 8 457 841 \$ au 31 mars 2020 (2019 : 8 055 962 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 7 976 200 \$ au 31 mars 2020 (2019 : 4 504 600 \$). Au 31 mars 2020, le solde des emprunts temporaires est de 3 000 000 \$ (2019 : 4 150 000 \$).

Fonds des projets spéciaux

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 2 464 400 \$ au 31 mars 2020 (2019 : 1 403 900 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 1 390 000 \$ au 31 mars 2020 (2019 : 680 000 \$). Au 31 mars 2020, le solde des emprunts temporaires est de 210 000 \$ (2019 : 0 \$).

13. Charges à payer et frais courus

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Traitements à payer	650 879	610 457
Avantages sociaux à payer	216 942	200 018
Autres charges à payer et frais courus	756 986	1 559 023
	1 624 807	2 369 498
Fonds de maintien des actifs		
Traitements à payer	20 002	26 974
Avantages sociaux à payer	3 857	5 137
Autres charges à payer et frais courus	152 747	314 140
	176 606	346 251
Fonds des projets spéciaux		
Traitements à payer	48 530	41 744
Avantages sociaux à payer	9 359	8 071
Autres charges à payer et frais courus	45 946	43 880
	103 835	93 695
	1 905 248	2 809 444

14. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et incluent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi

qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Musée a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 923 924 \$ (2019 : 910 495 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances	2020		2019	
	Traitements \$	Avantages sociaux \$	Traitements \$	Avantages sociaux \$
Solde au début	930 611	176 816	938 457	178 303
Charge de l'exercice *	800 936	160 187	755 646	143 573
Prestations versées au cours de l'exercice	(735 201)	(137 734)	(763 492)	(145 060)
	996 346	199 269	930 611	176 816
Solde à la fin		1 195 615		1 107 427

Provision pour congés de maladie	2020		2019	
	Traitements \$	Avantages sociaux \$	Traitements \$	Avantages sociaux \$
Solde au début	1 935 220	406 396	1 950 142	431 192
Charge de l'exercice *	300 242	63 050	535 067	90 702
Prestations versées au cours de l'exercice	(427 951)	(89 871)	(549 989)	(115 498)
	1 807 511	379 575	1 935 220	406 396
Solde à la fin		2 187 086		2 341 616

* La charge totale de l'exercice est de 1 324 415 \$ en 2020 (2019 : 1 524 988 \$).

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le Musée.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les employés autres que professionnels et, depuis le 1^{er} avril 2019, les employés professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022 pour les employés autres que professionnels et jusqu'au 31 mars 2024 pour les employés professionnels.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Musée. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2020 :

	2020	2019
Taux d'indexation	2,50 %	Entre 2,50 % et 2,83 %
Taux d'actualisation	Entre 0,81 % et 2,57 %	Entre 1,87 % et 2,56 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	Entre 2 et 18 ans	Entre 2 et 11 ans

15. Apports reportés

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de certaines expositions débutant ou se prolongeant au cours des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Solde au début	789 880	614 375
Montant reçu pour les exercices subséquents	892 555	683 150
Apports reportés à l'encontre des comptes à recevoir	1 254 410	—
Virement des apports reportés	(479 692)	(507 645)
Solde à la fin	2 457 153	789 880
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	2 035 753	488 380
Autres apports reportés	421 400	301 500
	2 457 153	789 880
Fonds des projets spéciaux		
Solde au début	3 192 788	1 825 188
Montant reçu pour les exercices subséquents	448 618	2 415 000
Virement des apports reportés	(1 180 394)	(1 047 400)
Solde à la fin	2 461 012	3 192 788
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	2 461 012	3 192 788
	4 918 165	3 982 668

Les apports reportés présentés à long terme comprennent des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien. Les variations survenues au solde présenté à long terme sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Solde au début	10 700 790	11 329 555
Montant reçu pour les exercices subséquents	228 427	248 991
Virement des apports reportés	(840 891)	(877 756)
Solde à la fin	10 088 326	10 700 790
Fonds de maintien des actifs		
Solde au début	1 735 060	910 055
Montant reçu pour les exercices subséquents	763 873	825 005
Virement des apports reportés	(378 728)	—
Solde à la fin	2 120 205	1 735 060
Fonds des projets spéciaux		
Solde au début	3 100 716	2 549 742
Montant reçu pour les exercices subséquents	607 393	592 816
Virement des apports reportés	(63 865)	(41 842)
Solde à la fin	3 644 244	3 100 716
	15 852 775	15 536 566

16. Dette à long terme

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec, incluant les coûts de transactions de 229 821 \$ (2019 : 253 036 \$).

		2020	2019
	Taux effectif %	\$	\$
Fonds d'exploitation			
a) 3,792 % remboursable par versements annuels en capital de 511 739 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,930	2 033 651	2 542 064
		2 033 651	2 542 064
Versements échéant au cours du prochain exercice		(511 739)	(511 739)
		1 521 912	2 030 325
Fonds de maintien des actifs			
a) 4,937 % remboursable par versements annuels en capital de 320 659 \$, échéant le 16 juillet 2020	5,064	318 093	636 187
b) 4,235 % remboursable par versements semestriels en capital de 159 728 \$, échéant le 10 mai 2021	4,393	476 835	793 942
c) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 347 945 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,106	1 382 036	1 727 545
d) 3,271 % remboursable par versements annuels en capital de 807 503, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	3,411	4 011 273	4 813 527
e) 2,171 % remboursable par versements annuels en capital de 325 667 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,303	1 617 750	1 941 300
f) 2,544 % remboursable par versements annuels en capital de 507 469 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,694	2 520 850	3 025 020
g) 1,436 % remboursable par versements annuels en capital de 175 756 \$, échu le 1 ^{er} mars 2020	1,633	—	175 000
h) 2,573 % remboursable par versements annuels en capital de 91 504 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	2,714	636 364	727 273
i) 1,732 % remboursable par versements annuels en capital de 100 432 \$, échéant le 19 janvier 2022	1,883	200 000	300 000
j) 2,157 % remboursable par versements annuels en capital de 1 550 966 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	2,291	10 786 195	12 327 079
k) 3,008 % remboursable par versements annuels en capital de 297 854 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	3,147	2 663 264	2 959 182
l) 2,610 % remboursable par versements annuels en capital de 20 086 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2023	2,775	60 000	80 000
m) 3,005 % remboursable par versements annuels en capital de 141 278 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2028	3,157	1 122 880	1 263 240
n) 2,314 % remboursable par versements annuels en capital de 252 517 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	2,416	2 261 520	—
o) 2,083 % remboursable par versements annuels en capital de 200 161 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	2,194	1 792 620	—
		29 849 680	30 769 295
Versements échéant au cours du prochain exercice		(5 283 496)	(5 006 574)
		24 566 184	25 762 721

	Taux effectif %	\$	\$
Fonds des projets spéciaux			
a) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 706 955 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,106	2 808 026	3 510 032
b) 2,171 % remboursable par versements annuels en capital de 222 257 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,303	1 104 065	1 324 878
c) 1,552 % remboursable par versements annuels en capital de 79 321 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2021	1,765	78 980	157 960
d) 1,971 % remboursable par versements annuels en capital de 69 298 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2022	2,170	138 000	207 000
		4 129 071	5 199 870
Versements échéant au cours du prochain exercice		(1 077 831)	(1 077 831)
		3 051 240	4 122 039
		29 139 336	31 915 085

Les versements en capital sur la dette à long terme sont acquittés annuellement ou semestriellement, et les intérêts semestriellement, à même les subventions du gouvernement du Québec prévues à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et de ceux subséquents se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2021	6 873 066 \$	904 844 \$	7 777 910 \$
2022	6 313 359	717 674	7 031 033
2023	5 983 902	549 776	6 533 678
2024	5 963 815	388 366	6 352 181
2025	4 397 177	252 801	4 649 978
2026 et suivants	6 710 904	304 700	7 015 604
	36 242 223 \$	3 118 161 \$	39 360 384 \$

17. Opérations entre apparentés

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'avec les entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives

du Musée. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. Collection

La collection du Musée alimente ses productions ainsi que celles des musées québécois, canadiens et internationaux. Le Musée la développe conformément au mandat que lui édicte sa loi constitutive.

La collection du Musée est partagée en trois grandes catégories : les objets, la bibliothèque et les archives. Les objets sont organisés en secteurs témoignant de la société québécoise, de son histoire comme de ses mutations, de la période débutant de la fondation de la Nouvelle-France

jusqu'à nos jours. La bibliothèque est composée de livres publiés avant 1920 incluant notamment ceux constitués depuis 1678 par le Séminaire de Québec. Les archives historiques sont composées de fonds privés dont celui du fonds du Séminaire de Québec parmi lesquels certains documents (1623-1800) sont classés au registre Mémoire du monde de l'UNESCO.

La valeur cumulative des reçus émis depuis 1991 s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	24 171 385	24 111 806
Reçus émis	737 226	59 579
Solde à la fin	24 908 611	24 171 385

19. Flux de trésorerie

Les opérations non monétaires des activités d'exploitation, de financement et d'investissement se détaillent ainsi :

	2020	2019
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les charges à payer et frais courus	107 849	180 611

Les intérêts versés au Fonds de financement du gouvernement du Québec au cours de l'exercice s'élevèrent à 1 057 096 \$ (2019 : 1 164 029 \$).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevèrent à 119 723 \$ (2019 : 103 911 \$).

20. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif aux dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisque ceux-ci sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec en vertu d'ententes contractuelles d'un montant de 578 000 \$ est jugé négligeable.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est minime en raison du type de clientèle visée, constituée en grande partie d'organismes du secteur public. Aux 31 mars 2020 et 2019, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour mauvaises créances.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Moins de 30 jours	28 492	62 979
De 30 à 60 jours	30 693	5 787
De 61 à 90 jours	43 089	4 634
Plus de 90 jours	11 572	28 843
	113 846	102 243
Autres créances (moins de 30 jours)	342 123	113 718
	455 969	215 961

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée représente le risque qu'il ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. Le Musée considère qu'il gère efficacement son risque de liquidités, entre autres, par l'analyse périodique de sa situation budgétaire.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 16. L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2020 et en 2019.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie qui portent intérêt à taux variables.

Les emprunts bancaires à taux variables exposent le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt. Le Musée juge ce risque non significatif et il n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. L'exposition de la dette à long terme au taux d'intérêt est faible étant donné qu'elle n'est pas comptabilisée à la juste valeur et que le Musée prévoit la rembourser selon l'échéancier prévu.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue suite à des variations de taux de change. Le Musée cherche à réduire l'exposition au risque de change.

Au 31 mars 2020, le Musée ne détient pas d'instruments financiers libellés en devise (2019 : 269 578 \$) pour diminuer son risque de change. Ces instruments financiers consistaient en des contrats de change à terme en livres Sterling (GBP) et sont venus à échéance au cours du présent exercice. Ces instruments financiers dérivés étaient classés dans la hiérarchie de niveau 2 et le Musée avait déterminé qu'une variation de 1 % du taux de change nominal aurait eu un impact de réévaluation de 2 700 \$ en 2019.

21. Droits et obligations contractuels

Des entités apparentées se sont engagées par contrat à verser au cours des trois prochains exercices une somme de 539 653 \$ (2019 : 769 863 \$) au Musée en lien avec la location d'espaces. Les encaissements prévus au cours des trois prochains exercices se détaillent comme suit :

2021	230 210 \$
2022	230 210
2023	79 233

Le Musée est engagé par divers contrats échéant au cours des cinq prochains exercices à verser une somme de 2 254 998 \$ (2019 : 2 408 551 \$), qui se répartit principalement entre les travaux relatifs aux bâtiments et aux équipements pour un montant de 535 064 \$ (2019 : 555 567 \$) et les expositions et activités en préparation pour une somme de 1 719 934 \$ (2019 : 1 852 984 \$). Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2021	2 070 648 \$
2022	116 405
2023	32 000
2024	32 000
2025	3 945

22. Incidences de la pandémie mondiale dues au Coronavirus (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Le 14 mars 2020, le Musée a dû fermer ses espaces publics afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus.

Le gouvernement du Québec a par la suite autorisé la réouverture progressive des institutions muséales à compter du 29 mai 2020. Suite à cette annonce, le Musée a mis en place les mesures de prévention appropriées afin que ses activités puissent reprendre dans les conditions les plus sécuritaires dans le contexte de la COVID-19, tant pour ses employés que pour ses visiteurs. La réouverture des espaces publics est prévue pour le 20 juin 2020.

Le Musée a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de la COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Musée pour les périodes futures.

23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.